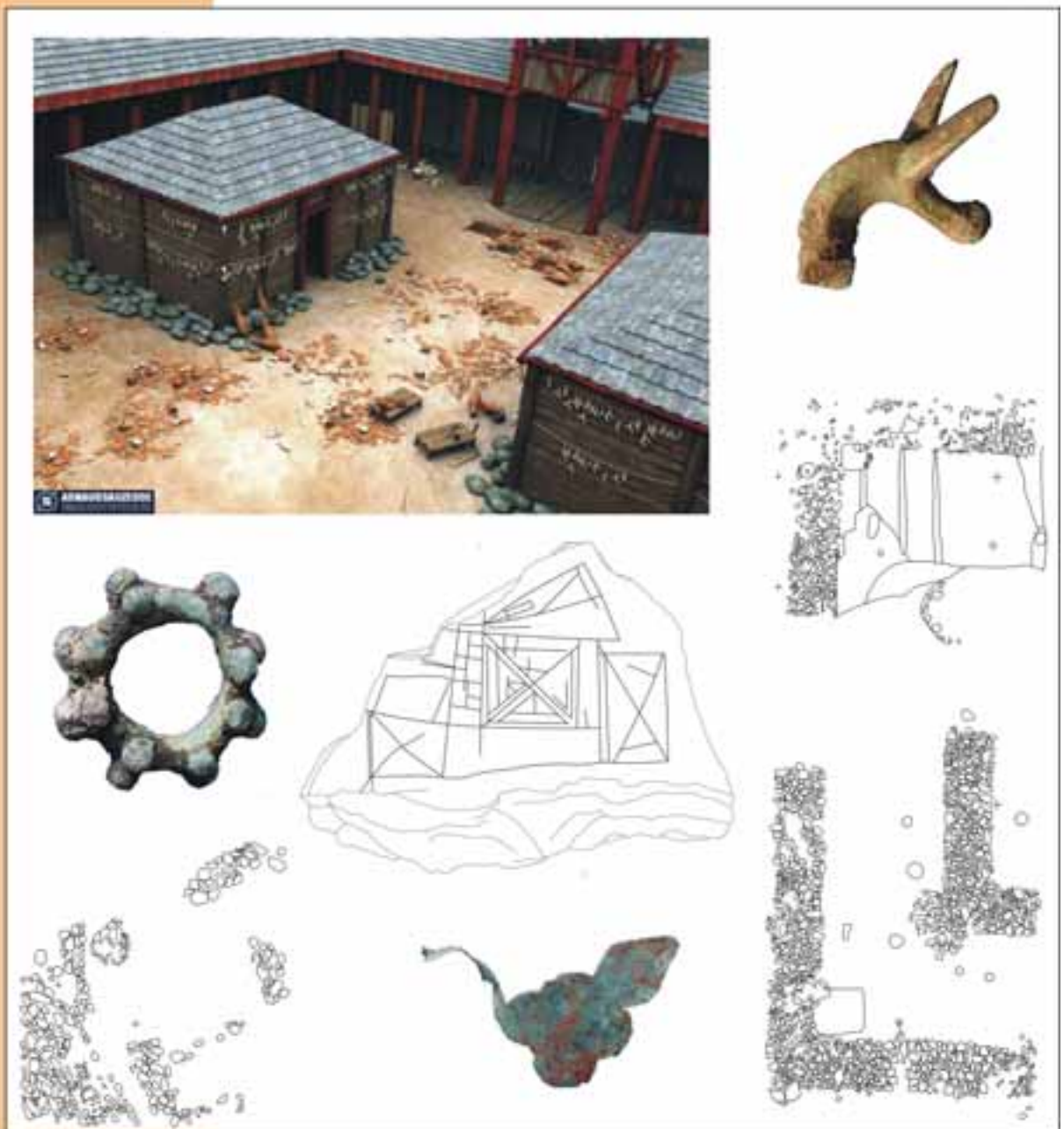


# CORENT

## Festins et pratiques religieuses (IV)

Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent  
(Veyre-Monton, Puy-de-Dôme)

### Rapport de la campagne 2004



Sous la direction de Matthieu Poux

# **CORENT**

## **Festins et pratiques religieuses (IV)**

Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent  
à Veyre-Monton (Puy de Dôme)

### **Rapport de la campagne 2004**

Matthieu Poux (dir.)  
Matthieu Demierre  
Magali Garcia  
Julie Gasc  
Guillaume Verrier

## Fiche technique

**Numéro d'opération** : arrêté préfectoral n°2004-134

**Nature de l'opération** : fouille programmée

**Dates** : 1<sup>er</sup> juillet au 5 septembre 2004

**Responsable d'opération** : Matthieu POUX, Pôle Archéologie du Rhône.

### Gisement

**Lieu-dit** : Puy de Corent

**Commune** : VEYRE-MONTON

**Localisation des fouilles** : parcelles ZI 59 et ZA 20 (cadastre 1988)

**Coordonnées Lambert** : X = 666,400 ; Y = 2074,175

**Statut** : parcelles agricoles, propriété privée

**Propriétaires** :

ZA 59 : M. et Mme. CHAMPROUX, 2 rue Saint-Verny, 63730 Corent

ZA 20 : M. et Mme FAVY, rue Bel Horizon, Soulasse, 63960 Veyre-Monton.

**Nature du gisement** : sanctuaire, habitats.

**Périodes** : Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt, Tène finale, époque romaine.

### Financement

Subventions du Ministère de la Culture (DRAC Auvergne), du Conseil Général du Puy-de-Dôme, de la Communauté de Communes Gergovie-Val d'Allier et de la SOBEA Auvergne (groupe VINCI).

**Montant des subsides** : 32 500 €.

**Gestion** : Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAF)

### Chantier

**Direction** : Matthieu POUX

**Encadrement** : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC, Guillaume VERRIER.

**Équipe de fouilles** : bénévoles, 20 personnes en moyenne (environ 980 jours-homme).

### Post-fouille

**Supervision** : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, JULIE GASC, GUILLAUME VERRIER.

**Vectorisation des plans** : Julia GENESCHESI, Magali GARCIA

**Conditionnement, inventaire et dessin du mobilier** :

Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Audrey PRANYIES, Marie OLIVE.

**Études céramiques** : Dorian PASQUIER, Guillaume VERRIER (La Tène) ; Julie GASC (Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt).

**Archéozoologie** : Sylvain FOUCRAS.

**Anthropologie** : Laure VERGONZANNE, Elisabeth ROUSSEAU.

**Petit mobilier** : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Toni MATSUO, Matthieu POUX.

**Rédaction et mise en forme du rapport** : Matthieu POUX, Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC, Guillaume VERRIER

**Site Internet** (<http://luern.free.fr>) : Matthieu POUX

# Introduction

Menée du 1<sup>er</sup> juillet au 5 septembre 2004, cette quatrième campagne de fouille du Puy de Corent marque une étape décisive : l'achèvement de la fouille du sanctuaire situé sur la parcelle ZA 59, qui inaugure aussi une nouvelle phase d'exploration du site, portée au-delà de son périmètre.

Au terme de quatre années de fouille, l'analyse des vestiges est désormais tributaire d'une exploitation systématique de l'ensemble de la documentation et des mobiliers accumulés depuis 2001, qui excède les limites d'un simple rapport annuel. Ce rapport d'opération revêt une dimension plus technique que les précédents, dans l'esprit des documents finaux de synthèse édités dans le cadre de l'archéologie préventive. Les parties d'interprétation et de synthèse des résultats ont été allégées, au profit d'une présentation plus systématique des données de fouille, sous la forme d'annexes techniques regroupées en fin de volume : catalogue des structures, diagrammes stratigraphiques, liste des clichés de fouille et minutes de relevés, inventaire sommaire du mobilier et des objets isolés... Esquissée très succinctement, la synthèse des données relatives au sanctuaire laténien est réservée dans la perspective d'une publication monographique du sanctuaire courant 2006.

Campagne transitoire servant à valider et compléter les résultats acquis au cours des années précédentes, la fouille 2004 n'est pas pour autant exempte de résultats. Ils se résument à quelques découvertes majeures, regroupées sur la couverture de ce rapport.

L'extension des fouilles à la moitié ouest de la parcelle, en particulier, s'est avérée beaucoup plus fructueuse que prévu. Les sondages effectués dans cette zone y avaient mis en évidence une forte remontée du substrat rocheux, qui ménageait peu d'espoir d'y retrouver des vestiges archéologiques, particulièrement exposés aux travaux agricoles. Or, sa fouille extensive a révélé qu'ils étaient partiellement préservés par l'irrégularité du terrain et la présence de maçonneries romaines qui ont résisté à l'érosion des labours. Leur dégagement a mis en évidence un grand *fanum* à galerie périphérique d'environ 13 mètres de côté, érigé en face de l'entrée à la charnière des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Dans le même secteur, la fouille exhaustive des structures en creux correspondant à la moitié ouest du péribole laténien, dégagé à hauteur de 80 %, apporte des modifications notables au plan du sanctuaire. Une tranchée de sondage ouverte en 2003 dans ce secteur avait permis de recouper un étroit tronçon de la branche occidentale du fossé de palissade. L'orientation de son tracé avait été restituée approximativement, en symétrie avec la branche orientale fouillée en limite est de la parcelle. Or, il s'avère que cette branche, d'orientation nord-ouest / sud-est, est parfaitement parallèle à celle qui le borde à l'est. Le plan trapézoïdal restitué dans les précédents rapport s'en trouve sensiblement modifié. Il cède la place à un plan d'enclos parallélipédique, dont les dimensions définitives avoisinent les 45 m sur 42 m de côté. Ce plan n'en est que plus cohérent avec celui des grands sanctuaires de Gaule Belgique, dont Corent constitue l'équivalent pour la Gaule centrale (voir *infra*, fig. 50).

La fouille confirme l'existence d'une vaste galerie périphérique qui succède au démantèlement de la palissade au premier siècle avant notre ère. Le prolongement de l'enfilade de poteaux tout au long des branches nord, ouest et sud du péribole, fait prendre toute la mesure de sa monumentalité : presque entièrement documenté, le dernier état du sanctuaire gaulois se présente désormais comme un immense espace bâti, environné sur quatre côtés d'une puissante colonnade de 12 X 13 poteaux (fig. 20).

Le décapage manuel d'une étroite bande de terrain décapée en 2003, à gauche de l'entrée du sanctuaire, s'est avérée tout aussi riche en découvertes. Cette portion du fossé de palissade laténien et de la galerie monumentale qui lui succède ont livré un mobilier bien stratifié, constitutif de plusieurs ensembles clos. Leur étude exhaustive a permis d'affiner la chronologie du sanctuaire, dont les origines sont désormais bien circonscrites : l'implantation de la palissade se place au plus tard dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., celle de la galerie monumentale qui lui succède, dans la première moitié du siècle suivant, bien avant la Guerre des Gaules. Ce secteur se caractérise, en outre, par un faciès faunique très particulier, avec la présence de plusieurs crânes de carnivores (loups, renard, chien, chat) déposés à l'entrée du sanctuaire laténien.

Le démontage des maçonneries romaines dégagées en 2003 a également permis la découverte d'un puits parementé, comblé de centaines d'éléments de pieds de moutons sélectionnés, dont l'étude contribuera à une meilleure connaissance des activités exercées à l'intérieur du sanctuaire gallo-romain.

Cette campagne se distingue, enfin, par une surabondante récolte de mobiliers, qui viennent enrichir notre vision des pratiques d'offrandes connues sur le sanctuaire : centaines de petits objets, parmi lesquels une petite tête de cheval en bronze et une feuille d'arbre miniature du même métal, plusieurs fragments de boucliers en fer, des crochets de ceinture, une amulette en bronze, des monnaies, ainsi que deux artefacts en pierre d'un intérêt tout particulier. Il s'agit, d'une part, d'une petite tête de statue masculine en calcaire, dont on peut raisonnablement supposer qu'elle représente la ou l'une des divinités honorée(s) dans le sanctuaire romain.

Le second objet consiste en un fragment de dalle en pierre servant de support à un dessin gravé, identifié à un plan ou une élévation de bâtiment : les parallèles disponibles incitent à l'intégrer parmi les très rares représentations d'édifice culturel à galerie de type *fanum* attestées en Gaule. Cette découverte inespérée intervient, symboliquement, au terme de quatre années de recherches sur le sanctuaire : au moment même, où l'achèvement des fouilles autorise à proposer les premières tentatives de restitution de son aspect originel...

## Remerciements

Ils s'adressent en premier lieu à l'équipe d'étudiants-chercheurs impliqués, à des degrés et à des titres divers, dans le succès des fouilles de Corent ; en particulier, à ceux qui en ont assuré l'encadrement, à titre salarié ou bénévole : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC, Guillaume VERRIER, qui se distinguent, d'année en année, par un surcroît d'investissement et de compétence. Julia GENESCHESI, Benjamin GIRARD et Fabienne OLMER, Marie OLIVE, Audrey PRANYIES et Valérie TAILLANDIER, ont également apporté leur assistance précieuse aux tâches logistiques et documentaires. D'autres ont poursuivi leur patient travail d'étude des céramiques, des ossements et des petits mobiliers recueillis en fouille (Matthieu DEMIERRE, Sylvain FOUCRAS, Toni MATSUO, Fabienne OLMER et Dorian PASQUIER)

Le travail de terrain a été porté par des équipes de fouille plus restreintes mais plus expérimentées : merci à Lise et Lucien ANDRIEU, Delphine BEAUMEL, Ludovico BITETTI et Maria-Francesca, Daniela QUADRINO, Bertrand BONAVENTURE, Geneviève CLUZEL, Philippe DESSAINT, François FOURIAUX, Franck GALTIER, Julia GENESCHESI, Aurélie GENESTOUX, Lucien GIOVENZANI, Gaétan GOUERON, Marc GRUEL, Alain GUERRY, Romain GUICHON, HÉLÈNE HOCHENEDEL, Naïk HOLVECK, Aude JOUVE, Mickaël LAGACHE, Romain LAURANSON, Anthony LEFORT, Thierry LEROUX, Élisabeth MAQUART, Bruno MARON, Toni MATSUO, Patrick NAQUIN, Marie OLIVE, Liza PEGORAROTTO, Audrey PRANYIES, Bernard REYMOND, Frédéric RIVIERE, Justine ROBERT, Émilie ROGER, Marie SAULNIER, Valérie TALLANDIER, Jean-François TEDESCO, Noémie VERDON, Laure VERGONZANNE, Martina VESELA, ainsi qu'à Ferréol, Pierre, Mathilde, Greg, Christian, les membres de l'association MIRAFLUO et tous ceux dont le nom aurait été omis dans cette énumération non exhaustive.

Merci aussi à tous les collègues chercheurs qui nous ont fait l'amitié et l'honneur de se joindre à nos recherches, l'espace de quelques jours ou de quelques semaines : Benjamin GIRARD, Fabienne OLMER, Katherine GRUEL, Fernand MALACHER, Guillaume MAZA, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont honorés de leur visite et fait bénéficier de leurs avis et conseils : Christian GOUDINEAU, Armand DESBAT, Jean-Paul GUILLAUMET, Miriam GIUDICELLI, Dominique TARDI et son équipe, Pierre NOUVEL, Nicolas GARNIER, Denis WALTER et Mme Amr KHAIRIEH, Directrice du Département des Antiquités de Jordanie.

Nous adressons toute notre gratitude à l'Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne (ARAF), pour l'aide précieuse qu'elle nous a apportée concernant la gestion des subsides, l'organisation de la campagne et de sa logistique, en particulier, à Albert ROUSSET, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Vincent GUICHARD, Yann DEBERGE, Maryvonne GIRARDIN. Ulysse CABEZUELO, archéologue résidant à Corent, nous a également apporté son aide et un contact de proximité.

David GEOFFROY et Cédric NICOLAS, de Court-Jus Productions, membres de l'équipe à part entière, ont donné cette année toute la mesure de leur travail, qui a également fait appel au talent d'Arnaud SAUZEDDES, pour les reconstitutions tridimensionnelles du sanctuaire.

Le décapage mécanique a été confié à Denis LONGEON, dont l'expérience n'est plus à démontrer. Il a été complété, pour la parcelle ZA 20, par une excavatrice de la commune de Veyre-Monton, conduite avec beaucoup de précautions par M. Samuel RODRIGUEZ.

Cette prestation ne représente qu'une parcelle du soutien inestimable apporté par la commune de Veyre-Monton, épaulée par la Communauté de Communes de Gergovie-Val d'Allier. Nous remercions de tout cœur M. Yves FAFOURNOUX, maire de la commune, et son équipe d'agents municipaux, pour leur générosité et leur serviabilité.

Le Conseil Général du Puy-de-Dôme manifeste, depuis 2002, une attention croissante pour nos recherches, qui s'est traduite cette année par une enveloppe budgétaire sensiblement accrue. L'État, la Région Auvergne et la Communauté de Communes s'inscrivent dans la même démarche, avec un volume de subventions en hausse depuis 2001.

Enfin, cette campagne a bénéficié du soutien d'un mécène privé : la SOBEA Auvergne, filiale du groupe VINCI-Constructions. Cette aide financière et technique est due à une initiative spontanée de MM. Yves PÉRILLAT, Directeur interrégional de la SOGEA, et Mohandass AROQ, directeur de la SOBEA, que nous remercions chaleureusement.

Pour conclure, nous adressons toute notre gratitude aux propriétaires des parcelles concernées par les fouilles de cette année : les familles CHAMPROUX et FAVY, qui ont autorisé et encouragé la poursuite de nos recherches dans des conditions optimales.



Fig. 1 – Corent 2004 : démarrage des fouilles sur la parcelle ZA 20.

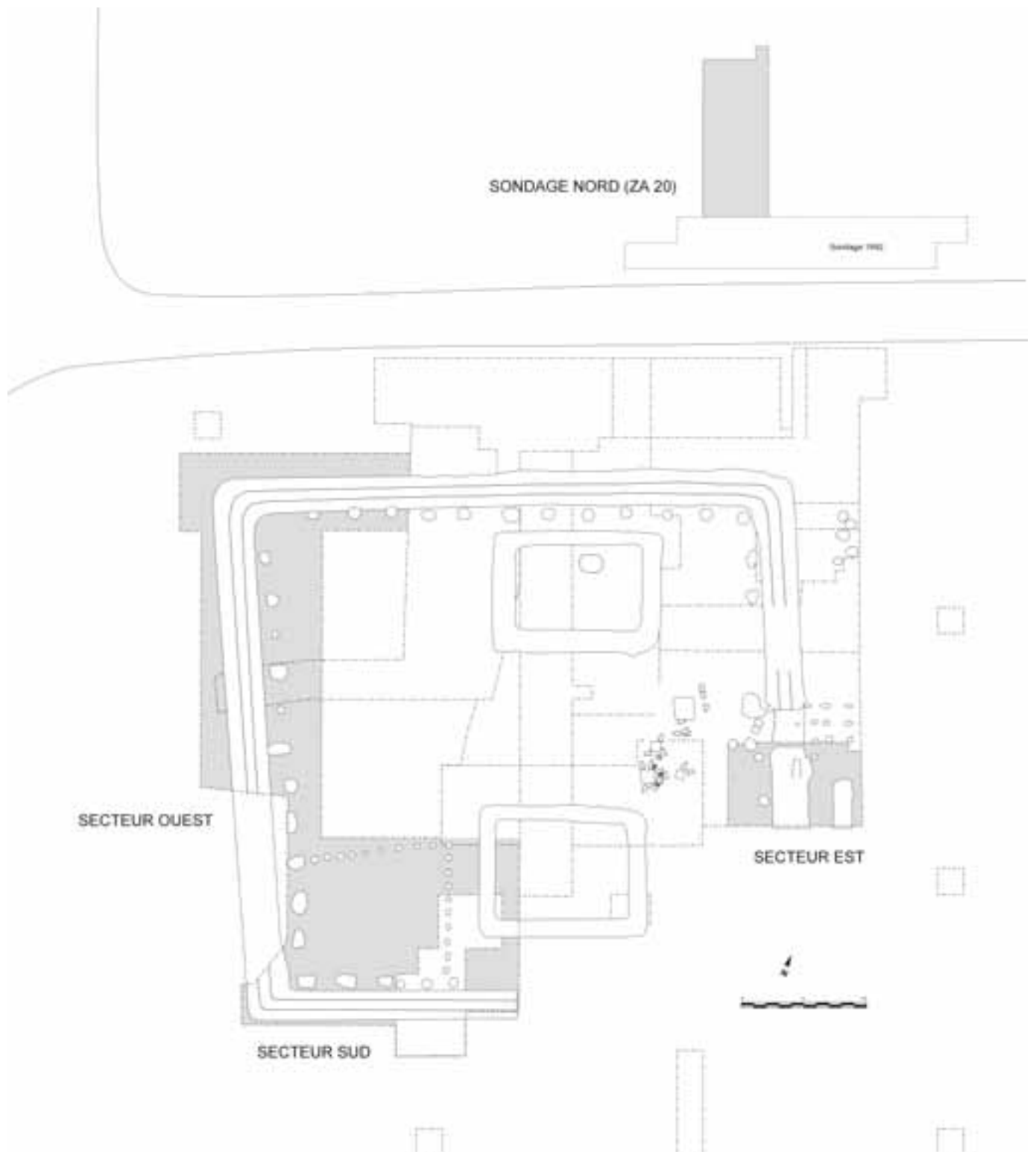


Fig. 2 – Corent 2004 : plan de localisation des secteurs de fouille.

## Objectifs, état du terrain

Conduite du 1<sup>er</sup> juillet au 10 septembre, la campagne 2004 poursuivait trois objectifs :

- Confirmer la restitution du tracé du fossé d'enclos marquant la première phase d'implantation du sanctuaire laténien, établie par les sondages exploratoires ouverts en 2003.
- Mieux assurer la présence de la galerie périphérique de la deuxième phase sur tout le pourtour du sanctuaire.
- Compléter la récolte du mobilier en contexte, afin d'affiner les datations et permettre des études spatiales et taphonomiques couvrant l'ensemble du site.
- Amorcer l'exploration des parcelles contiguës au sanctuaire, afin de mieux cerner la nature et l'état de conservation des vestiges environnants, dans la perspective d'une fouille extensive du plateau lors des campagnes ultérieures.

La fouille a porté sur quatre secteurs : les trois premiers se situent à l'intérieur du sanctuaire, fouillés entre 2001 et 2003 (secteurs Ouest, Sud et Est), le quatrième à l'extérieur, dans la parcelle jouxtant le chemin qui marque sa limite septentrionale (sondage nord, parcelle ZA 20).

Ces quatre secteurs reportés sur le plan de la fig. 2 totalisent plus de 650 m<sup>2</sup> de surface au sol, intégralement fouillée jusqu'au substrat naturel. Exception faite du secteur Est, décapé en 2003, leur fouille manuelle a été précédée d'un décapage à la pelle mécanique, mené jusqu'à la base de la couche de labours.

Les méthodes de fouille, de documentation sur le terrain, d'archivage et de traitement du mobilier adoptées en 2004 sont en tous points identiques à celles définies et appliquées lors des précédentes campagnes. La seule nouveauté réside dans la saisie de fiches synthétiques résumant les principales caractéristiques et les UF constituantes de chaque structure fouillée, complétée d'un cliché ou d'un plan de détail.

Pour ménager une meilleure vision d'ensemble, les vestiges sont abordés dans l'ordre chronologique (romains et laténiens), puis par secteurs. Parallèlement et consécutivement à la fouille du sanctuaire laténien a été poursuivie la documentation des vestiges d'occupations pré- et protohistoriques sous-jacents (Néolithique, âge du Bronze, premier âge du Fer/Hallstatt), partout où ils ont été épargnés par les aménagements postérieurs. Ces vestiges discontinus et très localisés font l'objet d'une présentation séparée.

### Secteur ouest

Ce secteur couvre une zone du sanctuaire pratiquement inexplorée, de part et d'autre d'un premier sondage ouvert l'année précédente (cf. rapport 2003 : tranchée Ouest). Il forme un grand « L » d'environ 290 m<sup>2</sup>, suivant les branches septentrionales et occidentale du péribole laténien.

Dès le premier décapage à la pelle mécanique, la puissance des niveaux archéologiques s'est révélée très faible dans la partie nord-ouest du secteur : le substrat rocheux a été atteint par l'excavatrice à moins de 30 cm de la surface des labours. L'arasement total des structures s'explique par une remontée du substrat en direction de l'ouest (fig. 3). La moitié sud du secteur, en revanche, s'est avérée mieux conservée, grâce à la présence de maçonneries d'époque romaine (*fanum*) et d'une dépression du substrat localisée entre deux remontées de basalte, qui ont constitué une bonne protection des couches archéologiques contre les labours.

Plusieurs creusements d'époque récente ont entamé les niveaux archéologiques gallo-romains et protohistoriques. Il s'agit tout d'abord des fosses [13540] et [13686], qui semblent former un seul et unique creusement avec la structure [12823]. Cette structure, qui se prolonge sous le muret de bordure de la parcelle, n'a pas été fouillée dans son intégralité. Elle recoupe toutes les structures environnantes jusqu'au substrat [13999], soit la branche ouest du fossé périphérique laténien [13750], et l'angle nord-ouest de la galerie du *fanum*, composé des tranchées de fondation [13503] et [13523]. Son remplissage très meuble [13541] et [13687] est constitué de gros modules de basalte et de pouzzolane (40 cm), de gros fragments de tuiles et d'amphores (20 cm), dans une matrice limono-argileuse

contenant de nombreux nodules de mortier. Le comblement [13687] a livré une boîte de conserve rouillée, qui confirme la datation moderne de la structure.

Un second creusement [13538], localisé dans l'angle du péribole laténien, pourrait être rattaché à cette période, bien qu'aucun élément de mobilier caractéristique n'ait été retrouvé dans son remplissage. Il pourrait également être attribué à une phase tardive des aménagements gallo-romains. Son niveau d'apparition [574,35 m NGF] et sa relation stratigraphique avec les structures environnantes plaident néanmoins pour une datation plus récente.

Ce creusement sub-ovale de 7,5 m de long, d'une largeur variant entre 1 m et 3,5 m a un profil en forme de cuvette, s'approfondit brutalement en son centre, au niveau du fossé périphérique laténien qu'il recoupe partiellement [573,23 m NGF]. Le creusement central présente une forme carrée de 1,5 m de côté, implantée dans le basalte. Il a été fouillé par la moitié, jusqu'à une profondeur de 1,8 m. [572,40 m NGF]. Pour des raisons de sécurité, la fouille de cette structure n'a pas été menée plus profondément.

Trois remplissages bien distincts ont été mis en évidence dans cette structure : un remplissage de surface localisé au centre [13505, 13515, 13508], contenant de petits fragments de calcaire, de tuiles et de mortier interprétés comme les reliquats des niveaux labourés. Le second comblement [13516, 13509, 13511] constitue la majeure partie du remplissage, composé d'un empierrement de gros modules de basalte et de pouzzolane [13516, 13509, 13511]. Le dernier remplissage [13537, 13522], qui contient des éléments de mortier, de tuiles, de calcaire et d'amphores très fragmentés, tapisse les parois du creusement dès le niveau d'apparition de la structure.

Malgré l'absence de parement, la forme carrée très régulière du creusement central, sa profondeur et la stabilité de la roche dans cette zone, plaident pour un aménagement de puits postérieur à la période romaine. Son implantation à l'aplomb du fossé laténien peut s'expliquer par le souci d'exploiter à moindre frais les creusements existants. La présence d'un premier puits creusé dans l'angle nord-est du fossé de péribole, également postérieur à l'abandon du sanctuaire antique, corrobore cette hypothèse (voir Rapport 2002).

## Secteur Sud

Le décapage extensif de la zone située au sud du sanctuaire avait pour principal objectif le dégagement des structures repérées dans les quatre sondages ouverts lors de la campagne 2003 (voir le rapport 2003, 28-29).

Ce décapage a porté sur une zone d'environ 270 m<sup>2</sup>, située entre les cotes E 1095 / N 1097 et E 1116 / N 1110. Les numéros d'unités de fouille attribués à ce secteur sont compris entre 13200 et 13400, soit un total de 101 UF ayant été créés pour cette zone.

Le secteur sud avait permis la mise au jour d'un tronçon de la branche méridionale du fossé de péribole laténien, d'une partie des poteaux appartenant à la galerie périphérique (Rapport 2003 29 fig.19) et d'un dépôt localisé, identifié à l'angle sud-ouest de l'enclos B (*ibid.* fig.20).

Le décapage extensif réalisé cette année avait pour autre objectif la validation du tracé de l'enclos C, dont plusieurs trous de poteau avaient été recoupés par les sondages (voir Rapport 2003 29). Son plan et sa fonction réelle restaient à établir : présence ou absence de poteaux porteurs, continuité ou arrêt de l'alignement de poteaux en direction de la branche ouest du grand fossé périphérique, présence ou non d'une entrée en rapport avec la structure, bâtiment couvert ou simple enclos ?

Le décapage extensif de la zone sud a permis de répondre à la majorité des interrogations concernant l'enclos C tout en apportant de nouvelles données concernant les autres structures repérées dans cette zone en 2003.

La forte érosion de toute la partie sud-ouest du sanctuaire, due à une remontée du substrat rocheux, affecte fortement l'état de conservation des vestiges présents dans ce secteur. Ainsi, la campagne 2003 n'avait pas pu mettre en évidence la présence de sols d'occupation ou de structures en positif liées à l'époque romaine et laténienne. La campagne de cette année confirme l'arasement total de toute la partie centrale de la zone. Le socle géologique du plateau y affleure directement, sous une couche arable d'une vingtaine de centimètres. La nature volcanique du sous-sol et sa formation par coulées de lave successives provenant du cône de déjection du cratère situé à l'ouest du plateau expliquent l'irrégularité du terrain géologique : sa surface forme une série de vagues, qui ont piégé le matériel dans des plis ou, au contraire, l'exposent directement à l'érosion des labours. Tout le centre

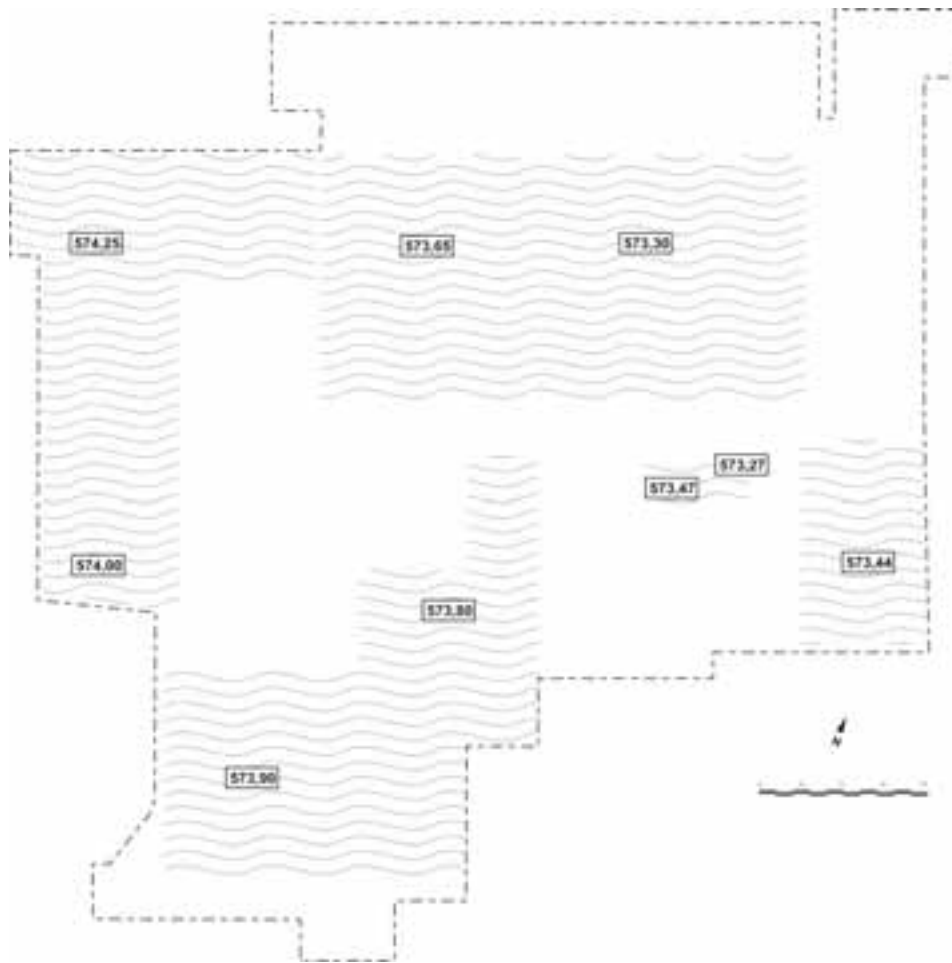


Fig. 3 – Corent 2004 : zones fouillées jusqu'au substrat et mesures d'altitude mettant en évidence sa remontée en direction du sud-ouest (plan J. Gasc).

du secteur sud a été arasé par l'exploitation agricole de la parcelle, ce qui explique également le peu de relations stratigraphiques existant entre les diverses structures du secteur sud (voir diagramme stratigraphique, annexe 1-2).

### Secteur Est

La fouille de ce secteur s'est focalisée sur une portion du site déjà décapée lors de la campagne précédente, soit la moitié sud restante du secteur Sud-Est ouverte en 2003. Située entre les coordonnées E1132/N1106 et E1142/N1112, cette surface d'à peine 60 m<sup>2</sup> se caractérise par une très forte concentration de vestiges, étagés sur près de deux mètres de hauteur. Les numéros d'Unités de fouille (UF) attribués à ce secteur se situent entre 13000 et 13100, soit un total de 94 UF.

Cette campagne a permis le démontage, phase par phase, de la branche du péribole située au sud de l'entrée mise en évidence en 2003 : galerie et cour gallo-romaine, fossé et galerie d'époque gauloise, ainsi que les niveaux de sol correspondants. Leur superposition, corrélée à d'importants ensembles de mobilier, a permis d'affiner la chronologie relative et absolue des phases d'aménagement distinguées lors des précédentes campagnes.

Les structures se distinguent par leur état de conservation relativement satisfaisant. Contrairement à la portion fouillée en 2003, fortement affectée par une tranchée d'épierrement moderne d'orientation est-ouest, aucune perturbation d'époque moderne n'y a été repérée.

## Sondage Nord

L'ouverture d'un premier sondage dans la parcelle ZA 20, située au nord du sanctuaire, marque le début d'une extension des fouilles à l'extérieur du sanctuaire. Directement contigu à la limite nord du sanctuaire de la parcelle 59, dont il n'est séparé que par le chemin actuel et les murs de la galerie romaine, ce champ agricole d'environ 70 X 140 m de côté présente une surface exploitable de plus de 5000 m<sup>2</sup>.

Suggérée dès 1991 par les prospections au sol, sa richesse archéologique avait été confirmée par un sondage ouvert en 1992 (Guichard et Collis 1992) et une série de photos aériennes réalisées par F. LONTCHO et F. BESSE au début de l'été 2003 (Rapport 2003), qui avaient mis en évidence une densité et une ampleur de vestiges comparables à ceux fouillés sur la parcelle ZA 59. Orientée parallèlement au chemin, sur une longueur de 24 m sur 4 m de largeur, la tranchée de sondage fouillée en 1992 avait notamment mis au jour une vaste aire empierrée de blocs de basalte, associée à deux larges trous de poteau. Cette structure large de plusieurs mètres semblait délimiter un podium, une place ou une voie d'accès. Elle reposait sur un vaste niveau de sol constitué de milliers de tessons de panse d'amphores et de blocs de basalte épars, jonché d'objets de nature variée : fragments de céramique et d'amphore, os animaux et humains, dont un demi-crâne posé sur le sol, de nombreuses monnaies, parures en bronze et en fer, ainsi que plusieurs appliques de boucliers en fer, soumises à des coups et à des torsions volontaires caractéristiques de mutilations d'armes reconnues sur les sanctuaires du nord de la Gaule.

Malgré ces résultats encourageants, ce sondage n'a pas donné suite à une fouille extensive. Les recherches se sont concentrées en 1993 sur la parcelle ZA 59 située plus au sud, permettant la découverte et l'identification du sanctuaire. L'interruption des fouilles dans ce secteur pour une durée de douze ans laissait présager un mauvais état de conservation des vestiges, exposés à une longue érosion liée à la poursuite des labours depuis 1992. La qualité de la couverture végétale zonée sur les clichés aériens effectués en 2003 permettait néanmoins de supposer qu'ils y étaient mieux préservés qu'à d'autres endroits du plateau.

Sur ce point précis, la reprise des fouilles en 2004 apporte une réponse claire. Une tranchée de sondage d'environ 60 m<sup>2</sup> a été ouverte début août, perpendiculairement à celle de 1992, entre les cotes E 1130/N1152 et E1134/N1164. Après décapage de la couche de labours à la pelle mécanique (aide technique de la commune de Veyre-Monton), sur une profondeur de 20 à 30 cm, l'état des vestiges s'est avéré beaucoup plus satisfaisant que prévu. Le recoupement partiel du sondage de 1992 a permis de retrouver l'intégralité des bâches qui en assuraient la protection. Mieux encore, les structures laténiennes environnantes sont apparues mieux conservées et plus lisibles que celles mises au jour en 1992 : sols d'occupation, empièvements et murets en pierre sèche affleurant à moins de 30 cm de la surface, intégralement conservés en dépit de leur fragilité. Selon l'exploitant de la parcelle, M. FAYY, la nature du sol ne justifie pas l'emploi de socs de charrue de gros gabarit (supérieur à 30 cm). Ce qui explique que la profondeur des labours ait peu fluctué depuis le remembrement des parcelles opéré dans les années 1960.

Ce secteur n'a pas livré la moindre trace de constructions, de niveaux, ni même de mobiliers liés à l'époque romaine. D'infimes fragments de tuiles et de mortier inclus dans la terre de labours ont sans doute été charriés par les charrues. Ils proviennent vraisemblablement des niveaux de démolition du sanctuaire situé au sud du chemin, plutôt que d'une autre construction située à proximité, dont les fondations auraient immanquablement entamé les niveaux sous-jacents.

Avant décapage, une tranchée de sondage d'un mètre de largeur a été ouverte le long de la limite orientale de la zone de fouille, entre les cotes E 1134-E1135 et N1156-N1165. Menée par endroits jusqu'au terrain naturel, elle a d'emblée mis en évidence l'ampleur stratigraphique des niveaux laténiens, étagés sur une quarantaine de centimètres. Elle a aussi révélé celle des niveaux pré- et proto-historiques sous-jacents, reconnus sur une profondeur à peu près équivalente.

La fouille de ce secteur a été ralentie par les fortes précipitations survenues dans le courant du mois d'août. À la différence de la parcelle ZA 59, drainée par les fossés du sanctuaire laténien, la parcelle ZA 20 est sujette à des inondations régulières aggravées par son sous-sol argileux, favorable à la rétention des eaux de pluie. Les vestiges mis au jour se sont trouvés, à deux reprises, immergés sous

plus de cinquante centimètres d'eau boueuse (fig. 4). La poursuite des fouilles a nécessité l'intervention de brigades de pompiers disposant des systèmes de pompage adéquats et la mise en place d'étais, destinés à limiter les infiltrations d'eau. Ces inondations et les opérations de pompage consécutives ont entraîné, outre une perte de temps, une dégradation partielle des sols et des structures. Leur documentation exhaustive a néanmoins pu être assurée, par des relevés de détail suivant immédiatement leur mise au jour. Leur couverture photographique, en revanche, est incomplète : la prise de clichés d'ensemble à chaque étape du démontage aurait nécessité un nettoyage complet des structures, qui n'a pu être réalisé faute de temps.



Fig. 4 – Parcelle ZA 20 : inondation du sondage Nord suite aux pluies du mois d'août.

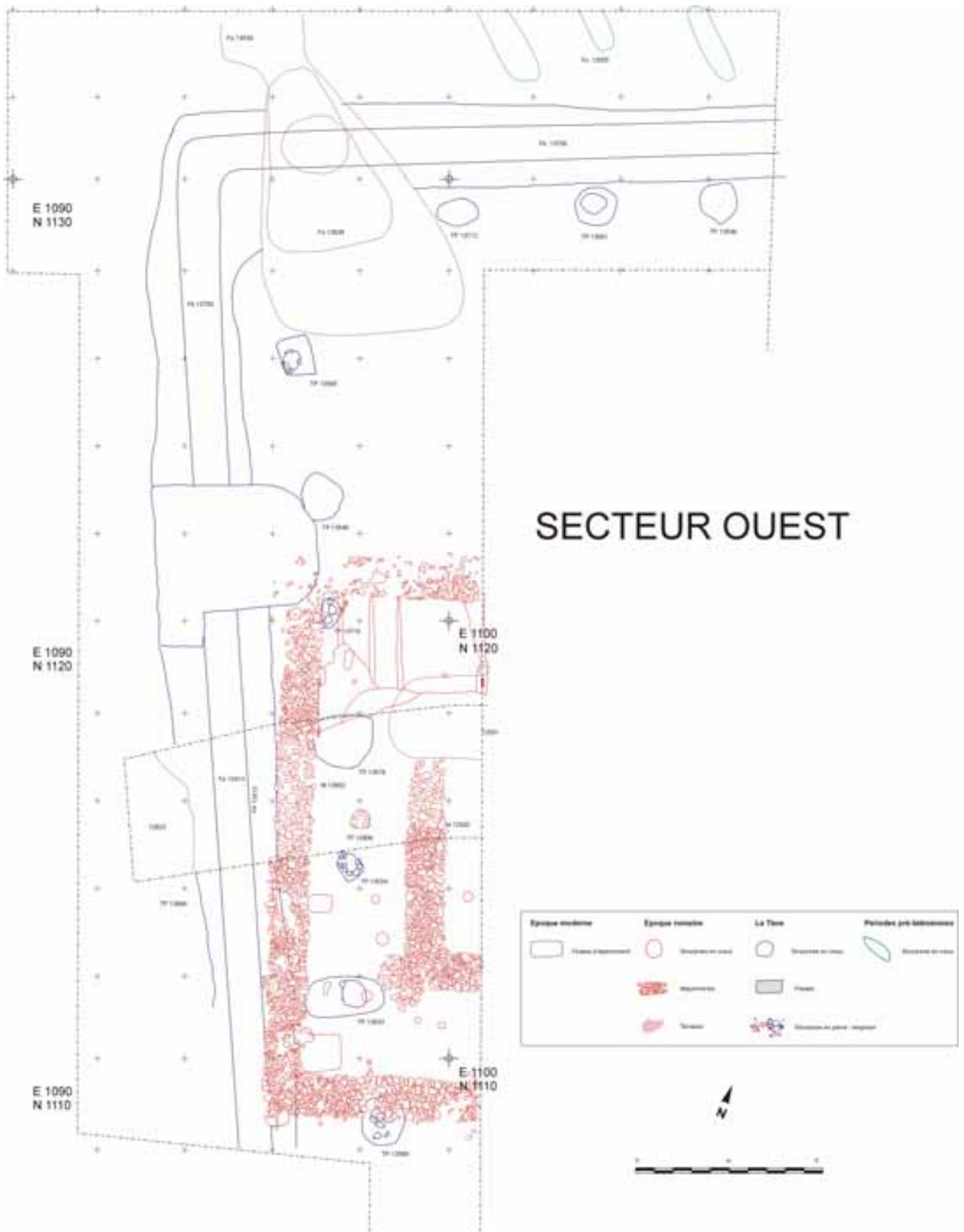


Fig. 5 – Secteur OUEST : plan et localisation des principales structures (hors *fanum* : cf. plan de détail fig. 10)

# SECTEUR SUD

Époque romaine	Époque médiévale	La Tène	Périodes pré-historiques
Plan de l'habitat	Structures en bois	Structures en bois	Structures en bois
	Murs en pierre	Puits	
	Tombeaux	Structures en bois - squelette	

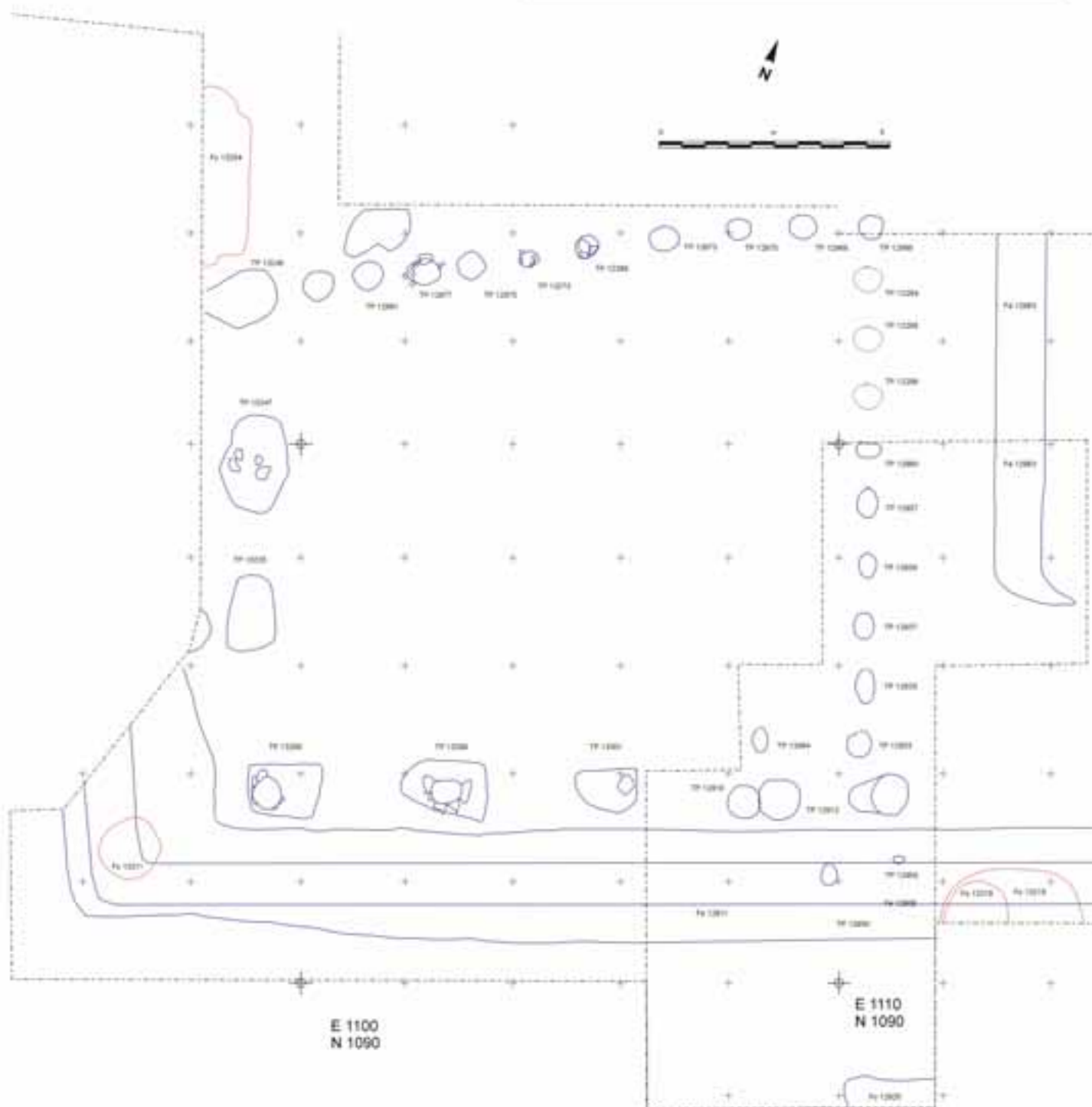


Fig. 6 – Secteur SUD : plan et localisation des principales structures.

# SECTEUR EST

Epoque moderne	Epoque romaine	La Tène	Périodes pré-laténiennes
 Fosses d'épurement	 Structures en creux	 Structures en creux	 Structures en creux
	 Maçonneries	 Fossés	
	 Terrazzo	 Structures en pierre / amphore	

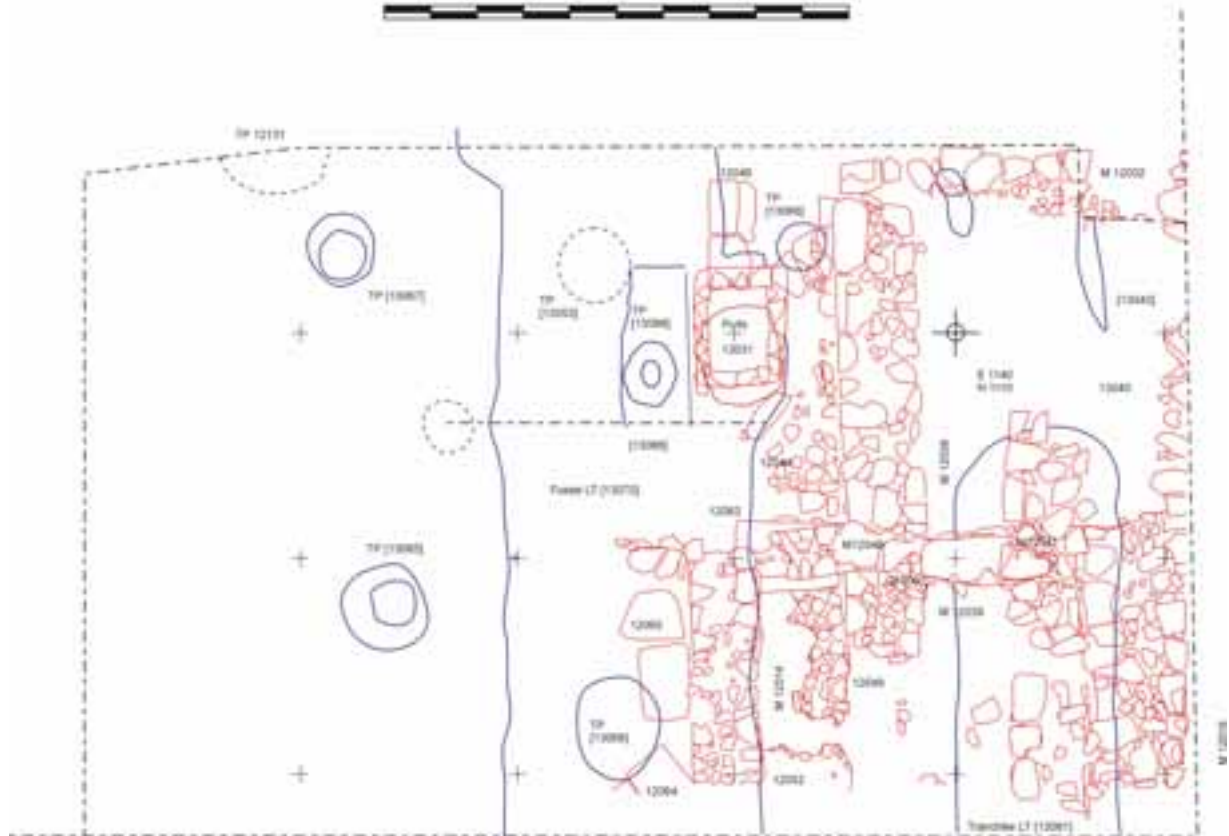


Fig. 7 – Secteur EST : plan et localisation des principales structures.



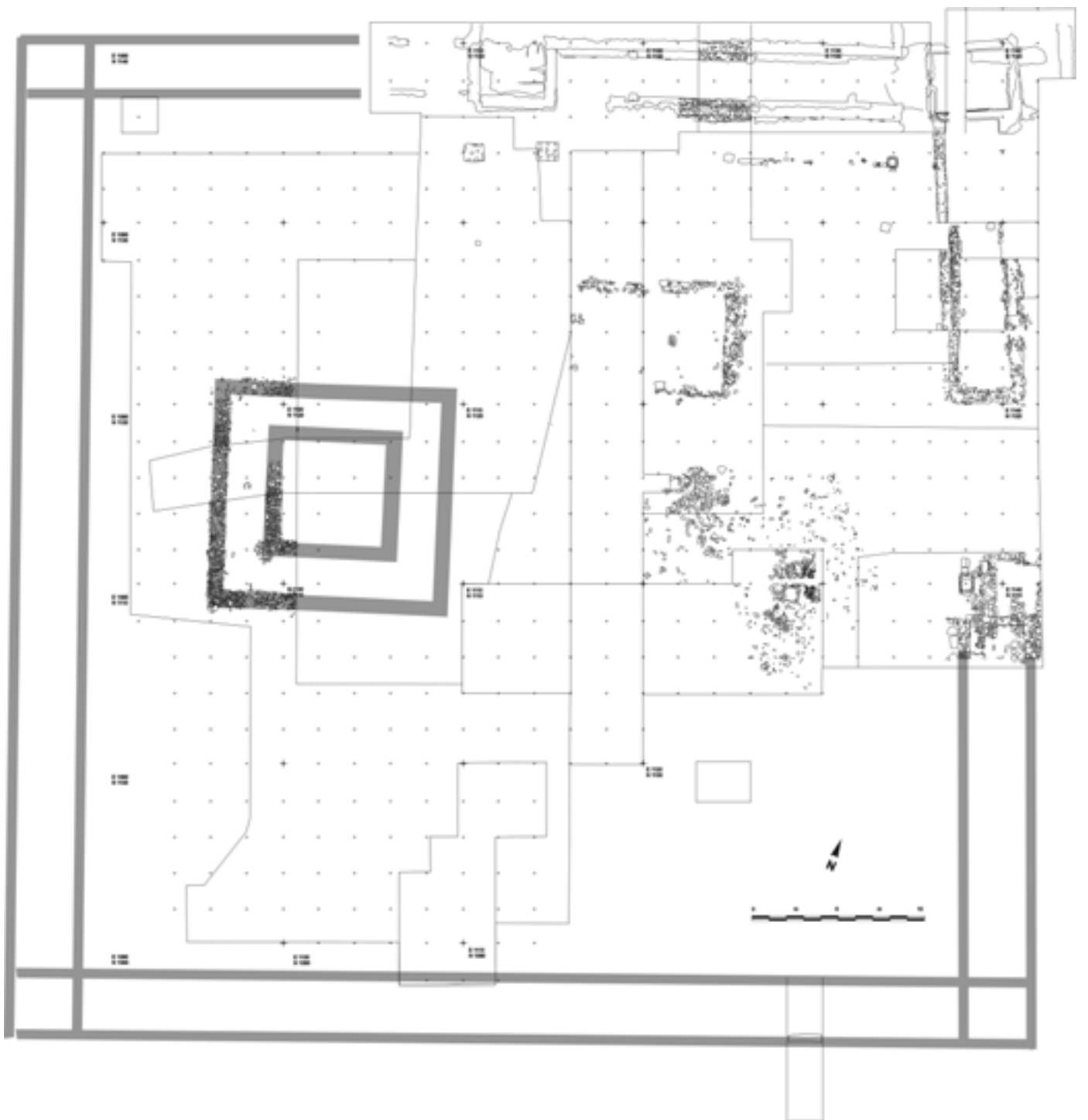


Fig. 8 – Coirent 2004 : plan général des vestiges d'époque romaine.

# Époque romaine (I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

## Secteur ouest

Du fait de l'arasement des vestiges, la moitié septentrionale du secteur Ouest n'a pas livré beaucoup de structures datant de la période romaine. Seules deux structures en creux y sont perceptibles.

La première [13560] est une fosse carrée aux angles arrondis de 95 cm de côté et de 50 cm de profondeur, apparue dès le décapage à la pelle mécanique (Alt. 574,21 m NGF). Elle comprend deux remplissages : le comblement supérieur [13502] est très riche en nodules de mortier (5 cm) et en fragments de tuiles et d'amphores (10 cm) ; de matrice identique, le comblement inférieur [3561] s'en distingue par la présence de nombreux restes de faunes et de céramiques. Cette fosse est alignée avec les deux bases de colonnes [12506] et [12516] découvertes en 2003. Étant donné sa situation et son remplissage riche en mortier, on peut émettre l'hypothèse qu'elle constitue le négatif de récupération d'une base de colonne.

Une autre fosse carrée apparue au décapage mécanique [Alt. :574,35], près de l'angle nord-ouest du fossé périphérique de l'enclos laténien, mesure 1,10 m de côté pour 70 cm de profondeur. Elle se prolonge sous la berme nord du sondage. Son remplissage contient de nombreuses esquilles d'os et des nodules de mortier (3 cm). Elle est recoupée par le creusement [13538].

## Fanum

Les vestiges d'époque romaine se concentrent principalement dans la moitié méridionale du secteur, à l'est du péribole gaulois. La campagne 2004 a permis de mettre au jour un grand bâtiment identifié au *fanum* principal du sanctuaire gallo-romain (fig. 9-10).

Ses murs [M 12502 et M 12802 (2003)] avaient déjà été recoupés par une tranchée de sondage ouverte dans cette zone en 2003 (rapport 2003 : tranchée Ouest). La faible surface sondée, la destruction des maçonneries par les labours et tranchées d'épierrement modernes n'avait pas permis de les identifier – leur orientation et leur parallélisme avait conduit à les interpréter comme un tronçon de la galerie occidentale du péribole gallo-romain. L'aspect canonique du bâtiment permet heureusement de pallier ces lacunes.

Ce bâtiment maçonné comprend une *cella* entourée d'une galerie extérieure. À peu près alignée sur les points cardinaux, son orientation est légèrement décalée par rapport au nord magnétique, comme la plupart des structures d'époque laténiennes et romaines fouillées sur le sanctuaire. L'ensemble repose sur des tranchées de fondation qui constituent les seuls vestiges conservés. Aucun niveau de sol et aucune élévation de mur lié au bâtiment n'ont pu être observés dans cette zone, du fait de l'arasement des couches archéologiques. Une récupération systématique des pierres de calcaire constituant les murs du bâtiment constitue une autre explication plausible.

Le tracé de la *cella* est délimité par les tranchées de fondation de ses murs ouest [M 13610 [= 12502(2003)], sud [M 13528] et la tranchée de récupération de son mur nord [13655]. Ils permettent de restituer un bâtiment central carré d'environ 6 m de long. Les tranchées de fondation des murs ouest et sud [13610 et 13528] présentent une construction soignée, de technique identique. La tranchée de 40 cm de profond est d'abord comblée par des blocs de calcaire et de basalte de taille moyenne (20 cm) sans aucune liaison de mortier. Elle soutient un radier composé presque exclusivement de blocs de basalte, à peu près rectangulaires (15 cm en moyenne) et agencés de chant, de sorte à laisser très peu de vide. Ce radier [13609, 13527] constitue l'assise de réglage des murs du bâtiment. Le mur nord a disparu, arraché par une tranchée de récupération [13656]. Aucune trace de soutènement n'a pu être distinguée dans les murs de la *cella*, à l'exception d'un possible trou de poteau [13559] implanté dans le mur sud. Dans l'angle sud-ouest du bâtiment, une excroissance des tranchées de fondation [13642], de même facture que les murs de la *cella*, permet d'imaginer un système de contrefort ou une colonne d'angle externe. Le négatif de la tranchée de récupération du mur nord suggère le même aménagement à sa jonction avec le mur ouest.



Fig. 9 – Secteur Ouest : murs du *fanum* en cours de dégagement et niveau d'apparition des structures en négatif (vue vers le nord).

La galerie du temple qui enceint la *cella* mesure 12 m de côté. Ses murs se présentent également sous la forme de tranchées de fondation, d'une largeur de 0,9 à 1 m, pour une profondeur conservée variant entre 20 cm au nord à 60 cm pour les fondations du mur sud. Le mur ouest [13523] [= 12802 (2003)] s'implante le long du fossé gaulois, dont il perfore les couches de dépôts supérieures. Ses fondations en tranchée étroite sont comblées de blocs de basalte et de pouzzolane de 10 à 20 cm de moyenne, non liés au mortier (fig. 12). Nettement mieux conservées dans la partie sud de la tranchée, elles constituent la semelle de fondation des murs de la galerie. La tranchée de fondation du mur sud de la galerie [13526] présente un remplissage supérieur [13525] identique à celui du mur ouest ; son remplissage inférieur [13718], en revanche, se compose de blocs de basaltes plus conséquents, pouvant atteindre jusqu'à 60 cm, mêlés à de nombreux fragments d'amphores et d'ossements animaux. Cette différence est sans doute liée à l'épaisseur du sédiment sous-jacent, qui a nécessité une fondation plus importante [Alt. de fond : 573,55 m NGF]. Dans les autres tranchées d'implantation du bâtiment, à l'ouest et au nord, la stabilité de la construction est assurée par le substrat rocheux tout proche [Alt. de fond : 573, 90 m NGF]. La présence d'amphores et de faune peut être mise en relation avec les niveaux transpercés par le creusement de la tranchée, vraisemblablement inclus aux terres de remblai. Des trois murs de la galerie, le mur nord [13504] est le plus altéré (20 cm de profondeur sur le côté est). Son remplissage [13504] est constitué de quelques blocs de basalte et de pouzzolane non agencé et peu nombreux : il trahit une récupération presque totale des maçonneries, qui ont également souffert de l'arasement des charrues.

Sur la partie conservée des murs de la galerie, plusieurs indices plaident pour une élévation mixte utilisant le bois : leur maçonnerie comporte de nombreuses lacunes, liées à des concentrations de mortier, qui permettent de reconnaître une série de trous de poteau implantés dans le mur sud [13565, 13567, 13571, 13573] et ouest [13657]. Leur profondeur peu accentuée (au maximum 15 cm), l'absence d'éléments de calage et la profondeur des fondations du mur sud (60 cm) ne permettent pas de trancher avec certitude entre une construction en dur ou une construction mixte. Cette seconde hypothèse ne peut être écartée, eu égard à l'état de conservation de l'édifice. Il est également envisageable que les poteaux des murs sud et ouest aient été implantés directement dans le solin maçonné, posés sur la semelle de fondation.



SONDAGE 2003



Fig. 10 – Secteur Ouest : plan du *fanum* et des structures en négatif associées.

Plusieurs structures gallo-romaines ont été mises en évidence à l'intérieur de la galerie du *fanum* : sa moitié septentrionale située au nord du sondage de 2003 a permis de reconnaître un ensemble de trous de poteau, quelques fosses et des solives parallèles, préservées des labours (fig. 11).

Les trous de poteau [13593, 13620, 13637, 13638, 13640, 13647, 13671 et 12806 (2003)] constituent un ensemble tout à fait homogène – le TP [13647] mis à part, qui semble dû à un animal fouisseur. Ces trous de poteau sont tous disposés autour de la *cella*. Aucun alignement cohérent n'a été mis en

évidence. De même facture que les autres, le TP [13619] se trouve à l'intérieur même de la *cella*. De forme ronde, ces trous de poteau mesurent 20 cm de diamètre en moyenne, pour une profondeur variant entre 5 cm et 26 cm. La plupart d'entre eux sont exempts de calage. Seule la structure [13636] présente un calage léger, formé d'un fragment de tuile et d'un petit module de calcaire. La relation entre ces structures est particulièrement nette, si l'on considère leur remplissage. Toutes contiennent de petits nodules de mortier (5 cm) et des éclats de calcaire jaune, qui facilitent leur identification sur le terrain. Ces constituants évoquent un piégeage de matériaux résultant de l'affaissement du niveau de travail (taille de la pierre et gâchage de mortier) lié à la construction de l'édifice. Ces vestiges inspirent deux interprétations divergentes : celle d'un échafaudage lié la construction de la *cella* du sanctuaire, ou d'un bâtiment en bois matérialisant une phase précoce du temple. La légèreté des structures (faible diamètre, pas de calage) plaide plutôt pour la seconde hypothèse.

Cinq fosses [13563, 13590, 13595, 13597, 13623] découvertes à l'intérieur de la galerie du *fanum* peuvent également être associées à la construction de l'édifice. Sans leur attribuer une interprétation définitive, leur remplissage mérite une description détaillée. Les fosses [13563] et [13590] se trouvent aux angles nord-ouest et sud-ouest de la galerie. La fosse [13590], présente une forme carrée de 56 cm de côté et coupe les couches de dépôts laténiens ; la fosse [13563], de forme rectangulaire de 80 cm de large et de 1 m de long, entame quant à elle le trou de poteau de la galerie laténienne [13719]. Leur remplissage est assez similaire : il est constitué de nombreux nodules de mortier (1 à 5 cm), de nombreux éclats de calcaire jaune (5 cm), d'éclats de tuiles, de tesselles (13593) et d'un fragment d'enduit peint ou de sol violacé, orné de tesselles évoquant un motif de type *opus signinum* [13593]. Ce type de remplissage se retrouve dans les autres fosses internes de la galerie. Chacune d'entre elles contient, soit des éléments caractéristiques de la composition d'un terrazzo (tuiles et amphores concassées, associées à de gros nodules de mortier) soit des éléments de sols en mortier construits [13598]. Ces piégeages plaident, à première vue, pour la présence d'un sol en terrazzo dans la galerie du *fanum*, entièrement récupéré ou arasé par les labours. L'absence des radiers de fondation (*statumens*) s'oppose néanmoins à cette hypothèse, tout comme la préservation des tranchées de fondations des murs du *fanum* à hauteur de l'assise de réglage des murs de la *cella*, située juste en dessous du niveau de sol gallo-romain.

Des modules de calcaire présents dans la fondation des murs de la *cella* attestent, par ailleurs, le ré-emploi d'autres matériaux pour la construction du *fanum*. Il semble donc que ces fosses doivent être mises en relation avec la construction du *fanum*, plutôt qu'avec son occupation ou sa destruction. Les éléments de terrazzo ont vraisemblablement été récupérés sur d'autres bâtiments du sanctuaire. Le fragment d'*opus signinum* pourrait être attribué à la phase 3 de Vincent Guichard (cf. rapport 1993, p. 51) ; ce qui reviendrait, du même coup, à rattacher l'édification du *fanum* à la phase 4 du sanctuaire, datée de la fin du II<sup>e</sup> siècle, voire du début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

D'autres arguments invitent à situer sa construction dans la phase de remonumentalisation du complexe religieux survenue à la charnière des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. La tranchée de fondation de la *cella* a livré un tesson de céramique sigillée Drag. 37 à médaillon circulaire de mauvaise facture, typique des

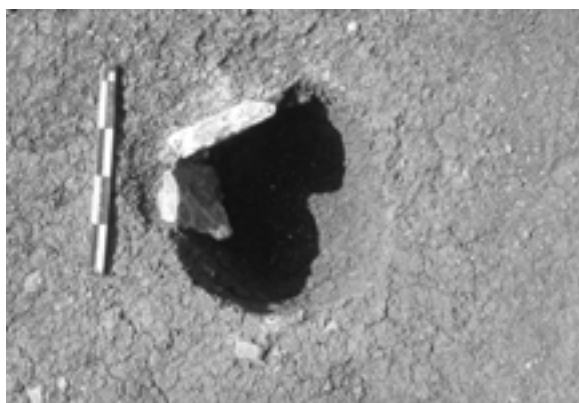


Fig. 11 – Secteur Ouest : traces de solives (en haut, vue vers le nord) et négatif de trou de poteau (en bas) à l'intérieur de la galerie du *fanum*.

dernières productions de Lezoux. L'aspect monumental du bâtiment, situé dans l'axe de l'entrée du péribole fouillée en 2003, permet d'affirmer qu'il s'intègre au même programme de construction.

Les dernières structures gallo-romaines situées à l'intérieur de la galerie corroborent cette hypothèse. Il s'agit des structures [13602,13604,13606], qui correspondent à des tranchées de 10 cm maximum de large pour une longueur allant de 50 cm à 2 m. Elle se différencie du substrat environnant par leur remplissage graveleux, contenant quelques nodules de mortier et éclats de tuiles. Ces structures peuvent être interprétées comme des solives, des négatifs marquant l'emplacement de poutres de soutènement d'un plancher en bois recouvrant la portion de sol séparant les murs de la *cella* et de la galerie. On les retrouve uniquement au nord du sondage 2003. Aucune trace de solive n'a pu être mise en évidence au sud de ce sondage – sans doute à cause de la nature du terrain, où affleurent les lambeaux de sol laténien qui rendent sa lecture difficile. Leur présence va à l'encontre d'un sol en *terrazzo* et valide l'utilisation d'un mode de construction mixte, combinant murs maçonnés, plancher, soutènements et charpente en bois.

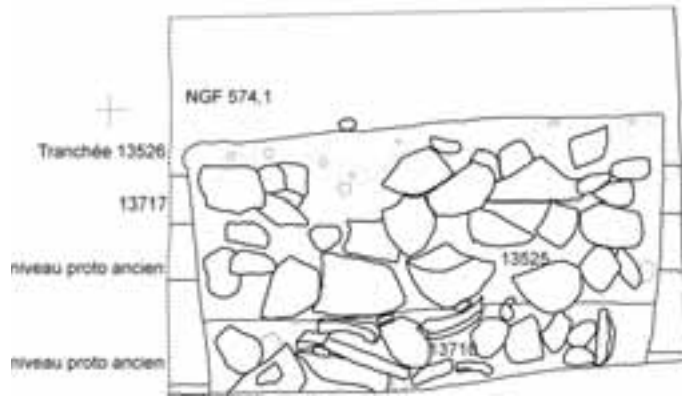


Fig. 12 – Secteur Ouest : relevé en coupe du mur occidental de la galerie du *fanum*.

Les niveaux de sol de la galerie et de la *cella* étaient pratiquement exempts de mobilier datables, à l'exception de quelques éléments résiduels arrachés aux niveaux laténiens (amphores républicaines). Les dépôts d'ossements qui les parsèment ne peuvent donc être rattachés avec certitude à la période de fonctionnement du *fanum* à l'époque romaine. Ils se distinguent néanmoins par leur composition particulière, qui tranche clairement avec le faciès faunique du fossé laténien adjacent : à savoir, une forte prédominance des os de pied, perceptible durant la fouille. Métapodes, *calcanea*, phalanges et surtout, *talus* (astragales), recueillis au nombre de plusieurs dizaines, constituent l'essentiel des parties déposées. Cette observation devra être affinée par le biais d'identifications ostéologiques et de comptages plus précis. Il est difficile, à ce stade, d'établir si cette sélection recouvre des motifs pratiques (rejets de boucherie, d'artisanat) ou rituels : prélèvement et exposition des pieds, utilisation des astragales à des fins divinatoires ? Cette dernière hypothèse est envisageable, eu égard au contexte de ces petits ossements, privilégiés dans le monde gréco-romain pour l'exercice des prophéties. Elle l'est d'autant plus que cet usage a déjà été évoqué à propos d'astragales et de dés à jouer recueillis sur le site de Clermont-Ferrand « Le Brézet », déposés dans des contextes très similaires à ceux de Corent, quoique antérieurs à la période romaine (Poux et Vernet 2000 ; Poux 2004, 344-346). Cette interprétation reste néanmoins suspendue à une analyse archéozoologique plus poussée, permettant d'évaluer leur proportion exacte par rapport au reste du faciès faunique.

Une dernière structure romaine [13690] est apparue à la hauteur du fossé périphérique laténien [Alt : 574, 06 m NGF]. Il s'agit d'un fosse carré de 70 cm de côté, comblé de remblais [13691] contenant des nodules de mortier et des fragments de tuiles. Cette structure coupe le pavage d'amphores de la branche nord du fossé périphérique. Il est difficile d'en donner une interprétation plus précise. Leur proximité avec le *fanum* permet, sans plus de certitude, de l'associer à cette construction.

## Secteur Sud

Aucune couche d'occupation romaine n'a pu être mise en évidence dans ce secteur. Les rares lambeaux de sol observés, qui recouvrent par endroits des couches plus anciennes, datent de l'époque laténienne. Entièrement effacées par l'action des labours, les époques postérieures ne sont représentées que par les structures en creux. Au moins quatre structures fossoyées peuvent être mises en rapport avec les phases de construction et d'occupation du sanctuaire gallo-romain.

## Fosses et puits (?)

La première fosse UF [13254] est située en bordure orientale de la zone fouillée, entre les cotes E 1097,50/ N 1107 et E 1099,25/ N 1103. Incomplète, elle se prolonge au-delà des limites des fouilles (fig. 13). Elle se présente, dans sa partie reconnue, sous la forme d'une fosse trapézoïdale d'une longueur de 3,75 mètres dans son axe nord-sud. La structure dépasse de 1,5 mètre de la berme Ouest. Un pendage du fond de la fosse en direction de la berme ne permet pas de reconnaître sa profondeur réelle. A l'aplomb de la limite de fouille, la profondeur constatée était de 40 centimètres par rapport au niveau d'apparition de la structure (Alt : 574,08 m NGF). Elle est apparue, à ce niveau, sous la forme d'une concentration de matériel : tessons d'amphores de gros module (de 10 à 40 centimètres), nombreux fragments de faune, quelques tessons de céramiques et quelques fragments de *tegulae*. Elle se distinguait clairement du substrat environnant par la présence, dans son comblement, de nombreux nodules et éclats calcaires.

A l'intérieur de cette structure, au niveau du décapage, nous avons pu reconnaître deux aménagements :

A sa limite sud, une couronne de pouzzolane compacte suggérait la présence d'un poteau [13256] de 35 centimètres de diamètre indépendant de la fosse [13254]. Le comblement des deux structures n'a pu être différencié à la fouille : le poteau [13256] semble en définitive devoir être rattaché à la fosse [13254] et pourrait être interprété comme une possible structure de couverture. La proximité de la limite de fouille n'a pas permis d'identifier d'autres poteaux pouvant être rattachés à cette construction.

Une autre structure [13258] peut être rattachée directement à son comblement. Apparue au décapage, elle se situe quasiment au centre de la grande fosse [13254] (entre les cotes N 1104,80 et N 1106), dont elle reprend la forme quadrangulaire. Elle n'a pu être observée que sur une cinquantaine de centimètres, en-deçà de la limite de fouille. Son comblement supérieur tranche nettement par rapport à celui de la fosse [13254] : les traces de calcaire y sont beaucoup plus présentes et de gros blocs de basaltes (module de 30 à 40 centimètres) en occupent la périphérie. Plusieurs gros fragments de calcaire apparus en surface se sont révélés être des quarts de colonnes, en tous points identiques à ceux issus du parement du puits [13031] découvert cette année dans le secteur Est (voir *infra*).

Visibles uniquement en coupe, les vestiges de constructions calcaires qui comblent la fosse [13254] semblent former une « marche » d'une dizaine de centimètres de haut, descendant vers la fosse centrale [13258]. On peut l'interpréter comme un aménagement permettant d'accéder depuis le bord de la structure [13254] à la zone centrale [13258]. La proximité de la berme ne permet pas, en l'état, d'envisager une interprétation plausible de la cavité [13254] et de ses annexes [13256] et [13258]. La perspective d'une fouille plus complète de cette structure est limitée par la présence d'un grand noyer à quelques mètres seulement.

Une autre fosse [13211], de forme sub-rectangulaire (1,50 m sur 0,90 m pour 30 cm de profondeur) est apparue lors du décapage (NGF 574,28) dans l'angle sud-ouest du grand fossé de péribole laténien, entre les cotes E 1096/ N 1092 et E 1097,50/ N 1093,10. Cette fosse était clairement isolée des épandages de dépôts présents à la surface du fossé ; son remplissage de terre charbonneuse tranchait nettement avec le sédiment environnant ; son mobilier, en revanche, ne se différencie guère du reste du fossé : nombreux tessons d'amphores, ossements animaux et quelques fragments céramiques. Seule la présence d'un fragment de tuile à rebord (*tegula*) au fond de la fosse permet de l'attribuer à la période romaine, sans plus de précision.

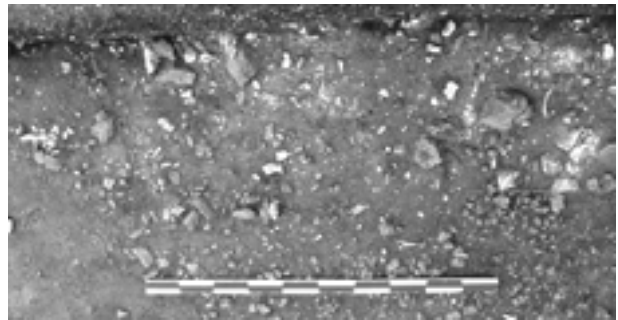


Fig. 13 – Secteur Sud : niveau d'apparition de la fosse / puits [13254] et vestiges de constructions calcaires visibles dans la coupe.

### Vestiges de démolition de la galerie sud

La fouille du secteur sud a livré deux autres fosses datant de la période romaine. Ces deux structures jouxtent directement la limite méridionale de la fouille. Mises au jour entre les cotes E1114,40 / N1098,20 et E1112,10 / N 1098, ces deux structures recoupaient les niveaux supérieurs de la branche sud du fossé périphérique laténien. La première de ces fosses [13219], de forme sub-circulaire (diamètre observé : 60 cm) recoupe la seconde [13218] (diamètre : 1,4 m). Ces fosses se trouvant en limite de fouilles, leur fond n'a pas été atteint. En coupe, la fosse [13219] présente une profondeur maximale de 40 centimètres. Le comblement de ces deux fosses est quasiment identique. La fosse [13219] se différencie de la première par un nombre moins important de vestiges. Ils sont caractérisés par la présence en grand nombre de blocs délités de calcaire (module de 15 à 5 cm), de blocs de mortier (même module), de basalte (module de 15-20 cm) et surtout, de nombreux fragments d'enduits peints monochromes de couleur rouge (fig. 14). Ces derniers semblent avoir été jetés ou déposés à plat dans la fosse [13218], face tournée vers le haut ou vers le bas.

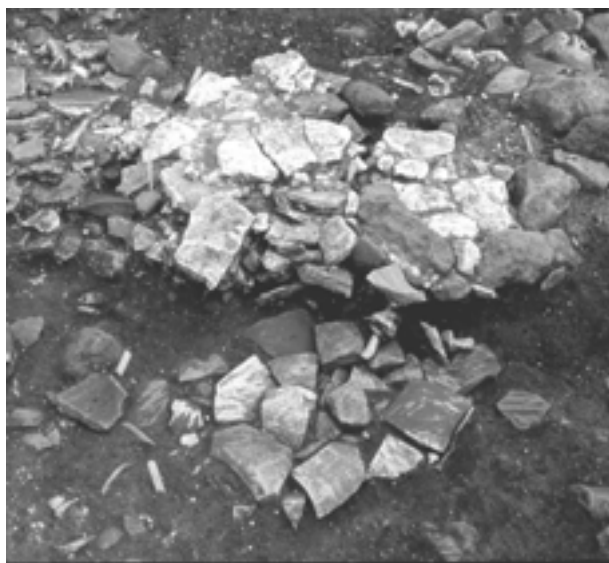


Fig. 14 – Secteur Sud : enduits effondrés et gravats de démolition dans la fosse [13218 et 13219].

La présence de ces enduits peints dans le comblement de ces fosses et la position des structures en limite sud du grand fossé périphérique [13222] permettent d'interpréter ces fosses comme des dépotoirs liés à la destruction et/ou à la réfection de maçonneries romaines édifiées à proximité immédiate. Un sondage effectué dans ce secteur par V. Guichard avait confirmé l'existence de murs maçonnés romains passant sous la limite de la parcelle, à quelques mètres des deux fosses (Rapport 1993). D'orientation est-ouest, ils semblent se rattacher à la branche méridionale de la galerie monumentale contemporaine du dernier état du sanctuaire gallo-romain, constituée d'éléments de construction identiques (mortier, plaques calcaires et enduits rouges monochromes). La couleur des enduits, caractéristique de la phase 4 de V. Guichard, situe le comblement de la structure au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Une structure située dans le coin sud/ouest de la zone (coordonnées E 1098,25 / N 1096,5) n'a pu être datée. Il s'agit d'une petite fosse de 75 cm de diamètre pour une quinzaine de centimètres de profondeur. Apparue au niveau du décapage (574,28 m NGF), son remplissage de terre granuleuse marron-rougeâtre ne contenait aucun matériel. Il peut aussi bien s'agir d'un creusement anthropique, que d'une anomalie du substrat. Le fait qu'elle soit coupée à l'ouest par la limite de fouille n'autorise, là encore, aucune attribution plus précise.

## Secteur Est

### Galerie orientale, branche sud

Les structures romaines présentes dans ce secteur ont, pour la plupart d'entre elles, déjà été reconnues lors du décapage qui a précédé la campagne 2003. Les numéros d'UF et de murs déjà documentés reprennent le numéro d'ordre de l'année précédente (12000...). Les nouvelles structures apparues en 2004 (notées 13000) ont été rajoutées aux plans généraux et de détail. Effectué au cours des premières semaines de fouille, le démontage des murs de la galerie a permis de confirmer et d'affiner un certain nombre d'observations faites lors de la précédente campagne et de compléter les données manquantes (fig 15) par ordre stratigraphique inversé. L'enregistrement des structures maçonnées a été réalisé sur deux types de fiches : les fiches UF communes à l'ensemble du site, d'une part, complétées par des fiches « structures maçonnées », d'autre part, précisant les différents types de construction et leurs détails constitutifs.

Les murs les plus tardifs ont été démontés en premier ([M 12040] et [M 12041]). Contrairement à ce qui avait été supposé en 2003, le terrazzo [12017] ne s'appuie pas contre ces structures mais se rat-



Fig. 15 – Secteur Est : relevé des maçonneries de la branche orientale de la galerie romaine située à gauche de l'entrée (plan 2003, complété des nouveaux murs mis au jour en 2004).

tache à une phase antérieure. Le mur oriental [M 12016] n'appartient à cette dernière phase qu'à partir de son assise supérieure ; ses deux premières assises, composées de blocs plus petits, se rattachent à la phase précédente. Les blocs situés à l'est de ce mur semblent devoir être associés à la destruction de cet état du mur.

À l'est des maçonneries, sous la démolition de [M 12016] se développe un niveau plat de mortier. Il semble s'agir d'un niveau de sol construit, qui se prolonge au-delà de la limite orientale de la fouille. Ce sol est installé sur un radier de blocs de basalte de même composition que le parement du mur : des blocs de basalte disposés côte à côte et reliés par une importante chape de mortier, qui crée une assise d'installation du niveau de blocs supérieur. Cette assise est reliée à l'assise du mur est-ouest [M 12039]. Ce dernier s'en distingue néanmoins par sa construction légèrement différente, associant des éléments de calcaire vraisemblablement récupérés d'un niveau de démolition précédent. Il ne présente un parement que sur sa face méridionale.

Ce mur fonctionne en parallèle avec le terrazzo [12017], installé sur un radier de construction [12042], lui-même relié directement à [M 12039]. La monnaie gauloise (bronze frappé à légende MOTVDIACA) découverte à l'intérieur du terrazzo ne permet pas d'en préciser la date de construction. Il est construit à partir d'éléments de démolition (tuiles et amphores concassées) mêlés au mortier. Son radier inclut des blocs de basalte, de pouzzolane, des fragments d'amphores et de tuiles, ainsi que des blocs de mortier.

Rattachés à la même phase, le mur [M 12014] et la dalle [12063] ont une assise en commun. La dalle est encastrée dans le mur, ce qui assure leur contemporanéité. Le mortier (avec des inclusions de pouzzolane) et le mode de construction (assise de mortier et éléments de démolition) sont très proches de [M 12039] et [M 13015]. La dalle repose directement sur un niveau de démolition composé de mortier et de fragments de tuiles, tout comme les dalles [12065] à l'ouest de [M 12014]. Le mur est construit sur une tranchée de fondation [13021]. Cette dernière est partiellement comblée par une assise de mortier épaisse (plus de 10 cm par endroits) et très compacte, qui sert d'assise de réglage pour l'arase de fondation.

Ce mur prend appui sur une ancienne canalisation [13023], recoupée en limite sud du secteur et bien visible en coupe (fig. 16). Sa partie supérieure en blocs de calcaire jaune doublait sans doute un tuyau en bois, entièrement disparu. Cette canalisation est recoupée par une structure repérée en 2003 ([12052] sur tranchée de fondation [13025]), interprétée comme un niveau de sol (fragments de terrazzo en surface). Ces deux tranchées de fondation avaient une triple fonction : asseoir correctement l'assise de fondation des maçonneries, d'une part, en rattrapant le décalage de niveau dû à la présence du grand fossé gaulois périphérique sur lequel s'implante directement [M 12014] ; assainir les fondations du mur, d'autre part, implanté à proximité d'une ancienne canalisation où avait circulé de l'eau.

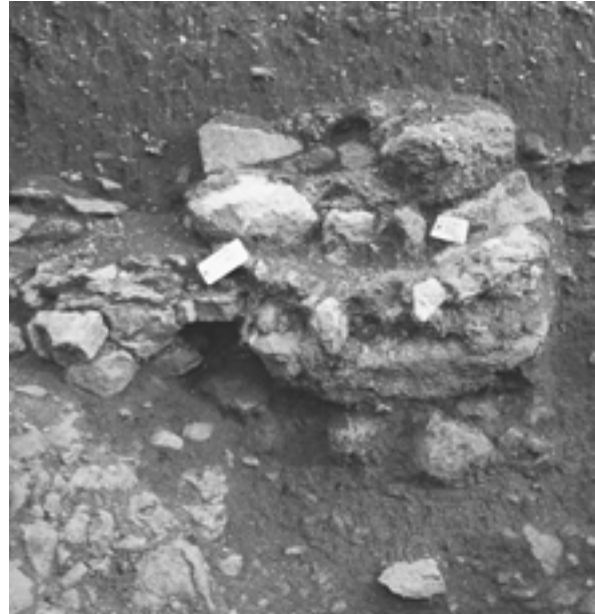


Fig. 16 – Secteur Est : fondation de mur et vestiges de canalisation visibles dans la coupe sud.

Le mur [M 12014] recoupe également une grande dalle en grès très friable [12064], d'orientation différente. Cette dalle fonctionnait, dans un état antérieur, avec un niveau de sol [13017] localisé localement à l'ouest de la galerie, à une altitude de 573,61 m NGF. Il est matérialisé par de petits blocs d'arkose de 10 cm de longueur et 5 cm de large en moyenne. Cette dalle se rattache peut-être aux niveaux d'empierrements visibles à l'ouest du mur nord-sud [M 12038]. Cet empierrement regroupe plusieurs numéros d'UF dont la liaison n'avait pu être assurée avant démontage des structures postérieures ([12049], [12044], [12048] ?). L'ensemble a été perforé par le puits [13031] dont il sera question plus loin. Ce puits est comblé dans sa partie supérieure par de nombreux éléments d'architecture en remploi (fragments de colonnes...) qui constituent son parement. Il semble avoir été comblé dans la troisième phase de la galerie et obstrué par un énorme bloc de calcaire. De même, le mur 12038 comportait une demi base de colonne cassée en deux, dont la forme arrondie a été placée à l'intérieur du mur (objet n°46 et 47).

Un premier état de la galerie romaine maçonnée, dont l'existence était suggérée en 2003 par une partie du mur [M 12066], a pu être appréhendé de manière plus précise : un second mur et un prolongement de [M 12066] sont apparus sous le radier de terrazzo, sous forme de gros blocs de basalte alignés avec les blocs précédemment mis au jour. Le radier a protégé une partie de la démolition de ce mur. Le mur perpendiculaire [M 12039] s'appuie sur une partie de ces blocs pour sa construction. Un deuxième mur [M 13019] est parallèle à [M 12066]. Sa construction est identique (fondation de blocs de basalte, sans mortier, implantée dans une tranchée de fondation). Ces murs sont construits avec des blocs de taille assez importante, avec un parement irrégulier. Le mur [M 13019] s'interrompt au niveau de la coordonnée N 1107. Il peut avoir été détruit par la tranchée d'empierrement moderne [12010] fouillée en 2003.

La tranchée de fondation de [M 12066] est en partie comblée par un niveau d'argile verte [UF 13022] qui tranche nettement avec le substrat environnant. Cette couche se localise essentiellement à l'ouest du mur et passe sous [M 12038]. Elle contenait 4 monnaies en bronze. Le même type de dépôt argileux est évoqué dès 1993 par V. Guichard, qui l'interprète comme un vestige de construction en bois et torchis, représentatif de la première phase de construction de la galerie. Cette tranchée de fondation reprend en réalité une tranchée de fondation antérieure, datée de La Tène D2 [13061, voir plus bas]. Ce niveau d'argile semble plutôt provenir de la démolition de la cloison extérieure de la galerie monumentale laténienne, construite en matériaux périssables.

### Niveaux de sol

Le niveau de sol gallo-romain [UF 13017] a pu être repéré grâce à des fragments de blocs d'arkose épars, disposés à plat sur une surface assez large, au même niveau que le bloc de calcaire déjà relevé en 2003 [12064], à une altitude de 573,61 m NGF. Cet espace correspondant à la cour du sanctuaire délimitée par la galerie a livré plusieurs structures.



Fig. 17 – Secteur Est : localisation des maçonneries et structures romaines (puits, fosses) mises en évidence sous le décapage de 2003, avec localisation des découvertes de fibules (ronds noirs).

La première est représentée par une légère dépression renfermant une quantité importante de clous en fer. Elle est délimitée par des petits blocs en arkose alignés de chant, qui matérialisent peut-être des parois en construction légère. Leur orientation est différente de celle des murs de la galerie. Orientée sur le nord magnétique, cette structure peut-être rapprochée d'un ensemble de petites fosses et « puits » à libation en construction légère, fouillés en 2002 à l'ouest du secteur, interprétés comme des aménagements libatoires (Rapport 2002). Sa fonction votive est assurée par la présence, dans son remplissage, d'une quantité relativement significative de fibules en situation de dépôt. Ces fibules étudiées en 2003, auxquelles s'ajoutent cinq exemplaires découverts cette année, sont toutes entières et intactes (11 au total). Leur datation s'échelonne de LT D2 au Haut-Empire (fibule filiforme en fer à arc externe, fibule de Nauheim, pseudo-la Tène moyenne, à ressort protégé, miniature de fibule à charnière de type Aucissa...). Leur situation très localisée dans cette partie sud du secteur, à l'ouest du fossé laténien, trahit un dépôt volontaire dans une fosse (*favissa*) ou dans un bâtiment de type *aedicula*, totalement arasé (fig 17).

Dans la moitié nord de la zone, peu d'éléments de sol ont pu être relevés, perturbés par une série de structures en creux (trois fosses et un puits) de datation tardive, qui recoupent tous les niveaux de sol relevés (fig 17)

La première fosse [13035], de forme oblongue, se trouve entre les coordonnées E 1131,70 / N 1108,70 et E 1134 / N 1110,40. Elle contenait de nombreux éléments d'arkose disposés de chant, un fragment de base d'autel (n°155) identique à celui découvert en 2003 à proximité et une fibule complète en bronze de type pseudo LT II, d'époque claudienne. Cette fosse a été creusée en profondeur, jusqu'au substrat [13998].

La deuxième fosse [13026] se situe entre les cotes E 1135 / N 1108,80 et E 1136,60 / N1110,50. Elle recoupe le grand fossé laténien. Son remplissage a livré un matériel résiduel (céramique, faune et amphores) et un certain nombre de clous plus ou moins alignés sur le fond de la fosse.

Une troisième fosse [13062] chevauche la limite nord du secteur, aux coordonnées E 1134 / N 1111,50 et E 1135 / N 1112. Elle avait été relevée en partie en 2003. À sa surface gisait le premier fragment de base d'autel découvert en 2003.

## Puits

Les structures de la galerie située au sud de l'entrée ont été perturbées par le creusement d'un puits [13031] aménagé à l'aplomb de l'ancien fossé de palissade gaulois (fig. 18). Son emplacement se signale, en surface, par une fosse d'implantation circulaire de forme ovoïde, recoupant le niveau de sol de la cour de la deuxième phase de la galerie [12049], [12044] et [12045]. Percé dans la pouzzolane naturelle, son creusement a entamé l'ensemble des dépôts du fossé, ainsi que son bord oriental. Son ouverture était obturée par un énorme bloc de calcaire de 1 m x 0,9 m x 0,5 m. Le puits proprement-dit est délimité par un parement en pierres sèches de forme rectangulaire, d'environ 1,3 m x 1 m de côté, pour une hauteur totale d'à peine 50 cm.

Son comblement supérieur était rempli par des blocs disposés pêle-mêle, issus du parement effondré. Ces blocs en pierre calcaire ont une forme caractéristique en quart de rond, identique à celle des quarts de colonne empilés et reliés au mortier de chaux, découverts en 2002 dans l'angle nord-est de la galerie. Réutilisés pour la construction du parement, ces quarts de rond ont été soigneusement imbriqués, face bombée tournée vers l'intérieur du puits (fig. 18).

À une altitude de 573,40 m NGF, ce niveau d'effondrement recouvrait une couche de comblement [13087] à très forte composante sableuse, drainée par le ruissellement des eaux de pluie. Elle se distingue par une très forte concentration de restes fauniques, soumis à une sélection drastique : cet ensemble se compose exclusivement de bas de membres de caprinés, à l'exception de quelques restes de crânes appartenant à la même espèce. Une première analyse archéozoologique effectuée par S. Foucras (voir volume annexe « études de mobilier ») indique qu'il totalise 121 métapodes de caprinés, regroupant 64 métacarpes, 56 métatarses et 472 phalanges. Il comprend un nombre sensiblement égal de membres antérieurs et postérieurs ; l'équilibre prévaut également entre les parties droites et les parties gauches. L'extrémité de certains os présente de fines incisions liés à une découpe bouchère. Ces bas de pattes proviennent d'environ 25 à 30 animaux, des moutons pour l'essentiel. Aucune

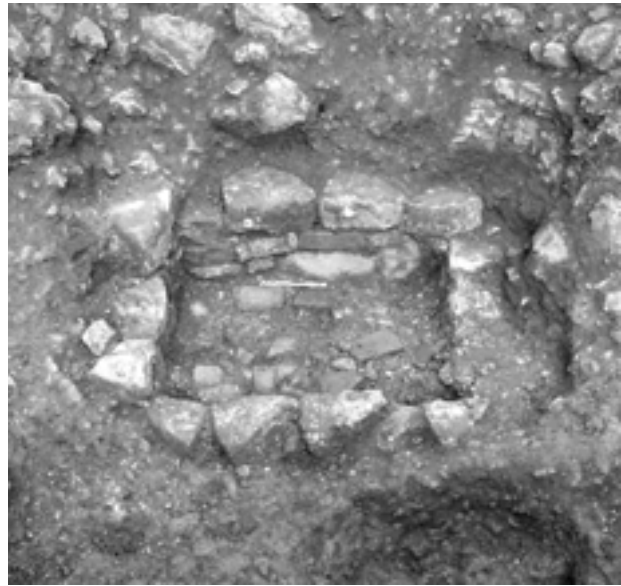


Fig. 18 – Secteur Est : puits gallo-romain [13031] : détails du parement en pierre sèche et dépôt d'ossements de mouton à la base du remplissage.

connexion n'a été observée. Le mobilier non faunique se limite à une plaque de fer non identifiée (umbo ?) et à quelques tessons d'une même céramique. Sous ce dépôt, à une altitude de 573,29 m NGF, gisaient d'autres éléments de démolition (tuiles, blocs de calcaire...). Le fond du puits correspond à la base du fossé gaulois, à 573,27 m NGF d'altitude.

La fonction de ce puits ne peut être établie avec certitude. Sa faible profondeur exclut évidemment l'hypothèse d'un puits lié à la nappe phréatique. Celle d'une citerne servant au stockage de l'eau ne coule pas de source : l'état de conservation des blocs du parement semble prouver que le puits n'était pas alimenté en eau. À titre de comparaison, les blocs effondrés issus de la partie supérieure du parement ont été entièrement disloqués sous l'action conjuguée de l'eau et du gel.

Le dépôt massif de pieds de moutons dans son comblement n'est peut-être pas sans rapport avec sa fonction. Son homogénéité plaide pour un dépôt primaire. Le rejet groupé de bas de pattes est caractéristique, en Gaule romaine, des activités de tannerie. Mais cette hypothèse s'accorde mal avec la présence exclusive des métapodes, à l'exclusion d'autres parties, ainsi qu'avec les traces de découpes observées. L'éventualité d'un traitement artisanal des peaux à l'intérieur même du sanctuaire mérite cependant examen. Le *fanum* découvert cette année, dont la période de fonctionnement est contemporaine à celle du puits, constitue également une zone à forte concentration de restes provenant de pieds de caprinés (*talus*, *calcanéums* et métapodes, principalement). Il est enfin possible que l'aménagement du puits soit directement lié aux activités de tannerie, pour le trempage ou nettoyage des peaux. La présence d'éléments de démolition à la base du puits suggère une autre piste : celle d'un usage secondaire comme dépotoir, sans lien avec sa fonction première.



Fig. 19 – Secteur Est : tête de statuette en calcaire (largeur à la base : 20 cm).

### Éléments architecturaux, statuaire

De nombreux éléments d'architecture ont été découverts dans ce secteur. Outre les blocs du parement du puits, une demi-base de colonne (objets n°46 et 47) et d'autres éléments remployés, peuvent être considérés comme des éléments de colonnes ou des claveaux de voûte de petite taille. La majorité de blocs en quart de rond présente une courbe d'une quarantaine de centimètres de diamètre (moins de 30 cm pour le plus petit, 55 cm pour le plus grand), pour une hauteur de 8 à 15 cm. Ces blocs sont essentiellement en calcaire, jaune ou blanc. Il semble que les colonnes n'étaient pas construites sur un système de quart de colonnes assemblées et liées mais bien sur un système de blocs complets ou demi-blocs : en effet, la plupart des blocs ne représentent pas un quart exact du diamètre ; leur forme est irrégulière et leur face n'est pas toujours plane. Ils peuvent tout aussi bien provenir de colonnes en pierre massives, découpées « en tranches » de manière aléatoire. L'étude de cet ensemble important reste à effectuer.

Les niveaux de démolition fouillés dans ce secteur ont livré un autre indice : un fragment d'enduit peint rouge présente une face régulièrement incurvée. Il peut provenir d'un revêtement de colonnes recouvertes d'une couche de mortier fin servant de couche d'apprêt à un enduit rouge pompéien. Cette hypothèse expliquerait le diamètre peu important des quarts de rond issus de leur démolition. La galerie a livré d'autres enduits peints, assez mal conservés, parmi lesquels prédominent nettement les frag-

ments de couleur rouge. Les enduits découverts en 2003 et 2004 indiquent que sa décoration comportait d'autres couleurs, apposées sur les murs et les principaux éléments architectoniques.

Parmi les éléments de démolition inclus dans le radier [12042] figurait un fragment de tête de statue en pierre (fig. 19). Il s'agit d'un bloc calcaire hémisphérique de petite taille (moins de 20 cm de diamètre), brisé anciennement. Incomplète, la tête a été sectionnée horizontalement au niveau du milieu du nez. Sa surface, friable, est très altérée. Les traits du visage sont à peine reconnaissables : deux arcades sourcilières reliées par l'arête du nez ; les yeux ne sont pas visibles. La chevelure est figurée par des lignes verticales interrompues au milieu du front, les oreilles, par deux arcs de cercle concentriques. Ce type de figuration aux traits rudimentaires, à frange droite et visage à peine marqué, est caractéristique du style provincial gallo-romain. Un parallèle très proche réside dans l'une des deux statues découvertes dans la cave-sanctuaire d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) : pratiquement identique à celle de Corent, cette effigie masculine est identifiée à une divinité liée au culte domestique. Le type de coiffure peut également être rapproché des ex-voto en bois de Chamalières. Il s'agit d'un type très répandu au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, qui ne fournit aucune indication quant au personnage figuré (divinité, prêtre ou dédicant ?).



Fig. 20 – Corent 2004 : plan général des vestiges d'époque laténienne.

# La Tène finale (II<sup>e</sup> s. – I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

## Secteur Ouest

La plupart des structures laténiennes du secteur Ouest sont apparues dès le décapage machine et le nettoyage manuel des niveaux situés à la base des labours [UF 13500, 13501, 13545]. Parmi les aménagements les plus visibles, on retrouve le fossé périphérique recoupé par la tranchée de sondage en 2003, les trous de poteau de la galerie monumentale qui lui succède, ainsi que quelques lambeaux de sol laténien préservés des travaux agricoles par la présence du *fanum*. L'érosion très importante qui caractérise ce secteur a effacé toute connexion stratigraphique entre ces différentes structures. Ce qui nous autorise à les aborder séparément, par ordre chronologique (stratigraphique inversé).

### Fossé périphérique, branche septentrionale

Le grand fossé de palissade qui délimite le péribole d'époque laténienne est désigné par deux UF englobantes, qui distinguent sa branche occidentale [13750] et septentrionale [13700], située dans le prolongement des tronçons de fossé fouillés en 2002 et 2003.

La branche nord du fossé périphérique [13700] apparaît sous la forme d'un creusement à profil en Y, avec une rigole à sa base, beaucoup mieux marquée à l'ouest qu'à l'est de la structure. Cette structure est interprétée, depuis 2002, comme une tranchée d'implantation destinée à maintenir les pieux d'une palissade. Le fond du fossé suit une légère pente descendante d'ouest en est.

Dans sa branche occidentale, l'altitude de base du fossé est de 573,23 alors qu'elle est de 573,07 dans sa branche orientale. Cette différence s'explique par la pente du substrat géologique (voir fig. 3). La puissance de terre à l'intérieur du fossé, en revanche, est identique d'ouest en est : elle est conservée sur une hauteur d'un mètre, avec une altitude supérieure de 574,25 à l'ouest et de 574,07 à l'est. La largeur sommitale de la structure oscille entre 1,50 m et 1,80 m ; ces légères variations sont dues à la limite peu lisible des bords du fossé, qui se confondent avec le substrat. Cette branche du fossé est implantée dans les niveaux prélaténiens [13513] et [13518].

Le remplissage du fossé a été décapé selon deux méthodes complémentaires : par unités stratigraphiques distinguées d'après leurs constituants, d'une part ; par décapages artificiels de 10 à 20 m, d'autre part, visant à permettre une analyse plus fine des dépôts et à mettre en évidence d'éventuelles différences chronologiques à l'intérieur d'une même unité stratigraphique.

Le remplissage supérieur [13520] inclut des éclats de mortier, de calcaire et un matériel très fragmenté (principalement de l'amphore), reliquats de la couche sommitale touchée par les labours et/ou éléments erratiques piégés par le tassement du fossé. En bordure nord du fossé, sur une largeur d'environ 50 cm, ce premier remplissage en recouvrait un second, d'époque gallo-romaine [13664] : gros nodules de mortier (10 cm), tessons d'amphores, faune et rares tessons de céramiques, trahissent peut-être l'existence d'une fosse gallo-romaine creusée à cet emplacement, dont les contours n'ont pu être mis en évidence.

Le premier remplissage laténien [13548] s'étend sur toute la longueur fouillée en 2004, avec une épaisseur préservée plus importante à l'est. Il est constitué de quelques paillettes de charbon, de nombreux ossements animaux, de nombreux fragments d'amphores (jusqu'à 20 cm) et de rares inclusions résiduelles de mortier. Ces mobiliers correspondent aux dépôts contemporains de la première période de fonctionnement du sanctuaire accumulés contre la palissade, soit la phase II de la stratigraphie établie en 2003 et affinée en 2004. Leur concentration au centre du fossé, sur une étroite bande recouvrant les négatifs d'extraction des pieux de la palissade, trahit plutôt une situation secondaire : il semble que l'espace libre laissé par l'arrachage du premier péribole a été comblé avec les dépôts accumulés à sa base, ainsi qu'avec d'autres mobiliers erratiques ramassés sur les sols du sanctuaire.

Bien qu'ils ne soient pas en situation primaire, ces dépôts ont fait l'objet d'une fouille détaillée, afin de mieux caractériser les activités exercées dans ce secteur du sanctuaire. Trois décapages artificiels [13580, 13676, 13722] successifs ont été menés. Afin d'affiner la carte de répartition du mobilier au

sein du sanctuaire, les dépôts ont été recueillis et documentés par mètre/fossé (les numéros d'UF mentionnés plus bas correspondent à l'UF englobante de chaque passe mécanique).

La première passe [13580] contient de nombreux fragments d'amphores (10-20 cm) et d'ossements animaux (mâchoires de bœufs et os longs), quelques céramiques et inclusions résiduelles de mortier, ainsi qu'un os humain (mandibule) et une perle en verre bleu et jaune. La fragmentation de ce mobilier était plus accentuée à l'ouest qu'à l'est.

La seconde passe [13676] se compose de fragments d'amphores et de faune en quantités moindres que dans la précédente. Elle contient également de nombreux fragments de basalte et de pouzzolane (entre 10 cm et 35 cm), ainsi que des paillettes de charbon.

La dernière passe [13722] inclut de nombreux fragments de basalte de petit module (15 cm), quelques fragments d'amphores, de céramiques et de faune. La concentration de mobilier y est nettement moins importante que dans le reste du comblement.

Sous ces trois niveaux de dépôt s'étend un remplissage [13740] contenant de très nombreux fragments de basalte et de pouzzolane (jusqu'à 45 cm) et très peu de mobilier (faune, amphore, céramique) concentré dans la portion centrale du fossé, sur environ 50 cm de long. Les nombreux blocs de basalte présents à ce niveau sont à mettre en relation avec le calage des poteaux de la palissade.

La fouille n'a pas été menée plus profondément dans ce tronçon du fossé. Les niveaux sous-jacents [13744] correspondent aux terres remaniées issues de l'excavation du fossé, réutilisées pour caler la palissade : épaisse couche de terres noires contenant quelques fragments de basalte et de pouzzolane, mêlées à du mobilier protohistorique ancien en position secondaire, identique à celle caractérisée en 2002, 2003 et 2004 (cf. rapport 2003, phase I)

### **Fossé périphérique, branche occidentale**

La branche ouest du fossé périphérique [UF englobante 13750] avait déjà été recoupée par la tranchée de sondage ouverte en 2003 jusqu'au muret qui délimite la parcelle à l'ouest. L'élargissement de la fouille à l'ensemble du secteur confirme son tracé (fig. 21). Le dégagement du fossé sur une longueur supérieure à 20 m modifie son orientation, extrapolée à partir des deux mètres de fossé fouillés en 2003. D'orientation nord-ouest / sud-est, elle suit un tracé parallèle à la branche orientale du péribole dégagée en limite est de la parcelle. Cette modification notable confère à l'ensemble du péribole un plan parallélépipédique, qui diffère sensiblement du plan trapézoïdal restitué sur la base des sondages (fig. 20).

Cette branche peut être séparée en trois parties bien distinctes, isolées les unes des autres par des perturbations modernes et la tranchée de sondage ouverte en 2003 (tranchée Ouest). Ces parties sont abordées successivement, du nord au sud.

Le fossé présente le même profil en Y que dans la branche nord, avec une rigole bien marquée, aussi bien au nord qu'au sud. L'altitude de sa base varie également, puisqu'elle est de 573,23 m NGF au nord, dans la coupe livrée par le creusement [13538] et de 573,08 m NGF au sud, dans la tranchée de sondage de 2003.



Fig. 21 – Secteur Ouest : dépôts de la branche septentrionale du péribole [13700], matérialisant le négatif d'arrachage de la palissade (vue vers l'ouest).



Fig. 22 – Secteur Ouest : angle nord-ouest du péribole, départ des branches nord et ouest du fossé de palissade, recoupé par la fosse moderne [13538], vue vers le sud.

La partie nord du fossé, implantée directement dans le substrat, est apparue dès le décapage à la pelle mécanique [Altitude : 574,22 m NGF]. Comme dans la branche nord, le premier décapage de surface [13521] contenait de nombreux éclats de calcaire et des nodules de mortier, caractéristiques de niveaux perturbés et érodés par les labours.

Le principal niveau de dépôt [13694] a été atteint dès cette passe de nettoyage, avec des altitudes d'apparition variant entre 574,16 m NGF au nord et 574,23 m NGF au sud. Cette partie du fossé a bénéficié de techniques de fouille très fines, visant à mettre en évidence l'homogénéité du comblement à cet endroit. Comme dans la branche nord, les dépôts de mobilier sont concentrés au centre de la structure (fig. 23). Quelques divergences montrent clairement, en l'occurrence, que les dépôts viennent de l'intérieur du péribole et non de l'extérieur. Ce remplissage est très similaire à ceux de la portion de la branche nord fouillée cette année. On y retrouve de nombreux fragments et éclats d'amphores (15 cm), des nombreux ossements animaux (mâchoires, os longs, bassins), des paillettes de charbon, quelques clous en fer, des petits blocs de basalte (5 à 10 cm) en très grand nombre. Comme dans la branche nord, ce remplissage peut être interprété comme une accumulation de reliefs détritiques poussé dans le fossé après l'arrachage des poteaux de la palissade.

Plusieurs os humains (fig. 24, mâchoire inférieure et fémur) ont été recueillis dans le tiers médian du fossé, ainsi qu'un manche de couteau et une attache de ceinture. Ce secteur a également livré plusieurs clous en fer alignés dans la même position, trahissant la présence de structures menuisées, basculées dans le fossé. L'association de fragments de crânes humains et d'éléments menuisés a déjà été relevée en 2003 dans la branche nord du fossé. Dans la mesure où elle n'est pas fortuite, elle trahit peut-être l'existence de structures ou de mobiliers spécifiquement dédiés à la conservation et/ou à l'exposition de reliques (étagères, caisse, châsse ?).

La passe sous-jacente [13739] est nettement moins riche en matériel et plus concentrée au milieu du fossé : quelques tessons d'amphores, fragments de faune, rares céramiques, petits et gros modules de basalte et de pouzzolane (jusqu'à 35 cm). Ce niveau semble correspondre au niveau perturbé par l'extraction des pierres de calage de la palissade (cf. [13740]). Aucune interface ne le distingue de la

pas précédente. Comme dans la branche nord, la fouille n'a pas été approfondie : le reste du remplissage [13745] correspond au remblai de couches archéologiques protohistoriques anciennes utilisée pour caler la palissade.

La zone comprise entre la tranchée de sondage 2003 et la partie nord du fossé présente un faciès différent du reste du fossé. Dans sa partie supérieure, un « pavage » d'amphores structuré y a été mis au jour, apparu dès le décapage à la pelle mécanique (fig. 25). Il se situe immédiatement sous la couche perturbée par les labours [13544, 13577], qui contenait de nombreux éclats de mortier, de calcaire, de tuiles (1 cm) et des fragments d'amphores (10 cm). La fouille par mètre/fossé devrait permettre de faciliter les recollages éventuels entre ces deux couches. Cette structure comporte deux niveaux distincts. Le premier [13693], situé au nord de la zone, est similaire au niveau de dépôt de la partie nord [13694], avec de nombreux fragments d'amphores, de faune (porc et chien) et quelques modules de basalte [altitude sup. : 574,01 m NGF]. Cette couche se juxtapose au pavement d'amphores proprement-dit. Ce dernier se présente sous la forme de gros fragments de panses, d'épaulements, de cols, d'anses et de pieds d'amphores tardo-républicaines Dressel 1 ajustés de manière très dense, de sorte à former un niveau à peu près régulier. Quelques fragments en position verticale confirment qu'il s'agit d'une structure aménagée. Son mode de construction et sa position, au milieu de la branche occidentale du fossé, renvoient à un type de structure déjà rencontré entre 2001 et 2003 dans sa branche septentrionale : à savoir, quatre « cellules » quadrangulaires contiguës, aménagées au sommet du fossé, délimitées par de minces cloisons et pavées de tessons d'amphores ajustés de manière identique. Ces structures sont interprétées comme des installations vouées aux activités culinaires (voir rapports précédents). Malgré son état de conservation plus dégradé, ce « pavage » peut être rattaché à la même série d'aménagements. L'érosion des niveaux supérieurs recouvrant cette branche du fossé ne permet pas de déterminer s'ils se prolongeaient sur toute sa longueur. La portion conservée du pavage se situe au même niveau que les dépôts internes du fossé, mais ils semblent être postérieurs. Comme celles de la branche nord, cette structure est vraisemblablement contemporaine de la galerie monumentale

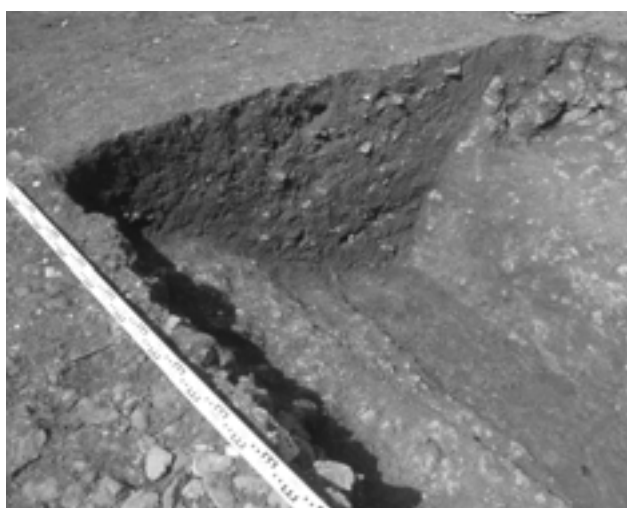


Fig. 23 – Secteur Ouest : dépôts de la branche occidentale du péribole [13750], coupe du fossé et rigole d'implantation de la palissade, vues vers le nord.



Fig. 24 – Secteur Ouest : ossements humains déposés au sommet du fossé de péribole : mandibule (branche nord) et fémur (branche ouest).

13707 à l'extérieur, UF 13709 à 13711 à l'intérieur des maçonneries. Les fragments d'amphores et la céramique y apparaissent en concentrations importantes, avec de nombreuses paillettes de charbon et surtout, une très grande concentration d'esquilles et d'ossements de faune. Ce phénomène localisé s'explique peut-être par la découverte d'un objet en fer de très grande taille, pouvant appartenir à un landier ou à une broche (fig. 26). Il évoque un dépôt primaire (fosse-foyer ?) plutôt qu'une simple vidange de foyer.

Le fait que les dépôts s'arrêtent à cet endroit (les niveaux situés plus au sud sont exempts de mobilier) renforce cette interprétation. En effet, la couche adjacente [13721] à la couche charbonneuse [13705] est quasiment vide de tout mobilier, à l'exception de quelques fragments d'amphores et esquilles d'os. En dessous de ce dépôt charbonneux, on retrouve une couche zonée sur cette même partie du fossé [13741], qui est en tout point similaire à la couche supérieure. La fouille n'a pas été approfondie au-delà du niveau de calage de la palissade, atteint à une altitude de 573,18 m NGF.

### Galerie périphérique, branche occidentale

La fouille des structures en creux liées à la branche ouest de la galerie monumentale implantée sur le premier péribole valide la restitution du plan proposée en 2002 et 2003.

Cette galerie est matérialisée par une enfilade de poteaux absolument identique à celle fouillée en 2002 et 2003 en bordure nord et est du sanctuaire. Leur alignement au cordeau suit, au mètre près, celui du fossé de palissade laténien. Espacés de 3,20 m, les négatifs d'arrachage présentent un diamètre important, pouvant atteindre plus d'un mètre. Le diamètre central, correspondant au diamètre

qui succède à la palissade au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Il est probable que sa juxtaposition avec les dépôts du fossé n'est due qu'à un effet de tassement.

Le niveau [13738] situé au-dessous du pavement d'amphores est très graveleux et rempli de petits tessons d'amphores concassés. Il peut être interprété comme un niveau de sol brûlé ou de démolition de foyer, identique à ceux mis en évidence sous les cellules de la branche nord du fossé. Son caractère très localisé et son mauvais état de conservation ne permet pas de trancher.

Sous ce niveau, on retrouve le remplissage du fossé résultant de l'arrachage de la palissade [13736, 13737]. Ce comblement est similaire au remplissage de la partie nord du fossé, avec de nombreuses paillettes de charbon, des petits modules de basalte, de la cendre, de nombreux fragments et éclats d'amphores et d'ossements animaux. L'aspect charbonneux et cendreceux de ce remplissage pourrait correspondre à des vidanges de foyer. Il revêt un intérêt chronologique, car il est clairement scellé par le pavage d'amphores et constitue, de ce fait, un ensemble clos.

Cette hypothèse est également soulignée par les remplissages de la partie sud du fossé. Après le premier décapage/nettoyage de la zone [13545], un niveau de dépôt très charbonneux [13705 = 13708] a été mis au jour sur cette zone. Cette couche semble également venir de l'intérieur du sanctuaire, puisqu'elle est conservée de chaque côté du mur ouest de la galerie du *fanum* qui la coupe – UF 13706 et

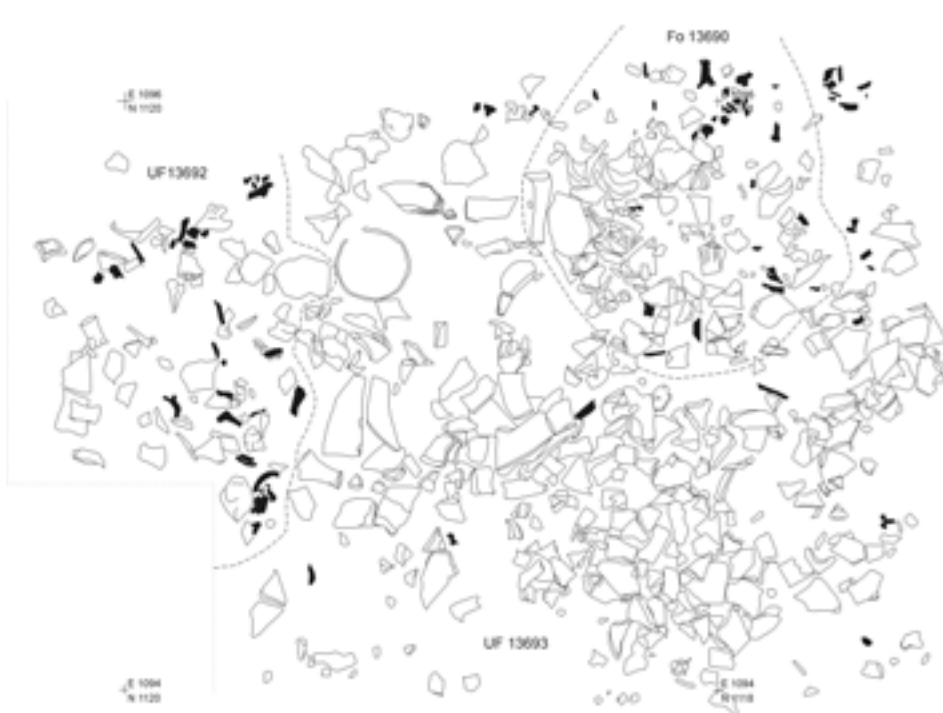


Fig. 25 – Secteur Ouest : pavage d'amphores [13693-13694] aménagé au centre de la branche ouest du péribole.

du poteau d'origine, varie entre 30 cm et 40 cm, avec une constante plus proche de 40 cm (poteau [13719]). Ces structures se marquent, sur le terrain, par leurs calages de tessons d'amphores de champ et de gros blocs de basalte pouvant atteindre 40 cm. L'emplacement des poteaux disparus est matérialisé par un espace vierge de mobilier, ou une concentration de mobilier effondré dans la cavité laissée par son arrachage. Cette partie centrale n'est pas toujours aisée à mettre en évidence, car elle se confond parfois avec les terres de calage du trou de poteau.

La profondeur des poteaux varie également selon l'arasement du terrain. Les trois poteaux longeant de la branche nord du fossé [13549, 13551, 13712] sont peu profonds (entre 30 et 50 cm), alors que les poteaux [13533, 13534], protégés par les fondations du *fanum*, peuvent atteindre 70 cm de profondeur. Il en va de même pour leur diamètre d'apparition. Les poteaux [13569] et [13719] sont enta-

més par les fondations de la galerie du *fanum*. Quant aux trous de poteau situés au nord du *fanum* [13506] et [13578], ils sont apparus dès le premier nettoyage de surface [13501], implantés directement dans le basalte.

Seule la colonnade et un seul négatif de poteau susceptible de se rattacher à d'éventuels soutènements intermédiaires ont été conservés. Les fouilles effectuées en 2003 et 2004 en limite est de la parcelle ont mis en évidence un mur externe, situé à 6,50 m de distance des poteaux internes. Son existence n'a pu être confirmée dans ce secteur : cette distance théorique le place au-delà de la limite de fouille, sous les murets de pierre sèche qui délimitent la parcelle à l'ouest.

### Lambeaux de sols laténiens

Les fondations du *fanum* ont préservé des niveaux interprétables comme des lambeaux de sol ou de structures d'époque laténiennes. Ces couches [13514, 13530, 13529, 13530, 13531 et 13543] ont été mises au jour après plusieurs passes de décapage menées à l'intérieur et au sud de la galerie du *fanum*.

La fouille fine de ces niveaux visait à mettre en évidence un éventuel édifice cultuel d'époque gauloise sous-jacent au *fanum* romain, selon un schéma déjà attesté pour le petit bâtiment rectangulaire fouillé en 2001 (Poux *et al.* 2002). Cette hypothèse peut être écartée avec certitude. Dans ce secteur, les seuls vestiges antérieurs à l'époque romaine se résument à des lambeaux de sols peu épais et très localisés, incluant un mouchetis de calcaire, de nodules de mortier et de mobilier très fragmentés (os, amphore, céramique) caractéristiques de couches perturbées par les charrues. Ces dépôts se présentent sous la forme d'épandages épars, non structurés, dont la répartition ne signale aucun négatif de fossé, trou de poteau ou sablière. Les seules structures observées au terme de plusieurs décapages sont datables de l'époque romaine (fosses et trous de poteau, voir plus haut).

Au sud de la galerie du *fanum*, le niveau [13542] contient un mobilier varié composé de nombreux fragments d'amphores (20 cm), d'ossements animaux fragmentés, de petits modules de basalte (10 cm) mêlés à des éclats de calcaire et de mortier (2 cm) qui signalent sa nature perturbée. Subdivisée en carrés d'un mètre [UF 13665 à 13670], pour permettre l'association du mobilier avec d'éventuelles structures sous-jacentes, sa fouille n'a pas permis de mettre en évidence une structuration cohérente de cet espace – le trou de poteau de la galerie du péribole [13569] mis à part. Les décapages [13542] [13675] et [13715] correspondent à des passes artificielles, menées entre les altitudes sup. 574,28 m NGF et l'altitude inf. 574,05 m NGF. Elles ont livré de nombreux éléments de faune et d'amphores, des blocs de basalte (15 cm) et de rares tessons de céramiques.

Les mêmes méthodes de fouilles ont été appliquées sur l'ensemble de la surface interne de la galerie du *fanum*. Son nettoyage [13543] a permis de mettre en évidence deux zones distinctes : la couche [13631] adjacente à la galerie de *fanum*, riche en matériel ; la zone [13625] adjacente à la *cella*, très pauvre en mobilier. Ces deux couches ont également été fouillées par mètres carré (UF [13632] à [13635] pour [13631] ; [13626] à [13630] pour [13625]). Le sédiment de la couche [13631] comprenait des nombreux ossements animaux et tessons d'amphores (10 cm), quelques tessons de céramiques et de nombreuses paillettes de charbon. Ces dépôts semblent se rattacher au niveau de comblement supérieur du fossé périphérique recoupé par la galerie du *fanum*. Une étude des recollages entre ce

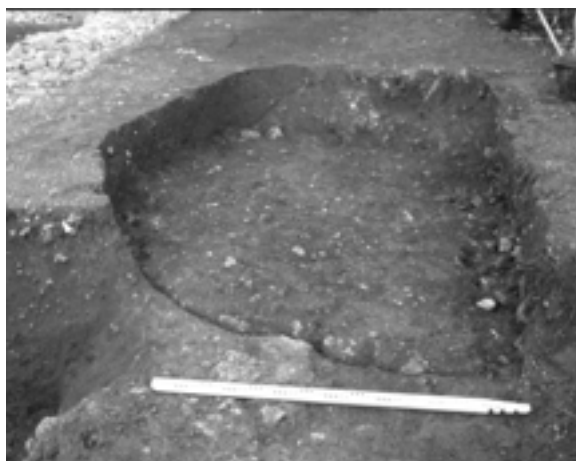


Fig. 26 – Secteur Ouest : branche ouest du fossé entamé par une fosse moderne et dépôt d'objet en fer (landier, potence?).

niveau, le niveau sous-jacent [13708] et le remplissage [13705] du fossé permettra de vérifier cette interprétation. La couche [13625] ne contenait, quant à elle, que quelques paillettes de charbon, petits modules de basalte (10 cm) et pratiquement aucun mobilier.

Une fine couche [13646] contenant des paillettes de charbon et de rares nodules d'argile ocre (rubéfiée) mêlés au matériel habituel (tessons d'amphores, faune et céramiques) a été mise en évidence à la limite orientale de la zone, entre les murs méridionaux de la *cella* et de la galerie. La présence d'argile rubéfiée et de charbon pourrait évoquer un vestige de paroi en terre et bois, mais la minceur de la couche (3 cm) plaide plutôt pour des résidus de foyer éparpillés au hasard. La proximité du fossé et de ses couches supérieures interprétées comme des vidanges de foyer [13705, 13708, voir plus haut], ainsi que l'abondance du mobilier contenu dans ce niveau, vont dans le même sens.

Sous ce niveau, une couche [13714] similaire, mais exempte de nodules d'argile, a été mise au jour. Elle semble correspondre au niveau rencontré à l'extérieur de la galerie du *fanum* [13715]. Elle recouvre une couche [13717] assez graveleuse contenant de nombreux ossements animaux, de rares fragments d'amphores et de céramiques, des paillettes et fragments de charbon (3 cm), ainsi que quelques clous en fer. Contrairement aux couches supérieures, ce niveau a des limites nettes, orientées nord-ouest/sud-est, qui se prolongent clairement au sud du *fanum*. Des taches charbonneuses [13732, 13733, 13734] apparaissent au sommet de la couche. Elles pourraient correspondre à des trous de piquets, mais leur fugacité (moins de 10 cm de diamètre et moins de 5 cm de profondeur) et l'absence de calages ne permet pas d'étayer cette interprétation. Cette couche suit un pendage descendant d'ouest en est qui suit le substrat rocheux, avec un maximum de 21 cm d'épaisseur à l'est. Elle semble également correspondre à un lambeau de sol ou de remblai incluant de vestiges de démolition et/ou d'occupation remaniés (bois incendiés et/ou des éléments de vidange de foyer).

L'intérieur de la *cella*, qui totalise à peine 75cm<sup>2</sup> de surface, a également été fouillé par passes artificielles [13546, 13650, 13716]. Le premier nettoyage de surface [13531] a mis au jour une couche [13546] riche en faune, incluant de nombreux ossements : ossements de pied (astragales, phalanges), de crânes de porc et de mouton, associés à de rares fragments d'amphores, de céramiques et de charbon. Après trois décapages successifs [13546, 13650, 13716], aucune structuration des dépôts n'a pu être mise en évidence. Le dernier décapage [13716] était concentré dans la partie est de la zone et semble lié aux autres lambeaux de sols présents dans ce secteur [13714, 13715].

## Secteur Sud

Le décapage de la zone sud confirme le fort niveau d'arasement de ce secteur où affleure le substrat rocheux : comme on pouvait le prévoir, les travaux agricoles ont provoqué l'arasement des couches d'occupation laténiennes présentes dans ce secteur. Seuls quelques lambeaux d'épandages ont été conservés dans une zone légèrement plus profonde, située en limite nord du secteur. Ce dernier a néanmoins été soumis à une fouille extensive, qui a permis de compléter le plan des structures en creux mises en évidence durant la campagne 2003.

## Fossé périphérique, branche méridionale

Le grand fossé périphérique [UF englobante 13222] a été fouillé en deux portions distinctes, séparées par les sondages 1 et 2 de la fouille de 2003. Dès le décapage machine, il s'est avéré que les dépôts superficiels étaient mieux conservés à l'est qu'à l'ouest de l'emprise de fouille. En incluant la portion recoupée en 2003, le fossé a pu être suivi sur une longueur de 20 mètres, entre les cotes E 1095,50 et E 1115,40. Une extension limitée de la fouille dans l'angle sud-ouest de la parcelle a également permis de dégager le retour d'angle du fossé et le départ de sa branche septentrionale fouillée dans le secteur ouest (fig. 27).

Comme il avait déjà été observé en 2003 (Rapport 2003, p. 28), les dépôts supérieurs sont plus fortement arasés du côté ouest. Ils apparaissent dès le décapage [UF 13200] aux altitudes de 574,10 m et 574,30 m NGF d'est en ouest. Ces dépôts n'étaient apparus, en 2003, qu'à une altitude de 573,90 m NGF, soit une vingtaine de centimètres plus bas. La fouille des niveaux a été effectuée en trois temps et leur prélèvement, par mètres linéaires. La première passe correspond au nettoyage de la zone supérieure [UF 13237-13244 et 13251-13252], la seconde au prélèvement des dépôts [UF 13278 à 13287] et la dernière, au ramassage des mobiliers piégés dans la partie centrale de la structure [UF 13294]. Ces dépôts se composent, ici comme ailleurs, de fragments d'amphores républicaines Dressel 1, mêlés à des éléments de faune mélangés (crânes, omoplates, os longs de moutons et de porcs), à quelques céramiques et paillettes de charbon.

La deuxième passe de fouille a montré que les dépôts étaient clairement concentrés au centre du comblement du fossé, selon un phénomène déjà observé sur les branches nord et ouest du péribole. Il est lié à un phénomène de piégeage ou de tassement des mobiliers dans le négatif laissé par l'arrachage de la palissade centrale, sans qu'il soit possible de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse. Ces dépôts sont liés, quoi qu'il en soit, à une première période de fonctionnement du sanctuaire antérieure au démantèlement de la palissade (phase II de la stratigraphie établie en 2002-2003). Ils se concentrent majoritairement dans la moitié nord du fossé, tournée vers l'intérieur du sanctuaire : comme dans la branche septentrionale du fossé, leur dépôt semble clairement lié aux activités exercées au sein du péribole.

Dès le nettoyage de la zone, le mobilier est également apparu plus concentré entre les cotes E 1099 et E 1092. Au-delà de ces limites, les dépôts deviennent plus fugaces, voir inexistants. Cette limitation claire des zones des dépôts a pu également être observée lors des passes successives du prélèvement. Le départ de la branche occidentale qui suit l'angle du fossé vers le nord était pratiquement exempt de mobilier, confirmant la situation observée dans la portion du fossé fouillée en limite sud du secteur ouest.

### Galerie périphérique, branches méridionale et occidentale

Comme en 2003, la fouille a mis au jour les traces de six poteaux internes de la grande galerie périphérique, implantés parallèlement à la limite nord du fossé, répartis équitablement le long de ses branches sud et nord.

La position des poteaux (d'est en ouest), leurs numéros de remplissage et de creusement sont synthétisés par le tableau suivant :



Fig. 27 – Secteur Sud : l'angle sud-ouest et branche sud-ouest du fossé de péribole : dépôts (vue vers l'est) et calages garnissant l'un des trous de poteau de la galerie monumentale.

Position	Négatif	TP (remplissage)
E 1106,25 / N 1093,60	[13301]	[13228]
E 1102,80 / N 1093,40	[13299]	[13209=13226]
E 1099,50 / N 1093,50	[13298]	[13207]
E 1099,25 / N 1094,75	-	[13223=13249]
E 1099,25 / N 1099,50	-	[13247]
E 1099,00 / N 1102,65	-	[13245]



Fig. 28 – Secteur Sud : coupe du fossé de péribole (vers l'est).

Les négatifs réels des poteaux n'ont pu être observés que pour trois d'entre eux, les autres n'ayant pu être individualisés nettement à la fouille. L'un d'eux [13223=13249] ne semblait comporter aucun calage. Le calage du second n'est apparu qu'en fin de fouille, au fond de la fosse d'implantation [13247]. Quant au troisième [13245], son négatif est apparu fugacement en surface, mais n'a pas pu être suivi en profondeur : après quelques minutes d'exposition à l'air libre, le sédiment encaissant de la fosse d'implantation ne se différencie plus du négatif du poteau.

Tous ces poteaux apparaissent, en surface, sous la forme de fosses oblongues, orientées pour la plupart parallèlement au fossé. Ces fosses comprennent un sédiment encaissant marron noir, contenant de gros fragments d'amphores, de faune et de céramiques. Les négatifs des poteaux se signalent par une plus forte concentration de ces mobiliers, notamment, par la taille plus importante des tessons d'amphores (jusqu'à 40 à 50 centimètres de long, dont plusieurs cols, pieds ou anses plus ou moins bien conservés) et par une couronne de blocs de basalte aménagée en périphérie de ces concentrations circulaires, constituant le calage des poteaux de la galerie (fig. 27). Les profondeurs relevées varient entre 48 et 72 centimètres, entre le niveau d'apparition des structures et le fond du négatif ou de la fosse d'implantation. Les poteaux semblent moins profondément enfoncés dans le sol le long de la branche occidentale (profondeurs de 48 à 53 centimètres) que le long de la branche méridionale (profondeurs de 61 à 72 centimètres). Ce phénomène est probablement dû à un arasement plus prononcé de leur niveau d'apparition en limite ouest du secteur.

On peut considérer ces grandes fosses oblongues comme les fosses d'implantation des poteaux de cette galerie. Leur taille et leur poids importants rendaient ce type d'aménagement quasiment obligatoire. En effet, les poteaux dont les négatifs ont pu être relevés indiquent un diamètre d'une quarantaine de centimètres pour les troncs qui constituaient la colonnade intérieure de la galerie. Ils sont espacés de 3 m 20 d'axe en axe (avec des variations de 1 à dix centimètres), conformément aux canons métriques mis en évidence sur les autres branches du péribole (Rapport 2003, p.21).

En bordure orientale du secteur, entre les cotes E 1111,80/ N 1091,10 et E 1115,30/ N 1093,30, la fouille des niveaux supérieurs du fossé a mis au jour des structures plus organisées. Le sondage effectué à ce niveau en 2003 avait conclu à une absence quasi totale de rejets dans cette portion du fossé, suite à l'arasement et à la destruction des niveaux supérieurs. La fouille de cette année suggère une autre explication.

Tout comme en 2003, les niveaux de dépôts visibles au premier décapage étaient très réduits [UF 13225, 574,10 m d'altitude NGF à 574,15 m NGF d'est en ouest]. Le nettoyage de la surface du fossé jusqu'à l'altitude de 573,90 m NGF a révélé des structures qui peuvent être mises en relation avec un aménagement intérieur de grande galerie. À la cote E 1113,40/ N 1092,60 et au niveau 573,92 m NGF apparaît un « pavage » [13277] formé de fragments de panses d'amphores soigneusement

agencés. Sa forme circulaire évoque une sole de foyer, identique à celle mise au jour en 2003 dans la branche nord de la galerie périphérique (Rapport 2003, p.20 fig.10). Cette dernière comportait également une chape d'argile rubéfiée, qui n'a pas été observée sur la structure [13277]. Vers l'est, un empierrément [13265] constitué de blocs de pouzzolane et de basalte (modules de 10 à 20 centimètres) forme une limite nette, qui barre transversalement la galerie. Fouillée sur 90 centimètres de large, elle semble délimiter la zone à proximité du foyer. Des dépôts de mobilier épars jonchant le niveau [13292] autour du foyer peuvent être rattachés à un niveau de circulation, même en l'absence d'un sol construit.

Ces vestiges ténus renvoient au même type de structures que celles mises en évidence dans les autres branches du péribole : des aires cloisonnées et pavées d'amphores, occupées en leur centre par un foyer voué à des activités culinaires (voir plus haut, Secteur Ouest et Rapport 2003 p.22, fig. 13).

### Enclos C

Plusieurs trous de poteau constituant la branche orientale et septentrionale de ce petit enclos ménagé dans l'angle sud-ouest du péribole avaient déjà été recoupés par les sondages de l'année dernière (Rapport 2003, p.29). Ils laissent néanmoins subsister de nombreuses questions, quant à sa nature et à sa fonction : bâtiment couvert ou simple enclos, présence ou absence de poteaux porteurs, continuité ou arrêt de l'alignement de poteaux en direction de la branche ouest du grand fossé périphérique, présence d'une entrée ? Le décapage extensif réalisé cette année a permis de valider son plan et de trancher définitivement en faveur de la seconde hypothèse.

La majorité des trous de poteau qui le constituent ont été repérés (fig. 29). Cinq sont sûrement attestés (TP [13269], [13271], [13273], [13288] et [13261]), trois autres (UF [13298], [13268] et [13284]) n'ont été repérés qu'au niveau du sol géologique et apparaissent d'une façon moins lisible en surface. Leur alignement et leur espacement permet néanmoins de les rattacher à l'enclos.

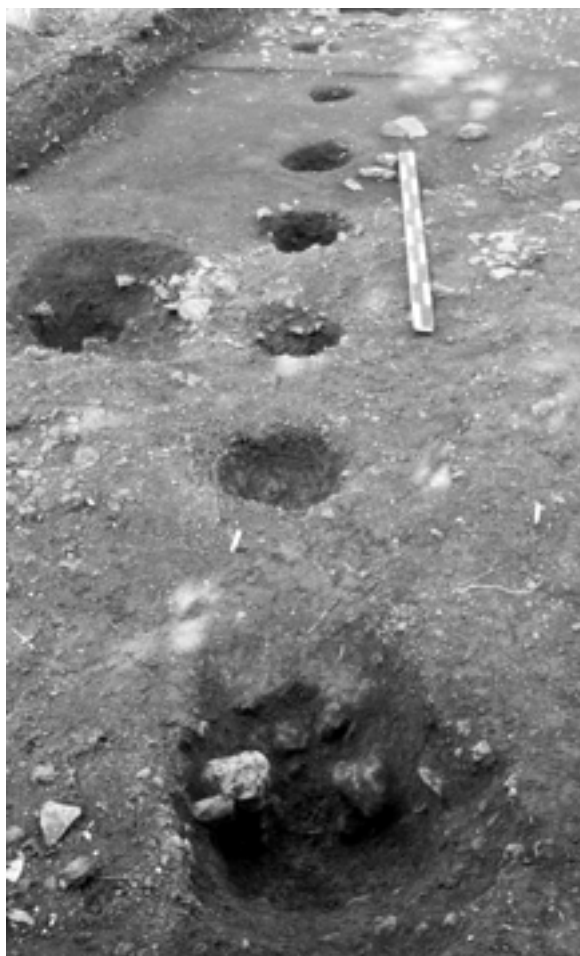


Fig. 29 – Secteur Sud : alignement de trous de poteau formant la branche nord de l'enclos C (vue vers l'est).

TP	Position	Profondeur (en cm)
[13261]	E 1110,60 / N 1100,00	20
[13298]	E 1110,70 / N 1101,00	14 (?)
[13268]	E 1110,70 / N 1101,80	21 (?)
[13284]	E 1110,70 / N 1102,80	(?)
[13269]	E 1102,40 / N 1103,20	30
[13271]	E 1103,30 / N 1103,30	24
[13273]	E 1104,40 / N 1103,40	23
[13288]	E 1105,50 / N 1103,70	33

Tous ces poteaux s'alignent avec ceux découverts en 2003, dans le prolongement des branches orientales et septentrionales de l'enclos. Un décalage du relevé des poteaux constituant sa branche nord, due à une erreur de coordonnées, laissait à penser que cet enclos était parfaitement orthogonal. Or, il s'avère que les deux branches forment un angle légèrement plus fermé.

Toute la surface délimitée par l'enclos a pu être dégagée. Aucune autre structure n'y a été repérée, validant définitivement l'hypothèse d'une clôture ouverte de type « enclos à bétail », occupant l'angle sud-ouest du sanctuaire laténien. Les datations de cet ensemble sont peu assurées. Des fragments amphores et tessons gaulois pris dans le comblement des trous de poteau permettent de l'attribuer avec certitude à l'époque laténienne, mais sa datation relative par rapport au reste du sanctuaire est problématique. Un argument chronologique réside peut-être dans l'alignement de ses deux branches sur les poteaux de la galerie périphérique [12912] et [13245] (branche ouest). On peut en déduire que les deux structures ont fonctionné simultanément, dans la seconde phase d'aménagement du sanctuaire datée du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Enfin, un important épandage de mobilier a été fouillé dans le coin nord-est de cette clôture. Il se présente sous la forme d'une couche de mobilier de plus en plus dense au fur et à mesure que l'on se rapproche des branches de l'enclos C. Fouillée sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, cet amas de tessons d'amphores, de céramiques, de faune et de quelques blocs de basalte semble s'arrêter directement contre les limites de la clôture. Il ne se prolonge pas au-delà – la coupe relevée le long de la limite nord du sondage ouvert en 2003 était également vierge de toute trace de mobilier. Il semble donc que ce « dépôt » soit à mettre en relation avec le fonctionnement de l'enclos C, sans qu'il soit possible d'en préciser l'origine et la nature.



Fig. 30 – Secteur Sud : dépôts de la branche occidentale de l'enclos B (vue vers le nord).

### **Enclos B, branche occidentale**

Une ultime portion de l'enclos B découvert en 2002, jumeau de l'enclos A fouillé en 2001, a pu être dégagée cette année. Son angle sud-ouest avait déjà été recoupé par le sondage de 2003. Dès le décapage, à une altitude de 573,90 m NGF, apparaît un amas compact de faune, composé essentiellement de mâchoires de caprins. Concentré sur une étroite bande d'orientation nord-sud, entre les cotes E1113 / N 1100 et E 1114 / N 1103,50, inscrit dans la continuité de la portion fouillée en 2003, ce dépôt constitue le dernier vestige de la branche occidentale de l'enclos B. Un sondage effectué en 2002, quelques mètres plus au nord, avait conclu à sa disparition sous l'action des labours.

Un léger affaissement du substrat a permis la conservation de la couche d'ossements la plus profonde (fig. 30). Le fossé en lui-même, fouillé sur 3 m 50 de longueur, est large de 85 centimètres, pour une profondeur conservée inférieure à 20 cm. Outre quelques crânes et de nombreuses mandibules de moutons disposées par paires (5 ou 6 paires au total), il recelait de gros fragments d'amphores écrasés en place, ainsi que plusieurs jetons retaillés dans des panses, un fond de céramique et plusieurs jetons, dont un perforé en son centre.

## Secteur Est

Ce secteur comprend la moitié sud de l'entrée du sanctuaire laténien dégagée en 2003. Après démontage des maçonneries, vidage des fosses et des sols d'époque romaine qui recouvraient la zone, diverses structures gauloises ont pu être mises au jour : quelques niveaux de sol, le départ de la branche méridionale du péribole interrompu par l'entrée, matérialisée par la reprise du fossé de palissade et les trous de poteau de la galerie, ainsi qu'une tranchée de fondation parallèle située en bordure orientale du secteur, attribuée à la même structure.

### Niveaux de sol et système d'entrée

Le niveau de sol gaulois [UF 13033] se signale par un épandage de tessons de céramiques, d'amphores et d'ossements disposés à plat. Il se situe à une altitude moyenne de 573,60 m NGF. Repéré sous la démolition gallo-romaine et sous le niveau de sol gallo-romain, entre les coordonnées E 1134-1140 et N 1105,50-N 1108, il est recoupé par diverses fosses romaines et trous de poteau gaulois. Le niveau de sol laténien [UF 13040] est de nature identique.

Au nord du secteur décapé cette année, la précédente campagne avait mis au jour un système de 3 X 3 rangées de poteaux implantées en carré, au niveau de l'interruption du fossé. La fouille de cette année montre qu'il ne se prolonge pas au-delà de la limite méridionale du secteur ouvert en 2003. Au sud de la série de trous de poteau a été observé un niveau de pouzzolane rapportée [13045], sur lequel reposent des fragments d'amphores à plat, à une altitude de 573,64 m NGF. Ce niveau est percé de deux tranchées de sablière basses d'orientation nord-sud [UF 13043 et 13041]. La seconde se termine par un trou de poteau [13046], situé dans l'alignement de ceux relevés en 2003. Ces sablières sont sans doute liées à l'implantation d'un sol en bois. Elles ménagent, avec le niveau [13045], un espace de circulation adjacent au fossé et au système d'entrée, qui recouvre la chape de pouzzolane [13060] rapportée pour l'édification de la galerie monumentale de la seconde phase du péribole (voir plus bas).

L'interprétation de la structure adjacente s'en trouve facilitée : parfaitement centrée sur l'entrée du sanctuaire, ses neuf poteaux supportaient vraisemblablement une passerelle ou un porche d'accès, plutôt qu'une construction latérale de type bastion.

### Fossé périphérique, branche orientale

Dans le prolongement de la campagne de 2003 a été poursuivie la fouille du fossé périphérique [12091], entre les coordonnées E 1136-E 1138. Cette branche du péribole située au sud de l'entrée, signalée par une remontée du fond du fossé vraisemblablement destinée à faciliter le passage (Rapport 2003), a reçu un nouveau numéro de creusement (UF englobante [13070]).

Le creusement du fossé reprend en pente raide, à quelques centimètres de la limite des fouilles 2003 et 2004. Son fond se situe à une altitude de 572,54 m NGF au niveau de l'entrée, accuse un net décrochement à partir de la cote N 1111,20 (572,39 m NGF) et suit une pente douce pour atteindre son altitude de base (572,35 m NGF) en limite sud du secteur, conforme à celle mesurée sur les trois autres branches du péribole.

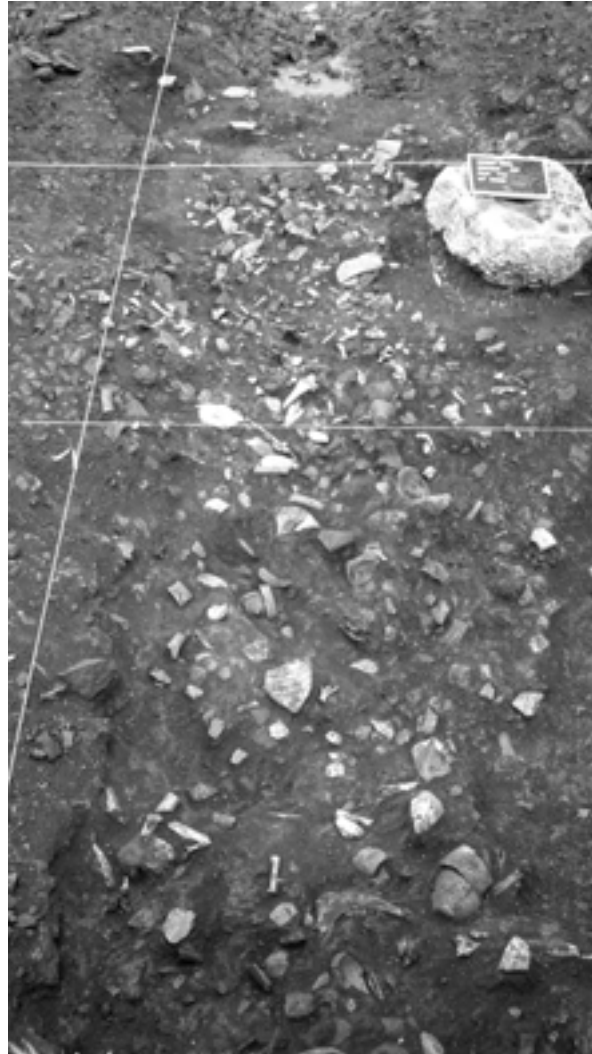


Fig. 31 – Secteur Est : dépôt sommital de la branche orientale du fossé de péribole (vue vers le nord).

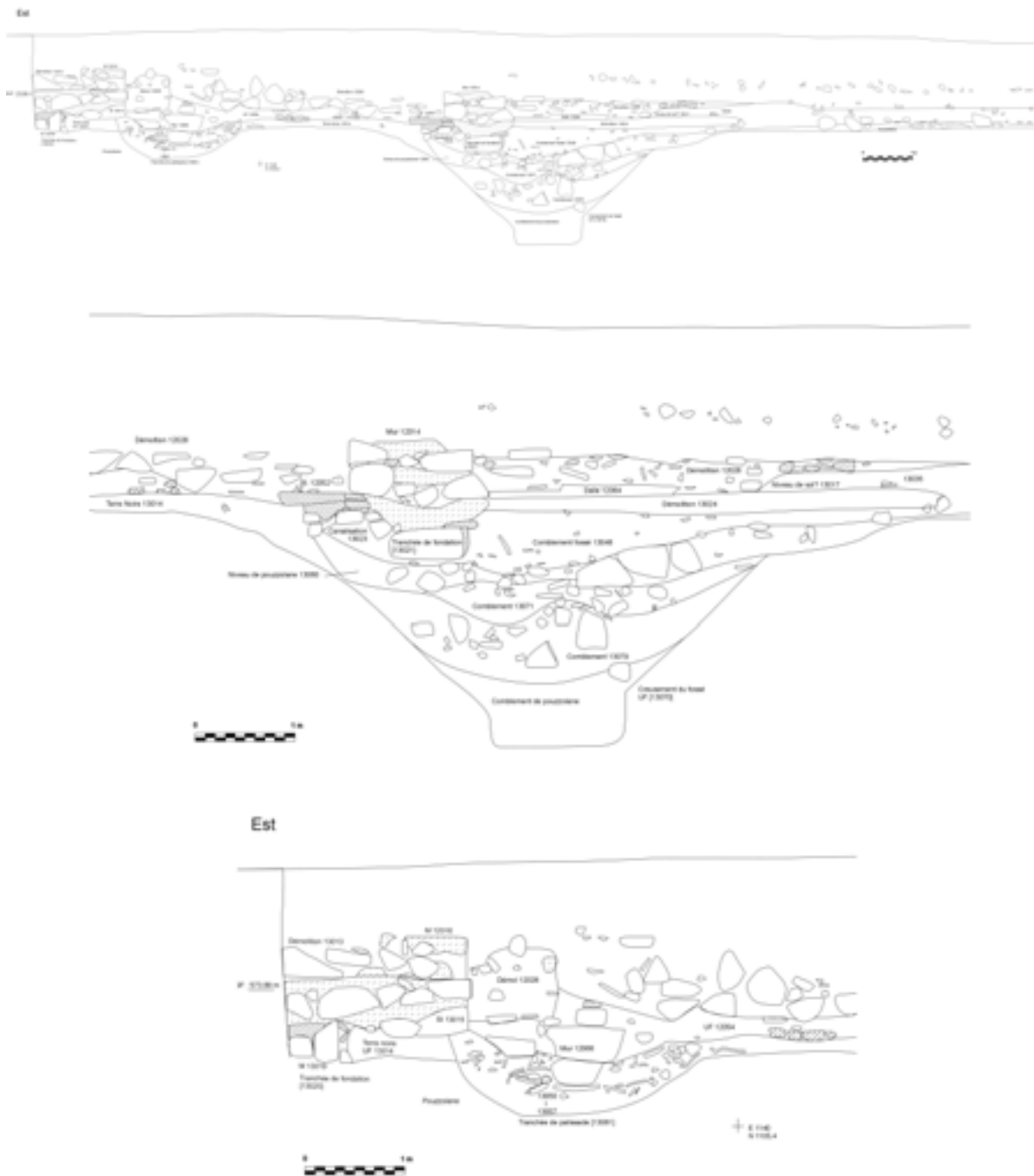


Fig. 32 – Secteur Est : coupe longitudinale (vers le sud) du fossé de péribole et de la tranchée de fondation [13061].

Son creusement présente le même profil en Y que sur le reste du site, caractérisé à sa base par une tranchée d'implantation régulière destinée à maintenir les pieux d'une haute palissade. Au fond de cette tranchée d'implantation, un TP [13089] a pu être mis en évidence, qui appartenait sans doute au système d'implantation de la palissade.

Plusieurs niveaux de comblement ont pu être clairement distingués au sein du remplissage (fig. 32), recoupés par la fosse d'implantation et le creusement du puits gallo-romain [13031] :

Le plus profond se compose de pouzzolane vierge, accumulée sur moins d'un mètre de profondeur et qui comble le fond du fossé. Ce niveau est interprété depuis 2002 comme un niveau de remblai servant au calage de la palissade, constitué de terres rapportées issues du creusement de sa tranchée

de fondation, mêlées à quelques mobiliers protohistoriques résiduels antérieurs à l'implantation du sanctuaire (phase I de la stratigraphie établie en 2002-2003).

Le premier niveau de comblement lié au sanctuaire laténien se présente sous la forme d'un épandage de mobiliers, déposés entre 573 m et 572,5 m d'altitude NGF. Ce niveau a été subdivisé et prélevé en 5 mètres-carré linéaires [UF 13080-13084, UF englobante 13079]. Il présente un matériel hétéroclite composé de tessons d'amphores, de céramiques et d'éléments de faune, associé à trois fragments d'orle de bouclier en fer, à une monnaie et à un bracelet en bronze.

Le comblement supérieur du fossé laténien [UF englobante 13071] est directement recouvert par la chape de pouzzolane constituant le sol de la galerie [13060, voir plus bas]. Il regroupe une quantité importante de matériel, dont le prélèvement a été effectué par mètre linéaire [13072 à 13078, du nord au sud]. Il se situe entre 573,43 m et 573,02 m d'altitude NGF. Son mobilier se compose de faune, de céramiques, d'amphores et de divers objets, parmi lesquels deux fibules de Nauheim, trois monnaies, un fragment de bracelet en lignite et un en bronze.

Cet épandage se distingue des autres dépôts du fossé par un faciès de faune assez particulier : au milieu des ossements de caprins et suidés résultant de la consommation courante figuraient plusieurs ossements attribuables *de visu* à des espèces sauvages, carnivores pour l'essentiel (fig. 33). Un crâne de chat, (fig. 33) pourvu de ses mandibules, gisait contre le versant occidental du fossé. [UF 13060]. L'examen du crâne effectué par S. Foucras révèle qu'il s'agit d'un animal adulte, de taille modeste pour une espèce sauvage. Bien que difficilement envisageable a priori, l'hypothèse d'une espèce domestique n'est pas totalement exclue, des restes de chat importé étant attestés sur l'oppidum du Titelberg, dans des niveaux datés du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (renseignement P. Méniel). Le même dépôt a livré quatre mandibules de loups, issues d'au moins deux individus adultes, dont un mâle (fig. 33). La présence de deux mâchoires inférieures évoque comme pour le chat un dépôt de crâne complet, dont les autres éléments n'ont pas été retrouvés. À ces dépôts, il faut ajouter celui d'un crâne de renard, fragmenté mais complet, retrouvé au même emplacement, parmi les épandages de mobilier qui jonchent le sol de galerie qui chevauche le fossé [UF 13048, voir plus bas].

Cette présence marquée d'espèces sauvages constitue une nouveauté pour le sanctuaire de Corent, dans un faciès dominé à plus de 99 % par les reliefs de consommation (mouton, porc, bœuf), associés à quelques rares d'offrandes non consommées (cheval, humain, crânes de chien). Cette rareté ne rend le choix des espèces que plus significatif : plusieurs têtes de carnivores, à l'exclusion d'autres espèces herbivores. Ces dernières sont plus fréquentes sur les si-



Fig. 33 – Secteur Est : dépôts de crânes de carnivores à gauche de l'entrée du péribole : crâne de renard (haut), de chat (milieu) et mandibules de loup (bas).

tes aristocratiques de cette période (cerf, chevreuil, sanglier...), où elles sont souvent accrochées à hauteur de l'entrée, en guise de trophées de chasse. Le regroupement de quatre à cinq crânes à l'aplomb du péribole, près de l'entrée du sanctuaire, évoque un rite d'exposition analogue attesté, par exemple, pour les crânes humains du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (cf. rapport archéozoologique de S. Foucras).

### Galerie monumentale, branche orientale

Le niveau d'implantation de la galerie monumentale [13060] qui succède à l'arrachement de la palissade se présente sous la forme d'une épaisse chape de cailloutis de pouzzolane rapportés. Cette couche se retrouve plus à l'est, entre le fossé et la limite de fouille [13045]. Il s'agit sans doute d'un niveau d'aménagement de sol destiné à faciliter la circulation sur le fossé comblé et ses alentours. Plus à l'est, il est recouvert par l'UF [13040], constitué d'amphores déposées à plat à proximité d'une tache charbonneuse. Ce niveau de circulation semble fonctionner, à hauteur du fossé, avec la galerie couverte constituant la seconde phase du péribole laténien (phase IIIa de la stratigraphie établie en 2002-2003).

Ce niveau est interrompu par plusieurs trous de poteau. Le [TP 13053] est composé d'amphores et se situe au milieu du fossé. Il fonctionne avec les trous de poteau formant la colonnade intérieure de la galerie [TP 13067] à l'ouest et [TP 13066] à l'est, ainsi que [TP 13085], situé plus au sud (au niveau de la coordonnée N 1107,5), à l'ouest du fossé. Ces derniers mesurent entre 30 et 40 cm de diamètre à leur niveau d'apparition et se rétrécissent à leur base (environ 20 cm). Ces négatifs de forme circulaire, soigneusement taillés dans la roche sous-jacente, sont espacés comme ailleurs de 3,20 m d'axe en axe ; leur module, en revanche, est nettement inférieur à celui des poteaux qui longent les autres branches du péribole. La proximité de l'entrée ou la stabilité du substrat rocheux qui affleure dans ce secteur expliquent peut-être cette différence, ainsi que l'absence de calages, qui se réduisent à quelques tessons d'amphores.

Le niveau qui recouvre le sol de la galerie [UF englobante 13048] est constitué d'un épandage très dense d'éléments faune, de céramiques et de fragments d'amphores (fig. 31). Identique à ceux fouillés au sommet des branches septentrionale et orientale du péribole, il correspond à la période de fonctionnement de la galerie, dont il jonche le sol (phase IIIb de la stratigraphie établie en 2002-2003). Situé entre les altitudes de 573,58 m NGF et 573,1 m NGF, ce dépôt a été fouillé en trois passes successives prélevées séparément, par mètre linéaire, pour une meilleure étude de la répartition des dépôts [UF 13038 (entre N1105 et 1108), 13049 (entre N1108 et 1110) et 13039 (entre N1110 et 1112)]. Il incluait de nombreux objets en métal, parmi lesquels 6 monnaies en bronze et une en argent, une bague en fer, une perle en os, un pied de situle en bronze, ainsi qu'un couteau de boucherie en fer à peu près complet. Au même niveau gisait un crâne de renard entier, calé contre une pierre (fig. 33).

Ce niveau est recouvert par un dernier comblement [13028], niveau d'interface entre les dépôts gaulois et l'occupation gallo-romaine. Il s'agit d'éléments romains piégés dans la dépression causée par le tassement des dépôts supérieurs du fossé gaulois. Ce niveau comprend de nombreuses inclusions de mortier, provenant sans doute du premier niveau de démolition de la galerie romaine, mêlé à du mobilier gaulois résiduel (faune, amphores, céramiques). Cette couche a livré plusieurs petits objets, parmi lesquels une petite tête de cheval en bronze, une fine tôle en bronze en forme de feuille, un élément de gouttière en fer de fourreau d'épée et deux monnaies (fig. 34). Un décrochement ménagé à la base du cou montre que la tête de cheval ornait un objet indéterminé, probablement à une agrafe de ceinture du type de celles découvertes sur le sanctuaire de Fesques en Seine-Maritime (Mantel *et al.*, 205 fig. 8). Brisée au niveau de la tige, la feuille en bronze pourrait se rattacher à un petit arbre cultuel du

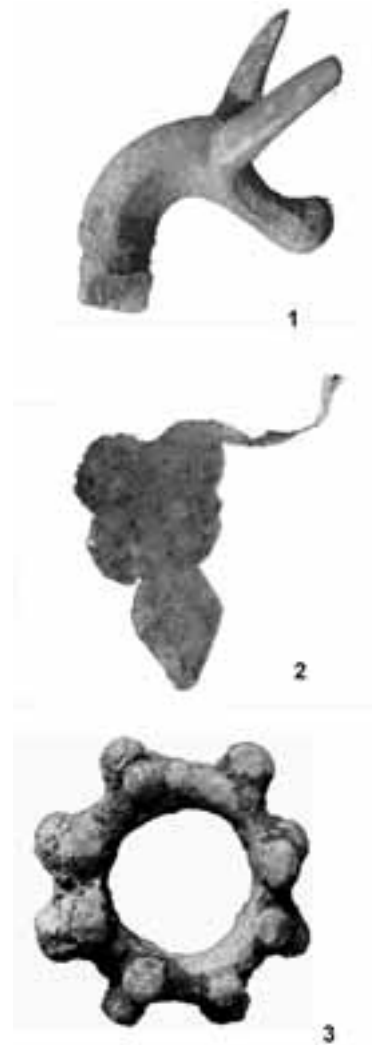


Fig. 34 – Secteur Est, mobilier en bronze : tête de cheval (H 1,3 cm), feuille (H. 1,1 cm) et perle-amulette à décor de nodosités (Diam. 3 cm).

type de celui découvert à Manching ou plus simplement encore, à une petite couronne de bronze destinée à orner une statue de culte. Le contexte des objets ne permet pas de trancher entre une datation laténienne ou romaine, à l'exception de la tête de cheval, des monnaies et du fragment de fourreau d'épée, de facture purement gauloise.

### Tranchée de fondation extérieure

En limite orientale du secteur, une nouvelle structure a été mise au jour [13061]. Il s'agit d'un petit fossé large de 1 m 40 environ, situé entre les coordonnées E1140 et E1141,60. Son extrémité nord a été reconnue à la cote N 1109. Parfaitement parallèle à celui du grand fossé de péribole, son tracé a été suivi sur près de trois mètres et se poursuit au sud, au-delà de la limite de fouille. Directement creusé dans le substrat [13999], jusqu'à une altitude de 573,22 m NGF, il présente un profil en cuvette peu profonde. Les dépôts qui occupent son remplissage apparaissent à 573,61 m NGF d'altitude.

Ce fossé est rempli de mobiliers divers mêlés à du charbon, parmi lesquels on trouve de la céramique en grand nombre, de la faune en grande partie brûlée, ainsi que des amphores, essentiellement des éléments de formes (cols, anses, pieds) et de nombreuses rondelles céramiques. On trouve également un grand nombre d'objets métalliques, parmi lesquels des fragments de fibules, 28 monnaies, un anneau perlé (fig. 34), une pince à épiler en bronze intacte et une pierre gravée de nature très particulière (voir page suivante, fig. 35). Ce mobilier était réparti uniformément sur l'ensemble de la structure. Son prélèvement a été réalisé par mètre linéaire, en deux passes [UF 13050, 13051 et 13052 pour la couche supérieure, UF 13055, 13056 et 13057 pour la couche inférieure].

Cette structure longiligne, parallèle au péribole, peut être interprétée comme une sablière ou tranchée de fondation. La répartition uniforme, la qualité et la quantité de matériel déposé, ainsi que le profil du creusement, ne permettent pas d'y voir un fossé à offrandes ; l'absence de trou de poteau et d'éléments de calage ne permet pas, non plus, de l'interpréter comme un fossé d'implantation de palissade. Cette tranchée supportait une cloison en terre et/ou bois disparue, dont témoignent peut-être les nombreux charbons de bois et nodules d'argile verte présents dans le fossé, à l'interface des niveaux laténiens et romains (voir *supra*).

D'après le mobilier retrouvé dans son comblement (voir plus bas), cette structure semble fonctionner en contemporanéité avec la galerie monumentale qui recouvre le fossé. L'existence d'une cloison extérieure supportant la toiture de la galerie, pendant de la colonnade qui la borde à l'intérieur du sanctuaire, a déjà été suggérée en 2003 : un sondage ouvert une quinzaine de mètres plus au nord, au départ de la branche orientale du péribole, avait recoupé une succession de trous de poteau peu profonds, densément alignés selon un axe nord-sud. Cette structure semblait délimiter une cloison massive, construite en bois et torchis liés par un clayonnage (Rapport 2003). À l'est de la cote E 1140, le fossé découvert cette année se situe exactement dans son prolongement. La différence qui sépare ces deux structures peut s'expliquer par le meilleur état de conservation des niveaux situés dans l'angle nord-est de la parcelle : il a pu favoriser une meilleure lecture des négatifs de poteaux implantés dans une tranchée de fondation similaire, qui reste à mettre en évidence. Leur symétrie permet d'attribuer ces deux cloisons à un même mur de clôture qui fermait l'espace du sanctuaire à l'est ou en réduisait l'accès, tout en dissimulant ses activités de l'extérieur. Cette limite est reprise à l'époque romaine, puisque c'est dans cette dépression qu'est installé le mur [M 12066], qui délimite à l'ouest le premier état de la galerie gallo-romaine.

Le dépôt très dense qui remplit cette structure semble sans rapport avec sa fonction première. Le négatif laissé par l'arrachage de la cloison a visiblement été comblé de main d'homme, par des reliefs de consommation et divers mobiliers mêlés aux bois de démolition. L'état de conservation et l'homogénéité du mobilier évoquent un dépôt primaire, regroupé et enfoui en une seule opération. Son faciès est en tous points comparable à celui documenté par les dépôts enfouis dans l'un des trous de poteau [10135] de la galerie de la branche nord du péribole fouillé en 2001 : sédiment cendreuse incluant de nombreux charbons et os brûlés, correspondant à des déchets primaires de consommation, tessons d'amphores et de céramiques largement conservés, sélectionnés et disposés de manière organisée (Rapport 2001). La soudaineté du dépôt, directement consécutif à l'arrachage des structures, évoque dans les deux cas un rituel de fermeture lié au démantèlement de la galerie (Poux et al. 2002). L'étude exhaustive de ce mobilier par Guillaume Verrier fournit, quoi qu'il en soit, un point d'ancrage précieux pour la datation relative et absolue de la galerie monumentale par rapport aux dépôts du fossé de palissade : le croisement d'un certain nombre de fossiles directeurs situe son comblement avant la Conquête romaine, dans le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Tène D2a).

## Une esquisse de sanctuaire ?

La tranchée de fondation [13061] a également livré une pierre gravée de nature exceptionnelle, tant du point de vue de sa composition que de son décor (fig. 35a).

Son matériau très particulier n'a, pour l'instant aucun équivalent sur le site : particulièrement dense, sa texture l'apparente au marbre ou à un calcaire très dur. De couleur ocre, elle présente dans sa coupe une succession de strates blancs et marrons. La face gravée est parfaitement lisse, vraisemblablement polie de main d'homme. L'autre face est rugueuse et semble, par endroits, avoir été en contact avec de l'argile. L'ensemble de la pierre semble paraître avoir été exposée à un feu prolongé, responsable de sa couleur rubéfiée. Sa face inférieure comporte, par endroits, des traces qui s'apparentent à de l'argile brûlée. Elle pourrait provenir d'un plaquage en pierre (marbre ?), apposé à l'origine sur un sol ou une paroi en terre crue. Sa rubéfaction poussée suggérerait que son arrachage a été causé par un incendie. Ces suppositions ne sont bien entendu que pures conjectures, ce type de revêtement étant, à notre connaissance, inconnu dans le monde gaulois.

Les signes qu'elle comporte sur sa face supérieure sont encore plus énigmatiques. Il se présente sous la forme de fines incisions, vraisemblablement tracées à l'aide d'une pointe en métal, qui débordent sur le pourtour : on peut en déduire que les lignes ont été gravées après le bris de la pierre. Le motif représenté, qui occupe tout l'espace délimité par les lignes de fracture, semble complet.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées quant à ce décor géométrique comportant rectangles, carrés et autres croisillons. En faisant abstraction du matériau, exceptionnel sur le site, ce dessin gravé à la main, sans règle, évoque un croquis plutôt qu'un véritable décor. Il n'est pas moins relativement soigné.

Deux pistes d'interprétations sont envisageables : celle d'un motif abstrait, décor apposé sur la pierre ou imitation d'un décor recopié à partir d'un autre support ; celle d'un dessin figuratif, désignant une forme censément reconnaissable à l'œil nu.

Dans la mesure où le bloc est brisé, l'hypothèse d'une ornementation *a posteriori* est difficilement compréhensible. Il peut s'agir d'une esquisse préparatoire, d'un modèle pour la réalisation un décor de mur (enduit peint, marqueterie, porte) ou de sol (pavement en *opus signinum* ou *sectile*), à l'instar de ceux attestés sur certains sites d'époque romaine comme Pompéi. Mais ce genre d'esquisses est généralement réalisé à même le support destiné à recevoir une décoration (enduit *a fresco* ou chape en mortier). Il peut correspondre à un patron rapidement exécuté par un contremaître pour ses ouvriers ou ses apprentis. Un dessin abstrait par simple divertissement est également envisageable. À toutes ces hypothèses s'oppose la nature très particulière du support : le choix d'un type de pierre rare, vraisemblablement importée sur le site, n'évoque pas un simple remploi dicté par des motifs purement pratiques.

L'hypothèse d'un dessin figuratif constitue une piste plus hasardeuse, qui requiert évidemment une certaine part d'imagination. Son tracé géométrique semble exclure d'emblée la représentation d'êtres animés, de paysages ou de scène complexe, tels que celles documentés par de nombreux graffiti d'époque romaine. Il n'est pas difficile, en revanche, de reconnaître dans ces motifs orthogonaux, cloisonnés et symétriques, une forme construite évoquant le plan ou l'élévation d'un bâtiment.

L'image d'un plan simplifié ou codé à l'aide de conventions graphiques (type *forma urbis* : fig. 35b) est la première qui s'impose à l'esprit : un bâtiment médian à plan carré et toiture à quatre pans symbolisée par une croix, flanqué de deux plus petits bâtiments rectangulaires, encéint d'une sorte de galerie périphérique cloisonnée en boutiques. L'irrégularité du tracé et la multiplication des espaces triangulaires n'évoquent, cependant, aucun plan de bâtiment ou d'urbanisme connu.

L'hypothèse d'une élévation « croquée sur le vif » s'accorde mieux avec le caractère esquissé et hâtif des traits. Représentée de face, la structure comporterait un corps principal, surmonté d'un triangle figurant un toit à deux ou quatre pans, flanqué de deux piliers, colonnes, bastions ou départs de murs latéraux (fig. 35c). Les croisillons et damiers sur la façade des bâtiments peuvent symboliser des portes et/ou fenêtres. Cette lecture apparaît néanmoins brouillée par certaines irrégularités (toit asymétrique, différence de taille et de décor des bastions latéraux, quadrillage en damiers sur le flanc gauche du bâtiment central) qui entravent la lisibilité de l'ensemble : elles peuvent s'expliquer par des

CORENT, UF 13061 (LT D2a)

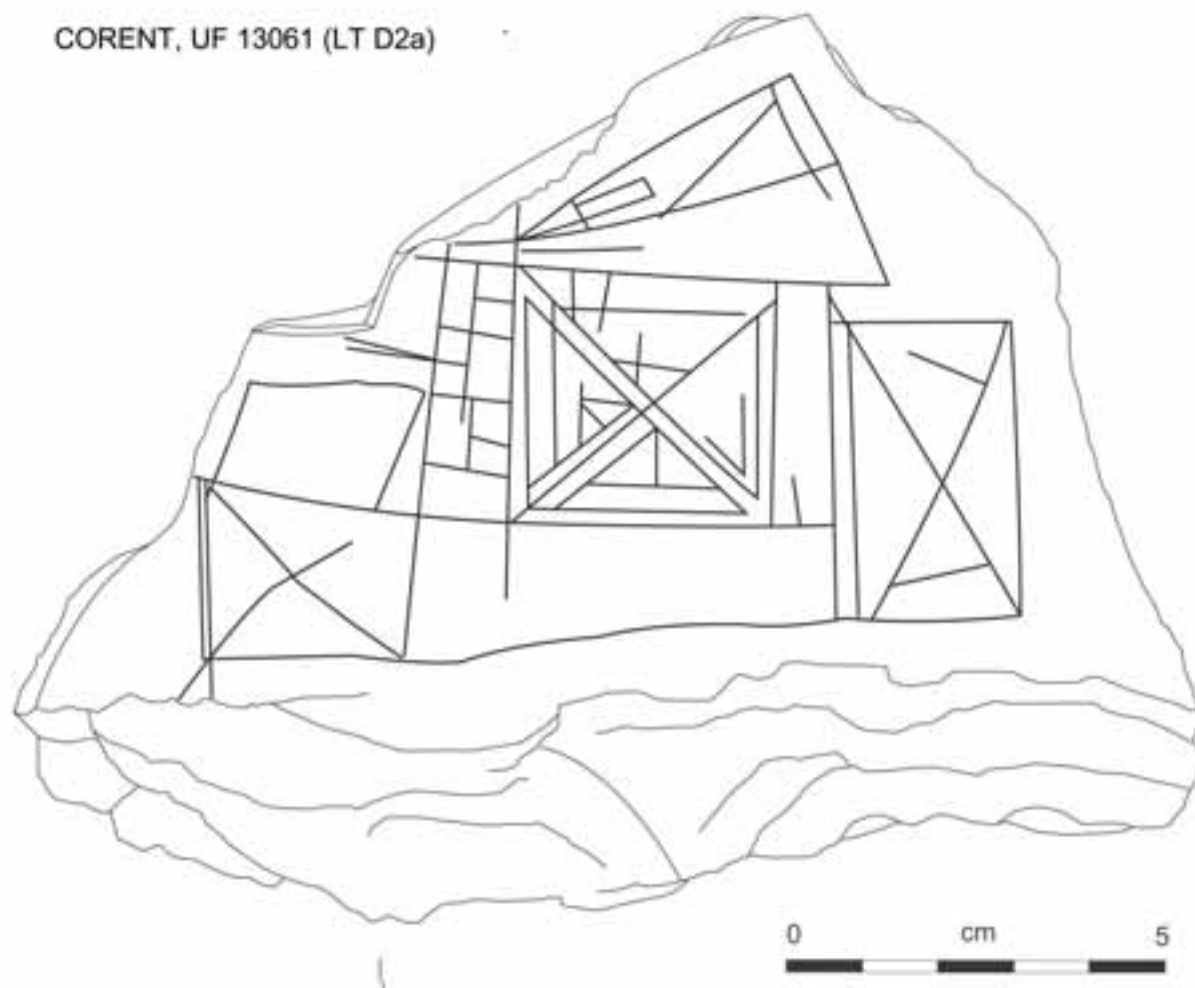


Fig. 35a – Secteur Est, pierre calcaire comportant un décor ou dessin incisé.

contraintes d'espace liées à la forme du bloc, ou des tentatives maladroites de représentation en perspective.

Ces éléments peuvent, à première vue, s'intégrer à n'importe quel bâtiment public ou domestique de type *villa*, à condition de faire abstraction du contexte dont est issue la gravure : un dépôt volontaire effectué à l'entrée d'un lieu cultuel, qui plus est antérieur à la conquête romaine. Il est difficile, par ailleurs, d'ignorer qu'ils répondent au schéma « canonique » des sanctuaires indigènes de type *fanum*, tel que défini par les découvertes de sanctuaires (à commencer par celui de Corent) et figuré sur certaines monuments et monnaies d'époque gauloise ou romaine. La plus proche comparaison réside, à l'heure actuelle, dans l'édicule en pierre du Titelberg *Espérandieu* 4193, constitué d'un édifice à tour centrale flanquée de deux bas-côtés identifiés à une galerie périphérique (fig. 35d, commenté par Fauduet 1993, 10).

Sur un plan strictement théorique, la gravure de Corent pourrait constituer la version simplifiée du même motif. Son degré de précision n'est pas suffisant pour établir s'il s'agit d'une représentation générale ou partielle d'un sanctuaire et de son péribole, ou de son seul temple principal enceint d'une galerie. Beaucoup plus soigné, l'édicule du Titelberg fournit par contre des clés d'identification pour ses détails les moins explicites : fronton cloisonné, pans gauches des toitures représentés en perspective, portes et fenêtres symbolisées par deux carrés inscrits, damier latéral figurant une construction ou chaînage d'angle en gros appareil de blocs équarris... Le parallèle est d'autant plus précieux

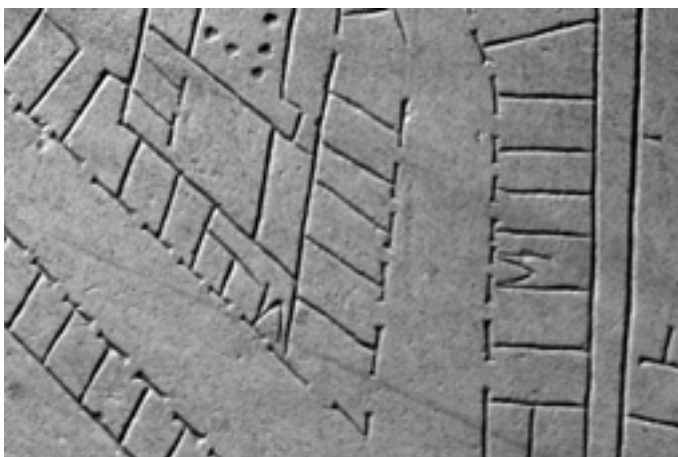
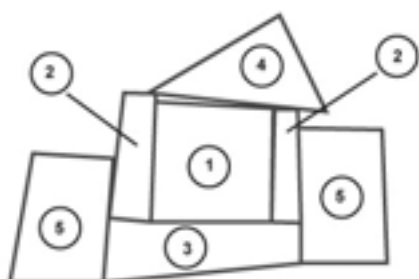


Fig. 35b – Exemple de plan d'édifice gravé sur pierre (*forma urbis*)



- 1 : Corps principal avec porte ou fenêtre médiane.
- 2 : Piliers ou colonnes latéraux.
- 3 : Fondation, seuil, passerelle ou mur de galerie périphérique vu de face.
- 4 : Toit ou fronton.
- 5 : Bastions latéraux ou murs de la galerie périphérique vus en coupe.

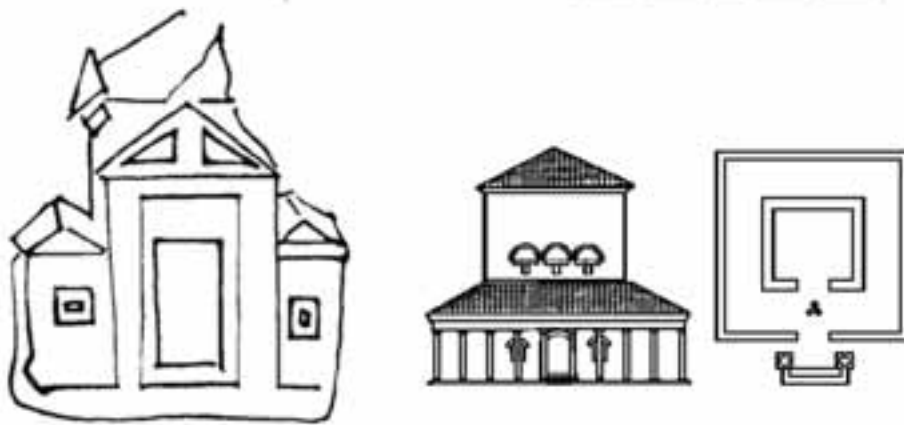
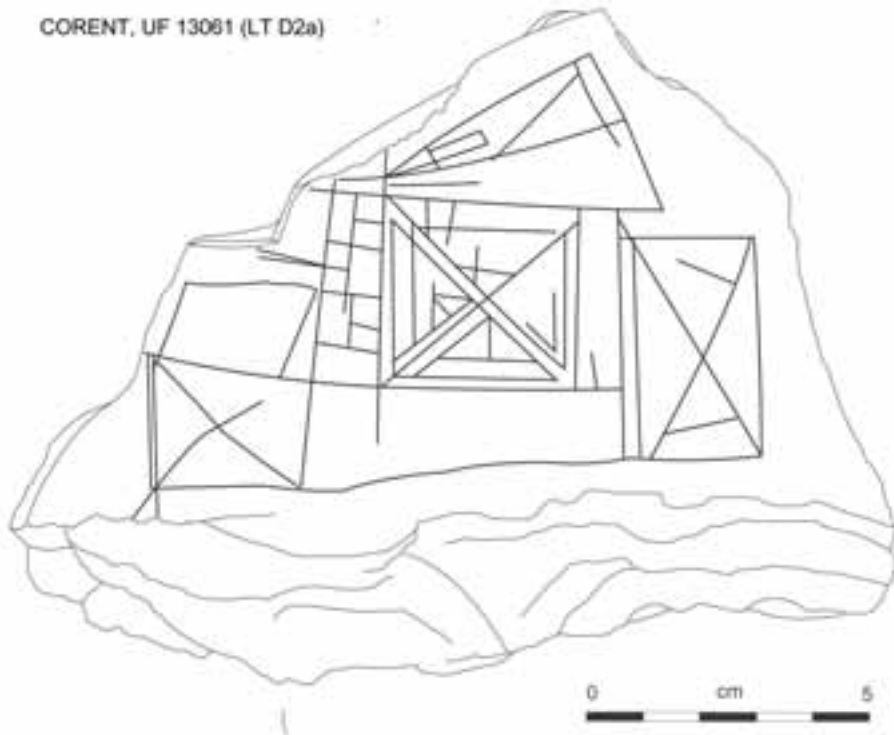
Fig. 35c – Principaux éléments du dessin interprétés comme corps d'élévation.

qu'il représente l'un des très rares exemples connus (sinon le seul) de représentation d'édifice cultuel gaulois de type *fanum*.

Cette proposition de lecture ne se veut aucunement définitive. Si elle devait se confirmer, cette modeste pierre gravée constituerait un document clé, pour appréhender l'apparition des édifices cultuels de type *fana* en Gaule romaine et leur mode d'élévation ; sa datation précoce et son contexte archéologique, dans un niveau de démolition et/ou de fondation lié à une démolition ou réfection totale du sanctuaire à l'époque de la Conquête, se situent précisément à la transition entre les derniers édifices cultuels indigènes en bois et les premiers sanctuaires en dur d'époque romaine. Il faut noter que la pierre gisait au sommet de la tranchée [13061], à l'interface de la première assise de fondation du mur romain de la galerie maçonnée. Bien qu'entourée de mobiliers laténiens, elle pourrait également être liée aux premières structures romaines érigées sur le site. Une datation postérieure à la Conquête s'accorderait mieux, il est vrai, avec le type de construction représenté et la nature exogène du matériau.

Une analyse stratigraphique, minéralogique ou tracéologique plus poussée permettra peut-être d'affiner ces pistes d'interprétation. Quant à l'identification du lieu de culte susceptible d'avoir été représenté sur la pierre, elle relève de la libre appréciation de chacun...

CORENT, UF 13081 (LT D2a)



TITELBERG, Esp. 4193

Fig. 35d – Comparaison du motif gravé avec l'élévation d'un *fanum* représentée par un édicule en pierre du Titelberg, flanquée de deux murs de galerie vue en coupe (d'après Fauduet 1993)

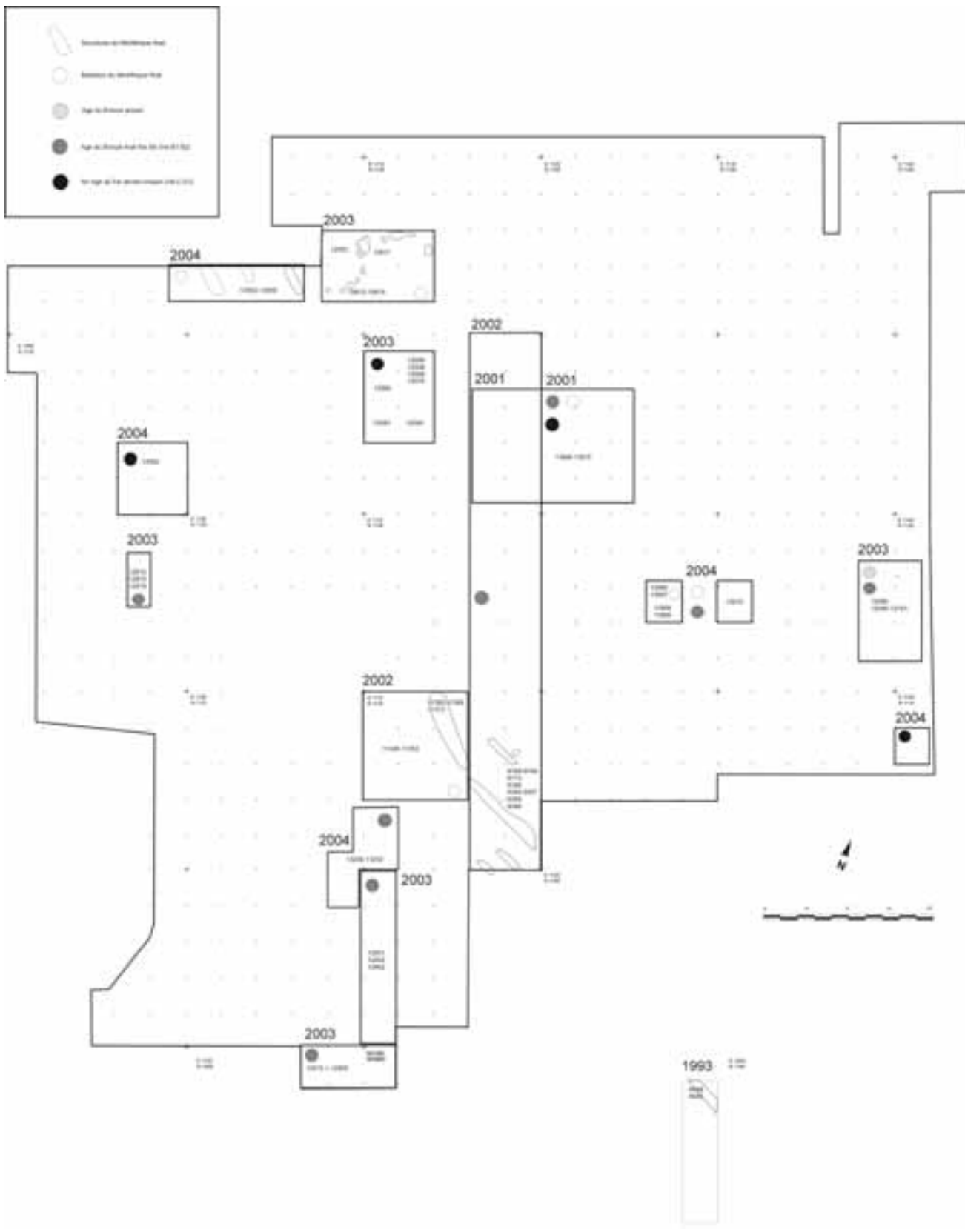


Fig. 36 – Corent 2001-2004 : plan de localisation des différentes interventions portant sur les occupations pré-laténiennes de la parcelle ZA 59, par périodes chronologiques (J. Gasc)

# Néolithique, âge du Bronze et premier âge du Fer<sup>1</sup>

Comme les campagnes précédentes, la fouille des sols de la parcelle ZA 59 épargnés par les aménagements du sanctuaire a livré des vestiges d'occupation plus anciens. Des ensembles significatifs ont été repérés dans tous les secteurs ouverts cette année (fig. 36).

## Secteur Sud

Le secteur sud a été en partie fouillé jusqu'au substrat. Un niveau homogène du Bronze final était conservé sur une petite surface, environ d' 6 m<sup>2</sup>, sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur ([UF 13230] : premier décapage ; [UF 13231] : niveau du relevé graphique fig. 37 ; [UF 13232] : suite du niveau, peu de mobilier). La couche était interrompue au nord par un sondage effectué en 2002 [UF 11345-11353] (substrat affleurant, peu de matériel), à l'est, par un alignement de trous de poteau laténiens de l'enclos C (creusement-remplissage : [UF 13233-13234] et [UF 13267-13268]) et par le fossé de l'enclos B [UF 13236]. Au sud et à l'ouest, cette interruption est due à la remontée du substrat.

Le plan de la fig. 37 propose une partie de [UF 13231], la concentration du mobilier étant moindre en dehors des limites du relevé de la même UF (il affleure sur le substrat), ainsi que dans [UF 13230] et [UF 13232]. [UF 13230-13232] confondues, environ 1200 tessons ont été recueilli, soit près de 7 kg de céramique dont l'étude précise sera présentée par la suite.

Quelques restes de faune, non brûlés (ovicaprinés ?) et très mal conservés (prélèvement impossible pour la plupart), se situaient parmi les nombreux tessons de céramique, notamment entre les côtes N1101-N1103.

Une trentaine d'esquilles d'os calcinés était en effet concentrée entre les côtes N 1102 et N 1103. Leur couleur varie du brun foncé au blanc bleuté (tranche foncée). La surface de certains est légèrement déformée, comme rongée. Les expérimentations effectuées montrent que la couleur des os s'assombrit jusqu'à une température de 300°C. Ils éclaircissent ensuite à partir de 400°C, deviennent blancs rosés et bleutés entre 500 et 700°C, pour s'assombrir à nouveau jusqu'à 900°C, et éclaircir définitivement au-delà de 1000°C. Ces changements de couleur variant bien sûr en fonction du temps d'exposition, et de la structure initiale des os (Joly, March, 2003). Leur structure interne est également modifiée. Les fragments osseux blancs bleutés ont été soumis à une température supérieure à 500°C. Les plus gros (jusqu'à 2,5 cm de long) ont été repérés sur le terrain, les plus petits (quelques millimètres), grâce au tamisage systématique de la terre.

Un seul a été identifié, avec réserve, comme étant un fragment de diaphyse de tibia humain, face antérieure, (détermination : Y. Prouin).

Une pointe de flèche en silex à pédoncule et ailerons (N1100,8-E1109), ainsi qu'un fragment de tuyère en argile localement vitrifiée (N1098,25-E1108,45), ont été trouvés dans [UF 13230] (pl. 1, n° 13). Il est important de noter l'absence d'objets métalliques.

Des nodules d'argile rubéfiée (dont certains sont aplanis sur une face) de taille variable (de moins de 1 cm à 5 cm de côté) et accompagnés de charbons de bois se trouvaient éparpillés dans [UF 13231], avec une concentration au Nord de l'emprise, ainsi que dans [UF 13232], juste au-dessous des tessons (terre très charbonneuse). En revanche, ni la terre ni les pierres (pouzzolane, basalte) n'étaient brûlées.

Aucune organisation n'a été observée dans la disposition des pierres. Le mobilier semble avoir été perturbé par les occupations postérieures et les constructions laténiennes.

Seulement deux vases semblent plus ou moins en place (pl. 2, n° 14 ; pl. 3, n° 30), même si l'un d'eux n'est représenté que par sa partie supérieure (n° 14).

---

<sup>1</sup> Étude des vestiges et du mobilier pré-laténien : Julie Gasc, assistée de Justine Robert pour la fouille sur le terrain et le travail de post-fouille.

Le substrat remonte vers le sud-ouest de la parcelle et a été entaillé par les labours, rendant sa structure assez « meuble » et très irrégulière. Les creusements y sont, par conséquent, difficilement perceptibles s'ils n'ont pas entaillés profondément le substrat. La préservation du mobilier, à un emplacement très arasé, laisserait supposer la présence d'une fosse entre N1101-1103, à moins qu'elle ne corresponde à une dépression naturelle du substrat.

La céramique provenant des [UF 13230] [UF 13231] et [UF 13232] peut être ordonnée en 6 classes typologiques (**pl. 1 à 4**) :

#### *Les Gobelets*

Cette classe typologique compte, au total, 6 individus. Ils se divisent en deux sortes, les gobelets à panse ovoïde ou globulaire (**pl. 1**, n° 12 ; **pl. 3**, n° 30), et les gobelets à col droit et épaulement (**pl. 3**, n° 27-29). Leur diamètre au niveau du col est compris entre 5 et 15 centimètres.

Les 2 premiers ont été façonnés dans une pâte très fine (0,2 cm d'épaisseur, dégraissant peu visible) et ont été cuits dans une atmosphère réductrice. Le lissage est soigné, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le vase n° 30 est décoré de cannelures à la jonction du col et de la panse et d'incisions horizontales encadrant une frise de doubles chevrons, probablement effectuées au peigne.

Les autres gobelets présentent un épaulement peu marqué, un col vertical court légèrement rentrant (n° 27 et 28), concave (n° 27) ou convexe (n° 29). Leur lèvre est cannelée (n° 27) ou facettée (n° 28 et 29). La pâte des vases n° 27 et 29 est très fine (cuisson réductrice et oxydante), le dégraissant du n° 28 est par contre assez grossier (cuisson oxydante). La panse du gobelet n° 27 est décorée de cannelures légères et de ponctuations horizontales très peu visibles (surface extérieure en mauvais état).

Le bord n° 52 (**pl. 4**) appartient probablement à un gobelet à panse ovoïde ou globulaire.

#### *Les pots et les jarres*

Les pots sont représentés par 5 individus (**pl. 1**, n° 2 ; **pl. 2**, n° 15, 16,17 et 18) et les jarres par un seul (**pl. 2**, n° 14). Ce sont des formes fermées, à panse probablement biconiques ou à profil sinueux, avec pour les premiers un diamètre compris entre une vingtaine et une quarantaine de centimètres ; la jarre présente un diamètre de 46 cm à hauteur de la lèvre.

Les pots ont un col droit, légèrement convexe (n° 18), ou éversé (n° 2, 15 et 17). Leur lèvre est équarrie et une légère cannelure marque celle du n° 2. Ils ont tous été cuits en atmosphère réductrice, excepté le vase n° 2 (cuisson irrégulière). La pâte est grossière (épaisseur, lissage rapide, dégraissant bien visible) ; toutefois celle du n° 16 a été très bien lissée. Les décorations se réduisent à de simples impressions obliques ou circulaires à la jonction col-panse.

La jarre peut aussi être qualifiée de céramique grossière. Un cordon digité a été appliqué à la jonction col-panse. Des impressions digitées irrégulières soulignent la lèvre à l'extérieur.

#### *Les jattes*

Une jatte sans encolure et à panse arrondie provient de [UF13230] (**pl. 1**, n° 1). Elle est décorée de fines incisions et de cannelures. D'autres bords peuvent appartenir à cette classe de vases, comme les n° 3 et 4 (**pl. 1**), décorés de lignes incisées horizontales.

#### *les coupes (écuelles ou assiettes) et les bols*

Ils constituent la classe la mieux représentée du niveau (une vingtaine d'individus : **pl. 1**, n° 5 à 7 ; **pl. 2**, n° 19 à 26 ; **pl. 4**, n° 43 à 50). Leur lèvre est en général équarrie ou facettée. La plupart présentent une facture fine et une pâte sombre. Seuls le bord n° 6 et la coupelle n° 45 sont décorés de lignes incisées horizontales. Les fonds à cannelures internes n° 41 et 42 (**pl. 3**) peuvent être associés à cette classe typologique.

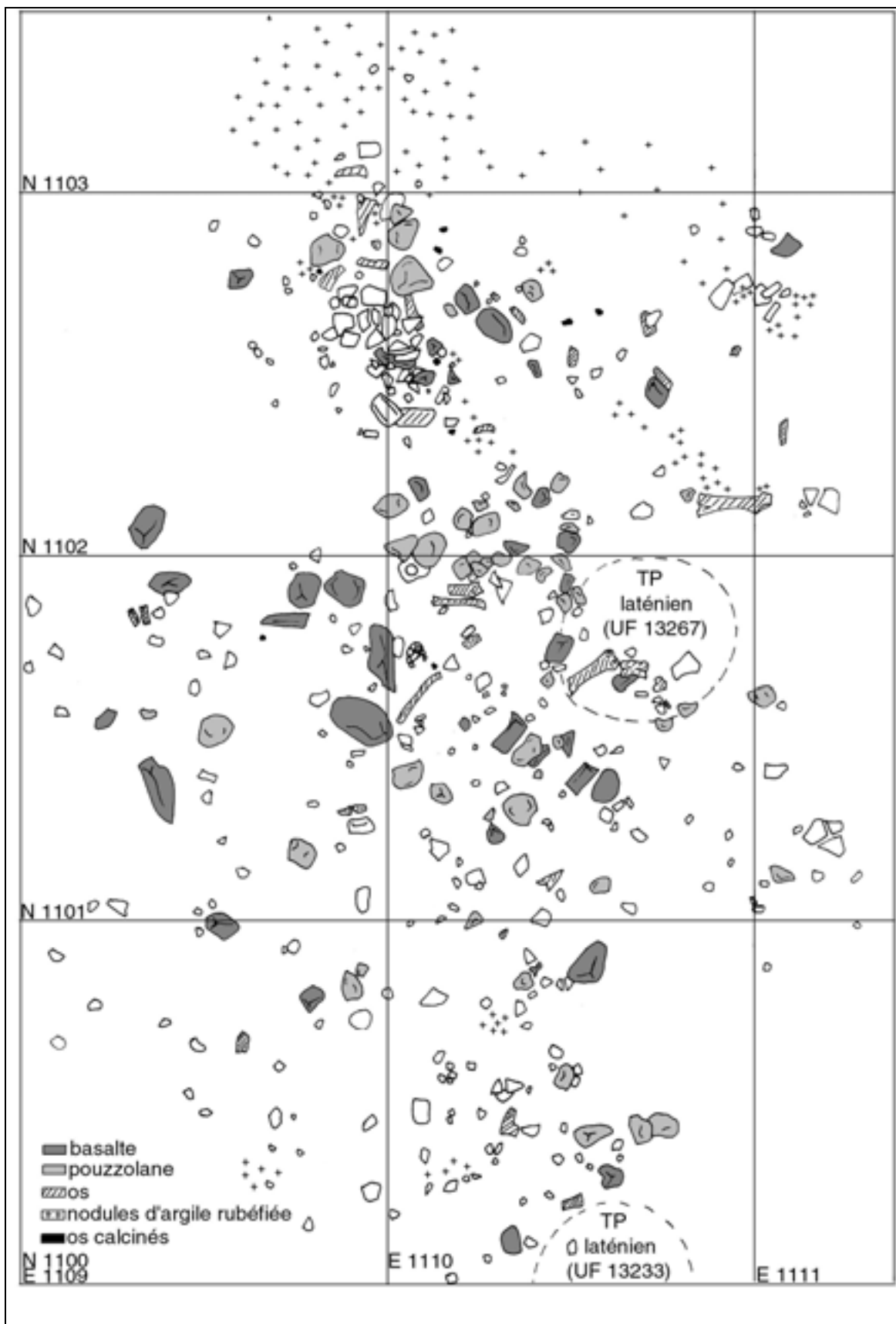


Fig. 37 – Secteur Sud : plan des dépôts [UF 13231].

Avant de proposer une attribution chrono-culturelle de la céramique des [UF 13230-13232], un rappel sur les systèmes chronologiques s'impose, afin de faciliter la lecture de l'étude comparative.

Chronologie absolue	Système allemand <i>Müller-Karpe</i>	Système français <i>Hatt</i>	Bassin parisien <i>Brun</i>
1350-1150 av. J.-C.	Bz D	Bz f. I	Etape 1
	Ha A1	Bz f. II a	
1150-930 av. J.-C.	Ha A2	Bz f. II b	Etape 2
	Ha B1	Bz f. IIIa	
930-800 av. J.-C.	Ha B2	Bz f. IIIb	Etape 3
	Ha B3		
800-650 av. J.-C.	Ha C	Ha ancien	

Il est encore difficile actuellement de distinguer chaque période pour grand nombre de sites terrestres. Les stations lacustres des lacs suisses, par contre, fournissent des datations précises grâce aux analyses dendrochronologiques et, de ce fait, des typologies tenant compte des découpages chronologiques du système allemand ou français. Cependant, les caractères « anciens » ou au contraire « précurseurs » d'une série peuvent permettre d'affiner l'attribution chronologique d'un site. Le système allemand sera employé dans l'étude comparative qui suit.

Les gobelets à épaulements sont caractéristiques du style RSFO (Rhin-Suisse-France orientale) au Ha A2-B1. Ils bénéficient d'une grande aire de répartition, de l'Allemagne du Sud jusqu'en Charente, de la France du Nord jusqu'au sud du Massif central (cartes de répartition : Brun, Mordant, 1988, types 10 à 14). Le vase n° 27 de Corent est comparable à un gobelet trouvé dans la fosse des *Martres-d'Artières*, Puy-de-Dôme, daté du Ha A2-B1 (Daugas, Vital, 1988, p. 431, fig. 5, n° 5). On trouve des comparaisons en dehors de la région, à *Cortailod-Est* (Borrello, 1986, pl. 53-55 : Ha B1) et *Auvernier* (Rychner, 1979, p. 137-139 : Ha B1), stations lacustres de Neuchâtel, Suisse. Dans le Bassin parisien, l'incinération n° 7 de Broussy-le-Grand « *Le Pralat* » (Marne) présente un exemplaire proche de celui de Corent (Chertier, 1988, p.242), attribuable au type « Main-Souabe », originellement défini par W. Kimmig comme contemporain du type « Rhin-Suisse » (Chertier, 1988, p. 244). Les niveaux du Ha A2-B1 de *Fort-Harrouard* (Eure-et-loir) a aussi livré des vases de ce style (Mohen/ Bailloud, 1988, pl. 7, n° 5 ; pl. 21, n° 51 ; pl. 38, n° 22). Dans le Centre-Ouest de la France, la grotte de *Rancogne* (Charente) fournit des comparaisons attribuées au Ha B1 (Gruet *et al.*, 1997, p. 187, pl. 31, n° 10 et 12).

Le gobelet à col vertical convexe et épaulement n° 29 a été trouvé en Quercy et le long de la vallée du Rhône jusqu'en Allemagne du sud (carte de répartition dans le *colloque de Nemours*, 1988, type 12b). Dans la région, nous trouvons un vase assez semblable à *Lignat*, Saint-Georges-es-Allier, Puy-de-Dôme (Gardette, 1992, pl. 86, f)

Le gobelet n° 30 de Corent s'apparente à un petit vase trouvé à *Cortailod-Est*, Neuchâtel, plus par son décor de doubles chevrons encadrés par des lignes horizontales incisées, que par sa forme (Borrello, 1986, pl. 43, n° 1 : Ha B1). L'exemplaire suisse est effectivement moins resserré au niveau du col, ce qui lui donne une allure moins globulaire. Concernant la forme, les meilleures comparaisons proviennent plutôt de sites du Ha B2-B3 comme *Auvernier*, Neuchâtel (Rychner, 1979, p. 75, pl. 35 : Ha B2). On pourrait voir dans la jonction col panse (cannelures et resserrement) une caractéristique annonciatrice des gobelets en bulbe d'oignon du Ha B2-B3 ; le pied de ces derniers est beaucoup plus rétréci (Gasc, 2003, p. 56, fig. 48). Le décor du gobelet de Corent est cependant récurant au Ha A2-B1 sur de nombreux sites (*Cortailod-Est* : Borrello, 1986 ; *Auvernier* : Rychner, 1979 ; *Fort-Harrouard* : Mohen/Bailloud, 1988 ; sites du Bassin parisien : Brun 1984 ; grotte de *Rancogne* : Gruet *et al.*, 1997).

Le rebord à marli (rebord éversé et convexe) du gobelet n° 12 apparaît dans la région et au nord-est du Massif central (Gasc, 2003, p. 48).

Les pots et la jarre des [UF 13230-13231] présentent des particularités du Ha A2-B1 : col droit et court (n° 14 et 16), légèrement convexe (n° 17 et 18) ou évasé (n° 2 et 15), toujours associés à des lèvres équerries. On retrouve ces caractères dans la région sur l'habitat de *Pommiers-en-Forez* et dans la fosse des *Martres-d'Artières* (Daugas/Vital, 1986, p. 430 et 432). Des exemplaires comparables proviennent de sites suisses du Ha B1 : *Cortailod-Est* (Borrello, 1986, pl. ?, 70-76) et d'*Auvernier* (Rychner, 1979, p. 75, pl. 35) ; également de *Fort-Harrouard* (Mohen/Bailloud, 1988, pl. 37, n° 18). Des « urnes » de la grotte de *Rancogne*, attribuées au Ha B2-B3, sont typologiquement proches de la jarre n° 14 de l'UF 13231 (Gruet *et al.*, 1997, p. 208, pl. 42, n° 1 et 3).

On remarque la présence des jattes sans encolures à panse arrondies, décorées de lignes horizontales incisées, autant sur des sites du Ha A2-B1 que du B2-B3. Elles sont cependant plus fréquents sur les derniers (Gasc, 2003, p. 65).

Les coupes ou bols sont aussi courant au Ha A2-B1 qu'au Ha B2-B3. On les retrouve sur tous les sites précédemment évoqués. La lèvre à cannelure n° 25 est plus typique du Ha A2-B1, comme par exemple à *Cortailod-Est* (Borrello, 1986, pl. 14). Des cannelures décorent souvent l'intérieur de ces récipients jusqu'au fond.

De nombreuses caractéristiques du style RSFO ont été observées : les gobelets à épaulement, les pots à col court droit ou évasé, les lèvres équerries, facettées, cannelées et à marlis, les chevrons incisés. Des comparaisons peuvent être fréquemment établies avec le site suisse de *Cortailod-Est*, précisément attribué au Ha B1, entre 1010 et 965 av. J.-C. (Borrello, 1986, p. 83). Par ailleurs, certaines formes, comme les jattes ou les coupes ont persisté jusqu'au Ha B3. Le gobelet globulaire porte des décors fréquents au Ha B1, mais présente un profil annonciateur des gobelets en bulbe d'oignon du Ha B2-B3.

La céramique des [UF 13230-13232], semblerait ainsi attribuables au Ha B1-B2, entre le Bronze final IIIa et le début du IIIb selon la chronologie française (durant la fin du 11<sup>ème</sup> siècle et le 10<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.). Cependant, les remaniements de la charrue ont pu créer une interférence entre les niveaux archéologiques, donnant ainsi l'impression d'un « faciès de transition ». Les comparaisons ont été effectuées au travers de sites « clés », représentatifs des périodes concernées. Ces rapprochements ont permis de mettre en évidence l'homogénéité de la production céramique, autant que ses particularités.

L'entité culturelle RSFO est couramment opposée au « complexe culturel atlantique », mais cette différenciation ne se base pas sur des données archéologiques suffisamment précises pour être comparables : le HA A2-B1 atlantique étant essentiellement représenté par des objets liés à l'armement (l'épée pistilliforme, la bouterolle losangique et l'embout cylindrique), trouvés dans les dépôts des groupes *Saint-Brieuc-des-Iffs* et *Saint-Denis-de-Pile* (Roussot-Larroque, 1988). De plus, les types « atlantiques » des productions métalliques se retrouvent dans l'aire RSFO (deux épées pistilliformes ont par exemple été trouvées à *Llmoise* dans l'Allier), et des types « orientaux » sont présents dans les dépôts atlantiques, majoritairement « mixtes » (*ibid*). La terminologie « RSFO » est donc plus à considérer comme un outil méthodologique, que comme le reflet de réalités anciennes.

Les fragments osseux calcinés, dont un serait humain, soumis à une température élevée (plus de 500°C), indiqueraient la présence des restes d'une incinération, en dépôt secondaire. Leur petit nombre semble dû aux bouleversements engendrés par les constructions laténiennes (le mobilier n'est pas en place, les vases ne sont pas complets). Les nodules d'argile rubéfiée et les pierres pouvaient appartenir à un aménagement du lieu de dépôt. Les os de faune non brûlés retrouvés dans ce contexte pourraient constituer un dépôt carné. Le nombre élevé de vases (41 : NMI bords), notamment de formes ouvertes (la moitié), et la présence d'un fragment de tuyère, pourraient aller à l'encontre de cette interprétation, ces éléments étant plutôt caractéristiques d'un contexte d'habitat. Mais la possible interférence de deux niveaux biaise les données.

Cette période marque une généralisation du mode funéraire de l'incinération. Un petit nombre de nécropoles ont été trouvées en Auvergne, essentiellement dans l'Allier (*Dompierre-sur-Besbre*, *La Ferté-Hauterive*, *Beaulon*) et dans le Cantal (*Laurie*) (Daugas, Vital, 1988). Les trouvailles, si elles ne sont pas anciennes, sont très fragmentaires et donnent ainsi un aperçu peu précis de ces pratiques dans la région. Les habitats sont aussi peu nombreux : *Pommiers-en-Forez* (Loire), les *Martres-d'Artières* (Puy-de-Dôme), *Sainte-Anastasie* (Cantal) (*ibid*). Les découvertes récentes tendent probablement à augmenter les effectifs.

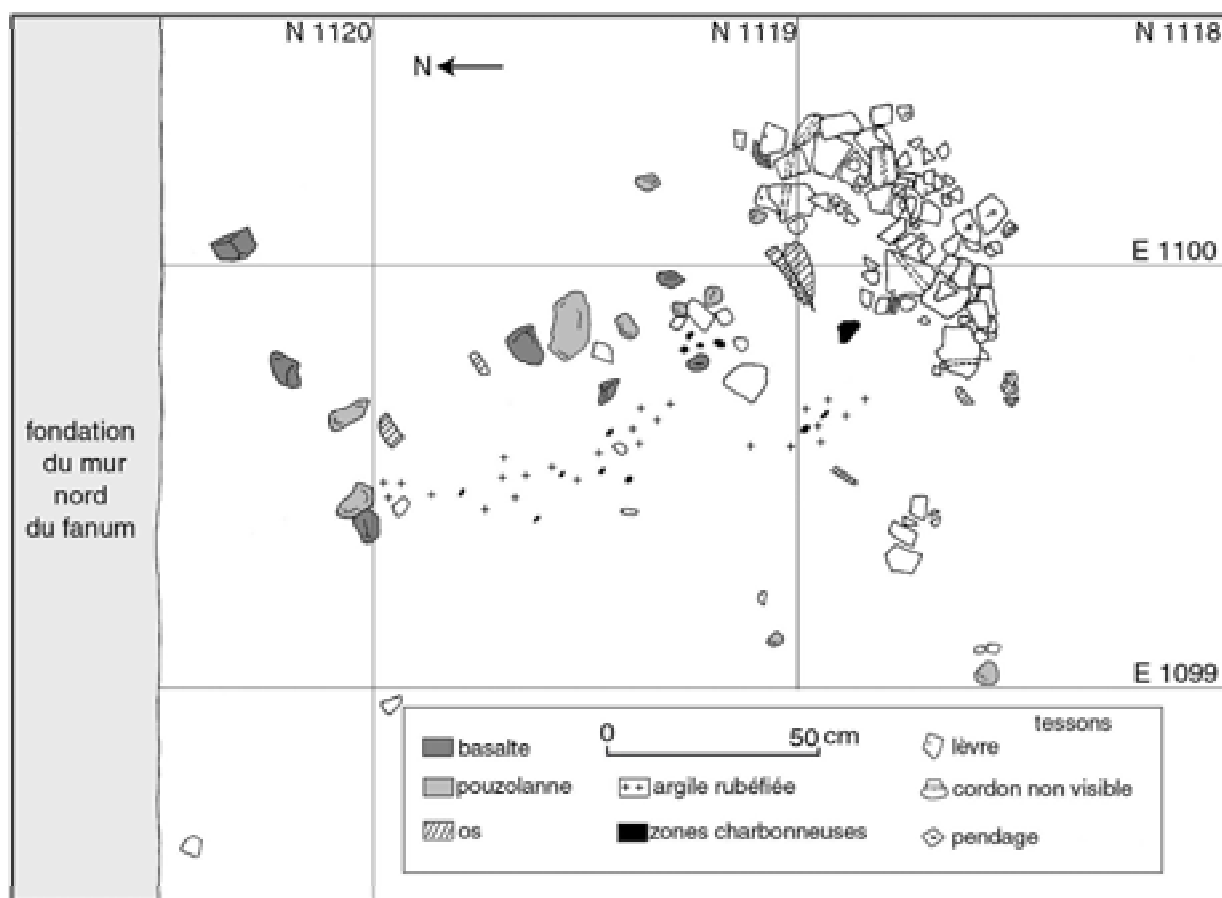


Fig. 38 – Secteur Ouest : plan des dépôts [UF 13592].

## Secteur Ouest

Compte tenu de l'arasement du terrain, peu de structures et de niveaux pré-laténiens ont été conservés dans ce secteur. Dans la branche nord, deux couches [13513] et [13518] ont été mises en évidence de part et d'autre du fossé. Elles se composent d'un sédiment limono-argileux noir très peu anthropisé, à l'exception de quelques tessons de céramique non tournée antérieurs à La Tène, ne permettant pas une datation assurée.

Au nord du fossé, implantées dans [13518], sont apparues trois structures empierrées [13551, 13553, 13555] parallèles, orientées nord-ouest/sud-est (fig. 42) : de gros blocs de basaltes (20-30 cm) ont été volontairement alignés, de part et d'autre d'un faible creusement en cuvette. Bien que très arasées, ces structures présentent de fortes similitudes avec les tranchées de palissade néolithiques découvertes en 1993 et 2002 dans le tiers sud de la parcelle ZA 59, dont elles pourraient constituer le prolongement. Malgré leur parallélisme, la contemporanéité de ces structures n'est pas assurée, car elles n'ont pas livré de matériel. Elles sont assurément antérieures au sanctuaire laténien, car coupées par le creusement de la branche nord du fossé de péribole, élément fondateur du sanctuaire. Leur proximité avec la cabane néolithique découverte l'année dernière quelques mètres plus à l'est (Rapport 2003) incite également à les rattacher au même horizon chronologique.

Au sud du secteur, à l'intérieur du *fanum* gallo-romain entre les cotes N 1118-1120,50 et E 1096,50-1110,50 [UF 13592], d'autres vestiges d'occupation antérieurs au sanctuaire ont été fouillés. Cette zone était délimitée au nord et à l'ouest par les fondations de la galerie extérieure du *fanum*, à l'est, par une berme supportant un tas de terre, au sud par la tranchée Ouest de 2003.

Un niveau de céramiques en place a pu être mis au jour à l'est de l'emprise (fig. 38). On y dénombre environ 400 tessons, pour un poids de 6,65 kg ; une soixantaine d'os de faune (porcs et caprinés), dont une mandibule de bœuf. Certains d'entre eux sont légèrement brûlés ; un métapode de capriné est très brûlé (surface noire). Ils présentent tous des radicelles, traces de racines indiquant qu'ils sont restés longtemps à l'air libre avant leur enfouissement (détermination : S. Foucras). Une zone d'argile rubéfiée et de charbons de faible épaisseur dessine une diagonale nord-ouest / sud-est.

Une jarre d'une trentaine de centimètre de diamètre a été trouvée écrasée en place (pl. 6, n° 1). Bien qu'incomplète, est représentée par 125 tessons et pèse environ 3,5 kg. Son taux de fragmentation s'en trouve donc élevé (28 grammes par tessons). Elle présente, à proximité du bord, un cordon non rapporté, très aplati et décoré d'impressions obliques profondes probablement effectuées à la baguette. La pâte est très micacée (micas doré) et présente de nombreux grains de quartz plus ou moins gros. Elle est régulière sur toute la surface. Les traces de lissages ne sont visibles qu'à l'intérieur, le dégraissant affleurant à l'extérieur. Elle a été cuite en atmosphère majoritairement réductrice (pâte sombre, surface extérieure rosée).

Deux fragments de panse se rapprochent de la jarre par leur épaisseur de pâte et leurs impressions obliques (pl. 6, n° 2 et 3). Ils étaient mêlés aux tessons de la jarre n° 1.

Deux petits bords à lèvre droite et à pâte noire grossière (pl. 6, n° 4) et fine (n° 5) ont aussi été trouvés parmi les tessons de la jarre.

Un bord éversé à lèvre arrondie appartenait probablement à un vase de taille importante (pl. 6, n° 7). Sa pâte est fine : de faible épaisseur et très bien lissée, le dégraissant est peu visible (cuisson réductrice). Son état est en revanche mauvais : les tessons sont poreux, légers et gris par endroits.

Un fond de 6 centimètres de diamètre, à pâte brune grossière, provient de l'ouest de l'emprise, à proximité du mur nord du *fanum* (pl. 6, n° 6).

Nous pouvons comparer ces éléments au niveau de sol mis au jour sous l'enclos cultuel laténien A en 2001-2002, situé chronologiquement entre la fin du Hallstatt C récent et du Hallstatt D1-2, selon la chronologie allemande revisitée par P.-Y. Milcent, c'est-à-dire dans le courant du VII<sup>ème</sup> ou VI<sup>ème</sup> s. av. J.-C. (Gasc, 2003, p. 129). En effet, les formes de jarres sont proches, les impressions obliques sont présentes et le col éversé appartient probablement à un vase à panse renflée et col haut (*ibid*, p. 105). Les principales comparaisons sont à effectuer avec le site de Clermont-Ferrand « *Le Pâtural* ».

Les interprétations des données taphonomiques et des données de terrain vont ce sens. La porosité, la légèreté, la teinte grisâtre des tessons et la couleur dorée des particules de micas, sont produits par un contact prolongé avec le feu. Les mêmes états de pâtes avaient été mis en évidence sous l'enclos A (Gasc, 2003, p. 75). L'argile rubéfiée, les charbons et les os brûlés recouverts de radicelles sont également présents dans le niveau de sol fouillé en 2001-2002 (*ibid*, p. 115). En outre, la jarre a été écrasée en place, comme la plupart des vases antérieurement trouvés (Gasc, 2003, p. 91). [UF 13592] est à associer aux vestiges situés plus à l'est, interprétés comme une zone d'habitat détruite par un incendie (*ibid*, p. 133-134).

Quelques tessons surcuits et déformés de jattes carénées et de pots (pl. ^^) ont été trouvés hors contexte dans le secteur Sud-Est, [UF 13050] (comblement de la tranchée d'implantation de la palissade du sanctuaire [UF 13032]).

## Secteur Est

Deux sondages ont été effectués de part et d'autre de la cuve libatoire (2003 : [UF 12082]) au sein du sanctuaire. La situation des [UF 13606-13907] et [UF 13910] apparaît sur la fig. 36. Elles ont été fouillées jusqu'au substrat.

Ce choix a été guidé par la découverte, lors du nettoyage de la coupe Sud-Est, à l'emplacement de la tranchée moderne, de quelques tessons décorés de pictogrammes ([UF 13000] : fig. 39). Ils appartiennent à une coupe de grand diamètre (une trentaine de centimètres) à pâte fine noire polie, dans laquelle ont été incisés une croix et un « signe barbelé », insérés à l'intérieure d'un quadrillage. D'autres tessons appartenant probablement à la même coupe avaient été trouvés dans le secteur Sud-Est en 2003 (Rapport 2003, p. 38-39) et attribués au Bronze final IIIb par comparaison avec les sites de Royat « *Puy de Gravenoire* », de Saint-Georges-sur-Allier « *Lignat* » (Milcent, 1998, pl. 234, n° 1 et 2 ; pl. 235, n° 5 et 11), et de la grotte du *Quéroy* à Chazelles, en Charente (Gomez, 1991, p. 160, fig. 6).

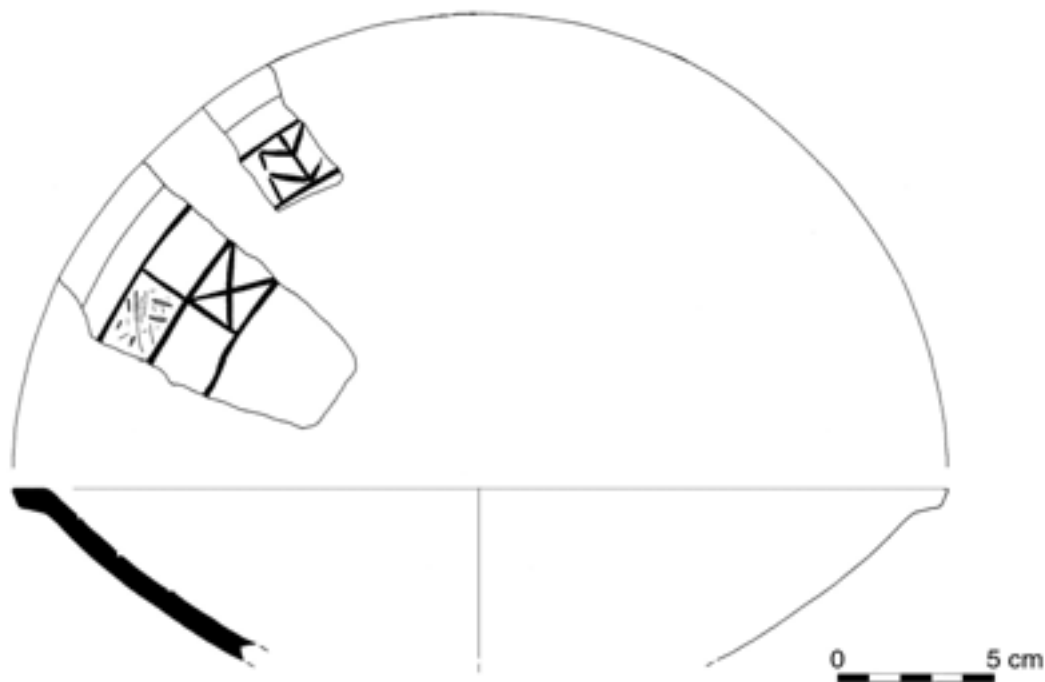


Fig. 39 – Secteur Est [UF 13000] : coupe décorée de pictogrammes.

Environ 400 tessons, soit kg, proviennent des [UF 13906-13907] et [UF 13910] confondues. Aucune concentration n'a été remarquée ; la mise en place de la cuve a transpercé et bouleversé les niveaux inférieurs. Le mobilier n'y est donc plus en place.

Les mêmes spécificités stylistiques et technologiques sont identiques à celle du niveau Ha B1-B2 du secteur Sud (**pl. 5**) : lèvres équarries, facettées, cannelées, à marli ; nombreuses formes ouvertes ; éléments de gobelets à col évasé court et panse probablement ovoïde (n° 5 et 10) ou à col droit (n° 6) ; pot à bord rectiligne convexe (n° 8) ; décors en « grains de riz » (n° 13) et de lignes incisées horizontales. Les pâtes sont pour la plupart noires et fines.

Nous pouvons ainsi attribuer cet ensemble au Ha B1-B2 et au style RSFO.

Un tesson de [UF 13906] appartient au gobelet à épaulement trouvé dans [UF 13231] (**pl. 2**, n° 27). Il serait alors possible que la terre située autour de la cuve libatoire ait été rapportée.

Aucun autre tesson décoré de pictogrammes ou caractéristique du Bronze final IIIb n'a été trouvé à cet endroit.

Quelques tessons de [UF 13910] peuvent être attribués au Néolithique. Seulement 2 formes caractéristiques ont été identifiées : un bord d'écuelle à carène basse présentant une pâte claire lissée à gros dégraissant (**pl. 5**, n° 21), et un tesson avec un téton de préhension à pâte claire grossière (**pl. 5**, n° 22). Des écuelles carénées trouvées en 2003 dans le secteur Nord-Ouest [UF 13553] (Rapport 2003, p. 36) avait été attribuées au Néolithique moyen 2 en comparaison avec le site des Martres d'Artières « *Champ Chalatras* » dans le Puy-de-Dôme (Georjon *et al.*, 2002, p. 27).

Un trou de poteau situé dans [UF 13907] (cf. fig. 36 : creusement : [UF 13908], remplissage : [UF 13909]), creusé dans le substrat sur une vingtaine de centimètres et rempli d'un sédiment gras et charbonneux a livré un fragment de céramique, un galet, quelques os de faunes brûlés et un fragment

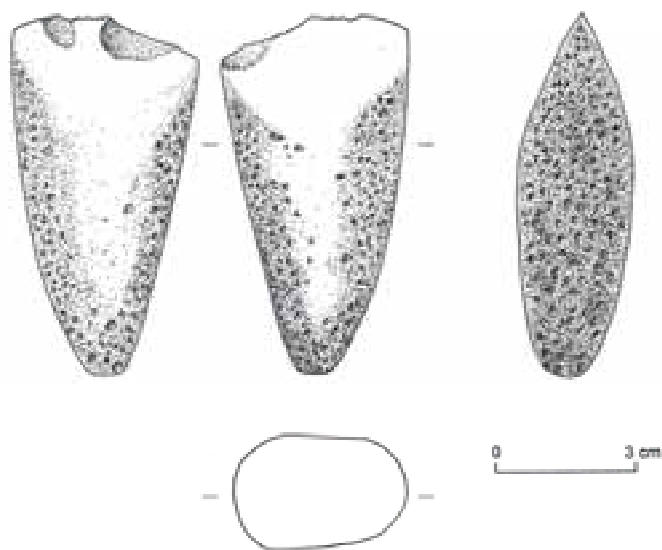


Fig. 40 – [UF13509] : hache polie en basalte.

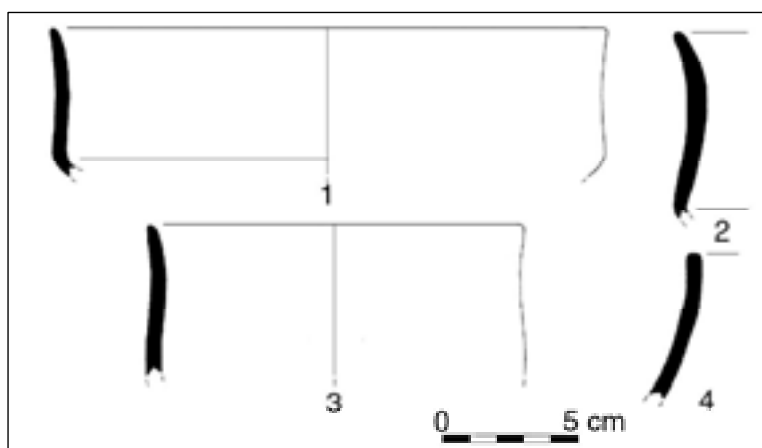


Fig. 41 – [UF 13053] : céramique.

de hache poli en roche dérivée du quartz (**pl. 5**, n° 23). De nombreux éclats de silex (une trentaine) proviennent également de [UF 13907].

Ces éléments constituent les seuls vestiges du Néolithiques découverts cette année, hormis l'éventuel prolongement des tranchées de palissade - mises au jour au sud de la parcelle 59 en 1993 (Collis, 1993, p. 45) et en 2002 [UF 11365-11368] (Rapport 2003) - recoupé dans la moitié Nord du secteur Ouest [UF 13553-13559].

Une hache polie en basalte (n° 233 : 7,5 cm de long, 110 grammes) a été trouvée hors contexte, dans le remplissage supérieur [UF 13509] du puits [UF 13538], à l'angle nord-ouest du fossé périphérique du sanctuaire (N1130,5-E1098). Des traces de bouchardages sont visibles sur toute la surface qui n'a pas été polie. Le tranchant présente des traces d'utilisation et des cassures (fig. 40).

## Conclusions

Depuis 1993, les fouilles du sanctuaire situé sur la parcelle 59 ont permis la mise au jour de nombreux vestiges antérieurs à sa construction. La localisation des sondages, associée à l'attribution chronologique du mobilier (fig. 36), permet une première synthèse des travaux effectués. Étant donnée la faible quantité de matériel lié aux périodes antérieures, le commentaire s'attachera essentiellement aux niveaux du Ha B1-B2-B3 (Bronze final) et du Ha C-D1 (1<sup>er</sup> âge du Fer ancien et moyen).

### Niveaux d'occupation du Bronze final

De la céramique style RSFO avait déjà été identifiée au sud de la parcelle 59, dans les sondages dirigés en 1991 par V. Guichard dans la parcelle 60 (Gasc, 2003, p. 46, fig. 41). On y retrouve les décors de chevrons incisés, les pots à col court évasé et les rebords à marlis.

Un niveau homogène mis au jour en 2003 dans le secteur Sud [UF 12915 =12965], [UF 12962] et [UF 12932] a été attribué au Ha B2-B3 (Rapport 2003, p. 38-39). Les principales formes de la céramique sont les coupes, les gobelets et les jattes sans encolure. On a vu que ces éléments persistaient entre le Ha B1 et B2-B3. En outre, des éléments caractéristiques du Ha B1 étaient présent dans ce niveau : des pots à col court éversé (Rapport 2003, p. 41, pl. 1a n° 1, 11, 12 et 16), à bord rectiligne convexe (*ibid*, pl. 1b, n° 31), un rebord à marlis (*ibid*, pl. 1a, n° 7), des gobelets globulaires à cannelures (*ibid*, pl. 1a, n° 8 ; pl. 1b, n° 29 et 42). Il est donc possible que ce niveau soit contemporain des [UF 13230-13232], relativement proches sur le plan spatial. Par conséquent, il peut donc être attribué au moins au Ha B1.

Leur relation avec le matériel des [UF 12915], [UF 12935] et [UF 12962] n'est pas simple à mettre en évidence, étant donné la faible surface recouverte par ces unités de fouille et la perturbation des dépôts de vases par le creusement du fossé périphérique du sanctuaire laténien.

Une telle rectification serait également envisageable pour le matériel trouvé en 2002 sous l'enclos laténien A (Gasc, 2003, p. 54, fig. 47) : les lèvres des coupes sont équerries et cannelées, le petit gobelet n° 10 est finalement proche de ceux de *Cortailod-Est* (Borrello, 1986) et le décor d'ocelle se retrouve à la grotte des *Planches-près-Arbois* dans le Jura attribuée au Bronze final IIIa (Barbier *et al.*, 1981, p. 168).

Les éléments caractéristiques du Ha B2-B3 trouvés sur le reste du plateau, en revanche, ne méritent pas une telle remise à jour :

- des tessons décorés de lamelles d'étain (2003),
- des pictogrammes (2003/2004),
- des fragments de roues de char miniature,
- quelques mobiliers métalliques (bracelets de Vénat).

La présence, sur le plateau de Corent, de mobiliers s'échelonnant sur toute la période Ha B1-B2-B3 laisse supposer qu'il a été fréquenté durablement ou régulièrement entre la deuxième moitié du 11<sup>ème</sup> siècle et la fin du 9<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.

La répartition des vestiges du Ha B1-B2 pose la question de la vocation du site au cours de cette période. En effet, l'existence d'une incinération suggérée cette année par la fouille des niveaux situés dans le secteur Sud soulève le problème des contextes des autres UF : a-t-on à faire à une nécropole bouleversée, s'étendant sur les parcelles 59 et 60 ? ; est-on en présence d'un habitat à proximité d'une incinération ? ; ou seulement d'un habitat (identification de l'incinération mal assurée) ?

Le contexte du mobilier appartenant au Ha B2-B3 et son étendue sont mal définis (aucun niveau en place, éléments caractéristiques isolés). Il semblerait que les vestiges de cette période ne soient pas majoritaires sur cette parcelle. Les formes et décors de l'âge du Bronze retrouvés sur la parcelle 59 sont, de manière plus générale, assez ubiquistes et il est difficile de les caractériser individuellement. Nous avons ainsi pris le parti de les regrouper sur le plan, afin de mettre en évidence la dispersion du matériel de la fin du Bronze final sur le site.

### Niveaux d'occupation du premier âge du Fer

L'[UF 13592] a pu être associée au niveau 3 mis au jour en 2001-2002, sous l'enclos A (Gasc, 2003). Ce dernier avait été interprété comme une zone d'habitat détruite par un incendie (Gasc, 2003, p.

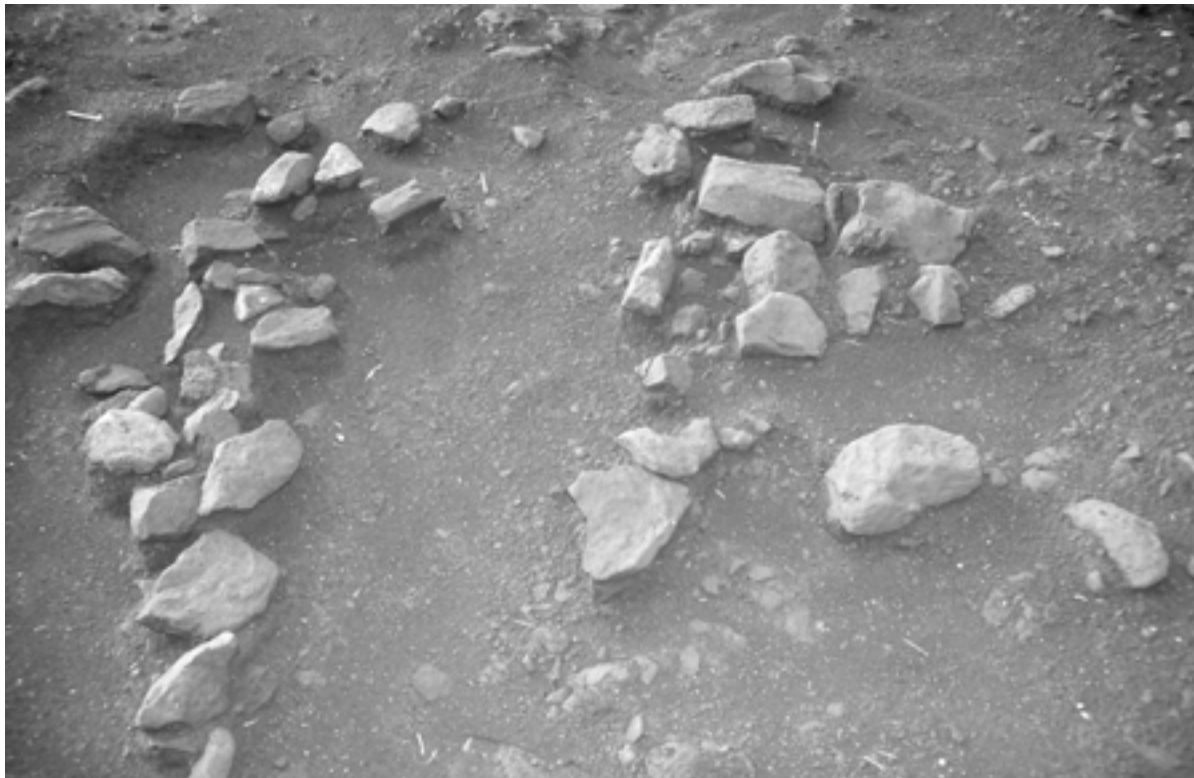


Fig. 42 – Secteur Ouest : tranchées de palissade néolithiques (?) en bordure nord du chantier (vue vers le sud)

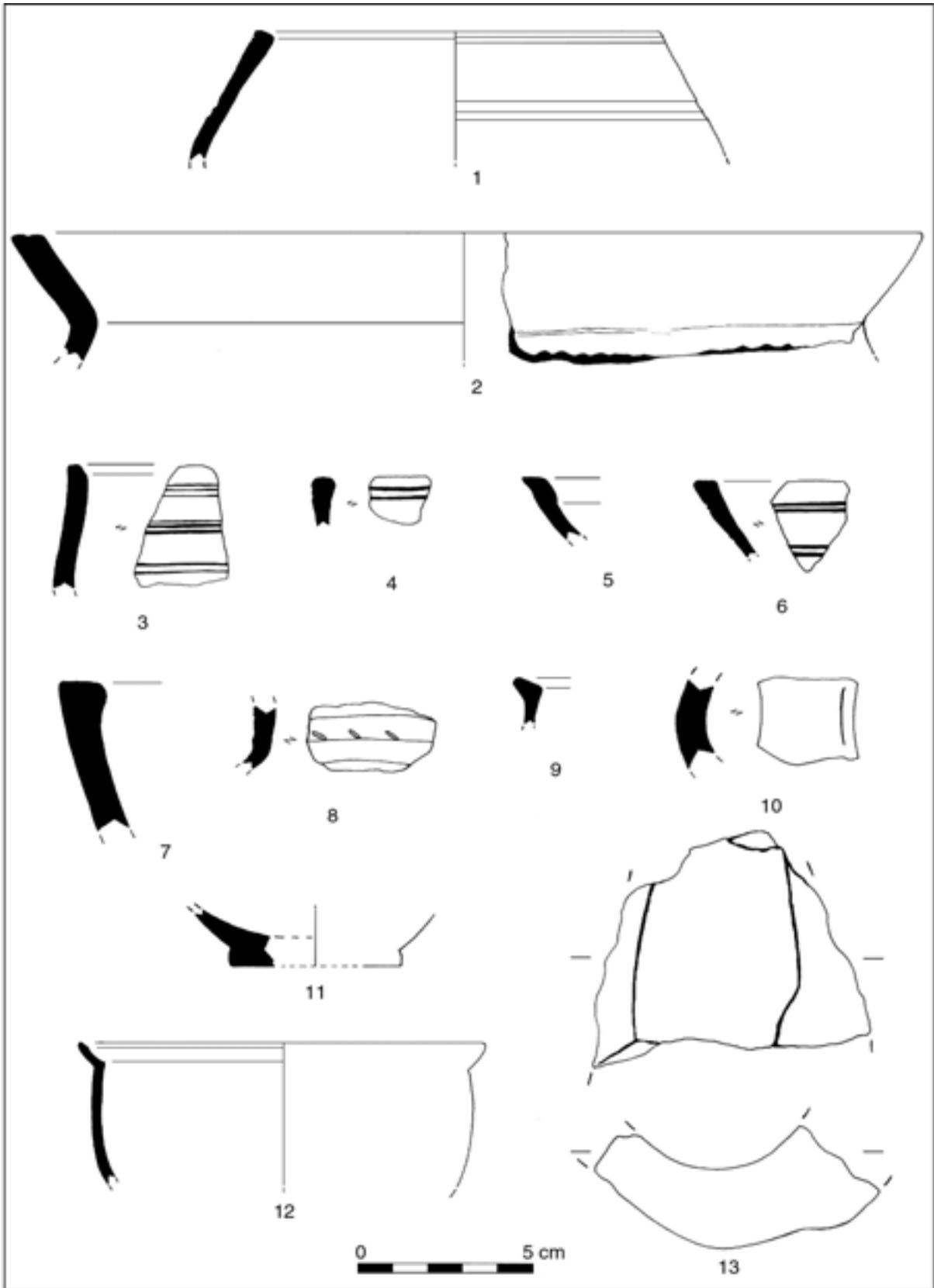
133-134). Cette occupation semble s'étendre également vers le nord, où figuraient des éléments de cette période mis au jour en 2003. Une jatte carénée avait été trouvée à proximité d'une fosse circulaire d'environ 70 cm de diamètre, à profil peu accentué et creusée dans le substrat sur une dizaine de centimètres de profondeur. Un radier de blocs de basalte et de pouzzolane remplissait le haut de cette cavité et reposait sur une couche peu épaisse (1 à 2 cm) de charbons mêlés à de l'argile rubéfiée ([UF 12558] [UF 12568] et [UF 12570], dans [UF 12556] : E 1113,3-1114 / N 1127,8-1128,5). À proximité, un fragment d'une probable plaque de foyer en argile a été trouvé dans le niveau de sol [UF 12582]. Elle peut être interprétée comme un petit foyer aménagé. Seuls le matériel céramique et l'élément de plaque en argile avaient été évoqués dans le rapport de fouille de 2003 (Rapport 2003, p. 39-40).

Les altitudes de ce niveau de sol remontent progressivement vers le sud-ouest (de 573,6 à 573,8), suivant ainsi le développement général du substrat (voir *supra*, fig. 3). Dans les [UF 12582-12584], il repose pratiquement sur le substrat, une dizaine de centimètres plus haut (contrairement au niveau 3).

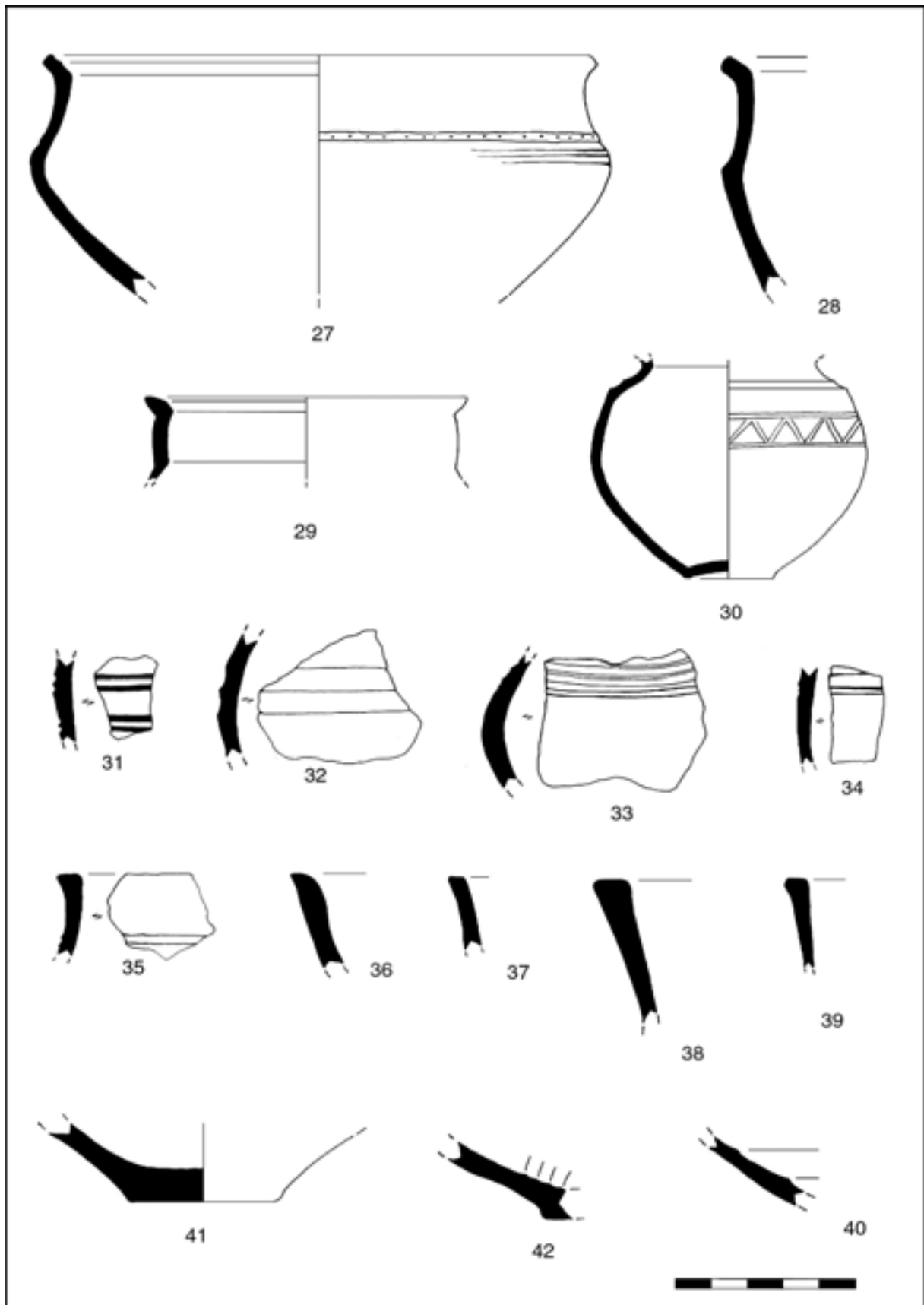
Tous les lambeaux de sol hallstattien présentent des céramiques surcuites, qui confortent l'hypothèse de l'incendie. Une aire extérieure, présentant un foyer aménagé s'ajoute aux unités d'occupations découvertes en 2001-2002.

Le morcellement des surfaces de fouille – dû à l'emplacement des aménagements du sanctuaire et à l'absence d'une équipe entièrement dévouée à la fouille de ces niveaux – et les destructions postérieures (occupations, constructions laténiennes et gallo-romaines, labours modernes) nuisent en général à la lecture de ces niveaux. Les contextes et les organisations sont souvent difficiles à déterminer, le matériel étant rarement en place. L'implantation du sanctuaire a cependant permis la conservation privilégiée du niveau 3 sous le sol « sacralisé » de l'enclos laténien A (Poux *et al.* 2002). Cette situation reste finalement exceptionnelle et n'a pas été retrouvée les années suivantes. Il est, de ce fait, difficile d'interpréter la répartition des vestiges sur la parcelle, répartition plutôt révélatrice des zones où le mobilier a été préservé que des zones où il était initialement présent.

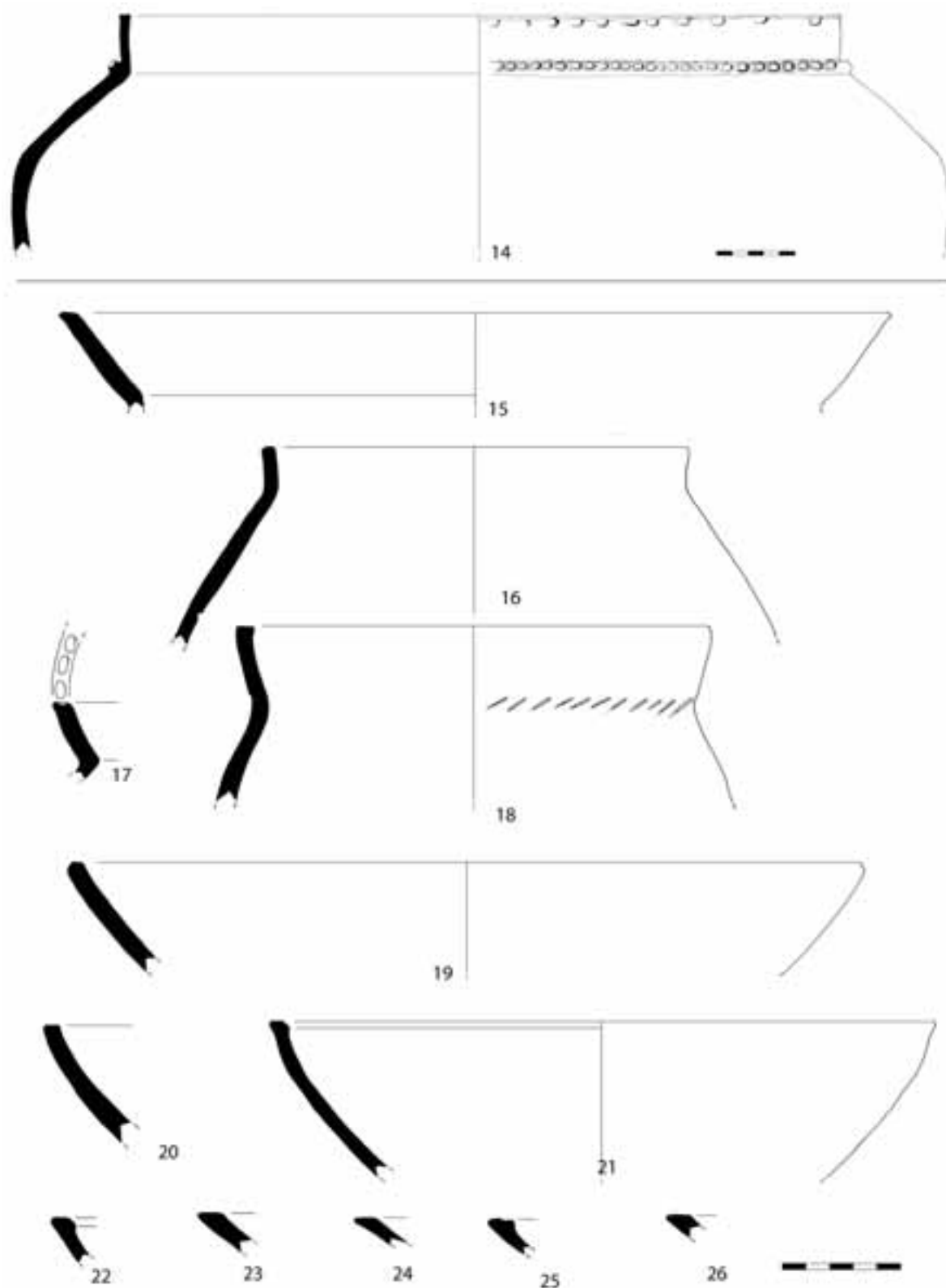
Le *substratum* a été atteint sur une grande partie de la parcelle (fig. 3) : son potentiel archéologique apparaît, par conséquent, largement épuisé.



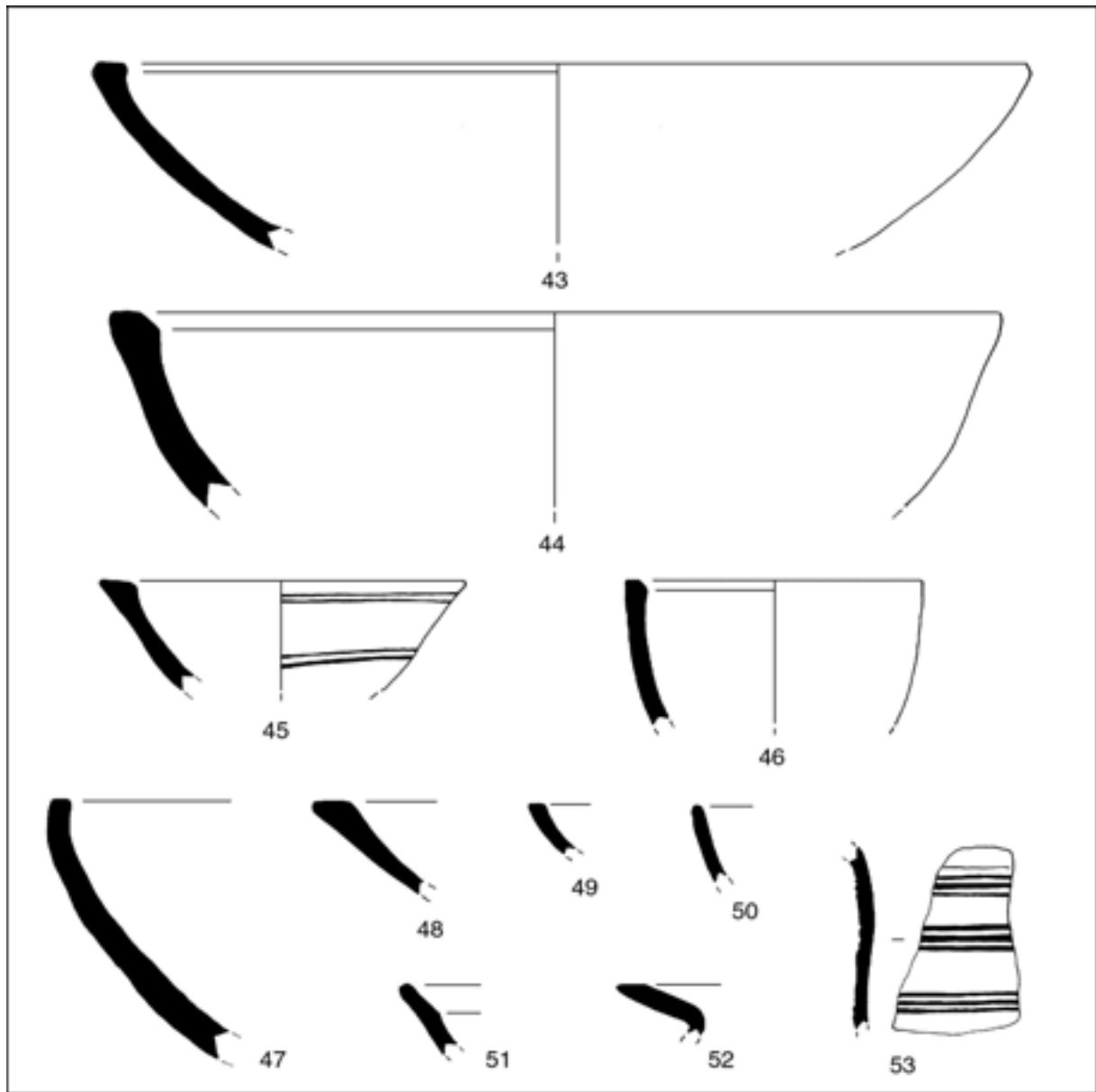
Pl. 1 - [UF 13230] : céramique du Ha B1-B2 (Bronze final III).



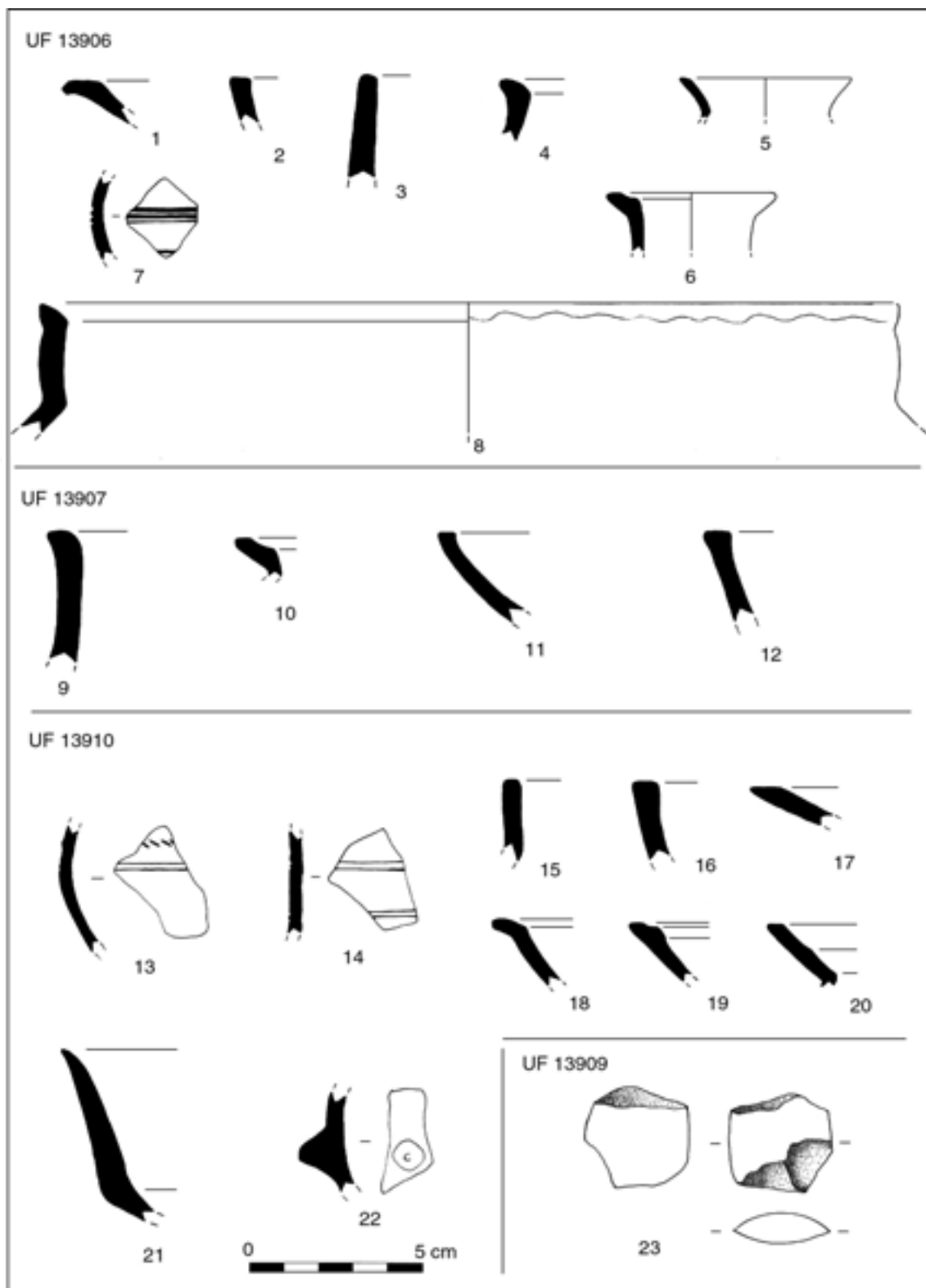
Pl. 2 - [UF 13231] : céramique du Ha B1-B2 (Bronze final III).



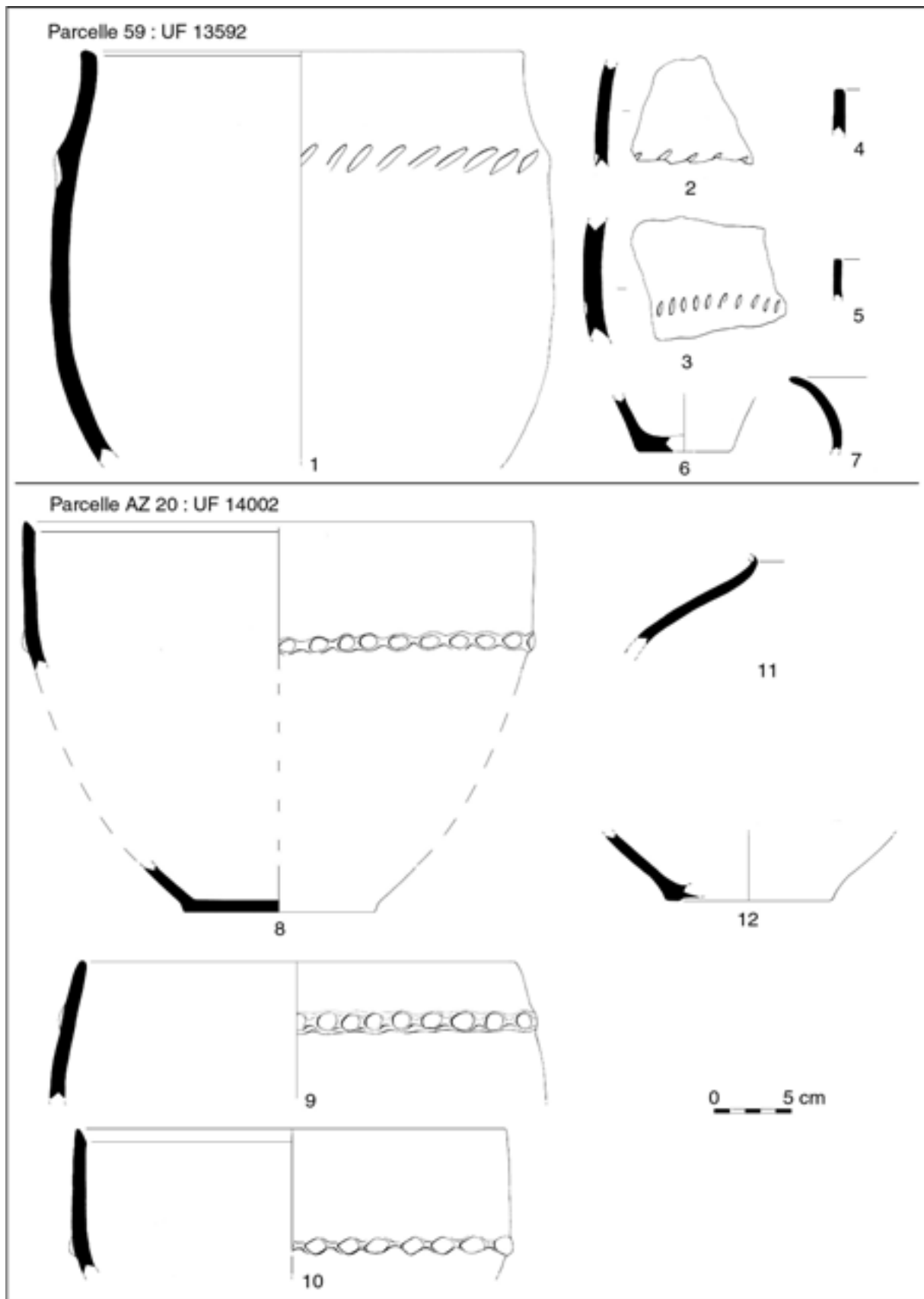
Pl. 3 - [UF 13231] : céramique du Ha B1-B2 (Bronze final III).



Pl. 4 - [UF 13232] : céramique du Ha B1-B2 (Bronze final III).



Pl. 5 - [UF 13906-13907] et [UF 13909-13910] : céramique du Ha B1-B2 (Bronze final III) et du Néolithique final (n° 21, 22), hache polie (n° 23).



Pl. 6 - [UF 13592] : céramique du Ha C-D1 (n° 1-7) ; [UF 14002] : céramique de la parcelle ZA 20 (n° 8-12).

## PARCELLE ZA 20

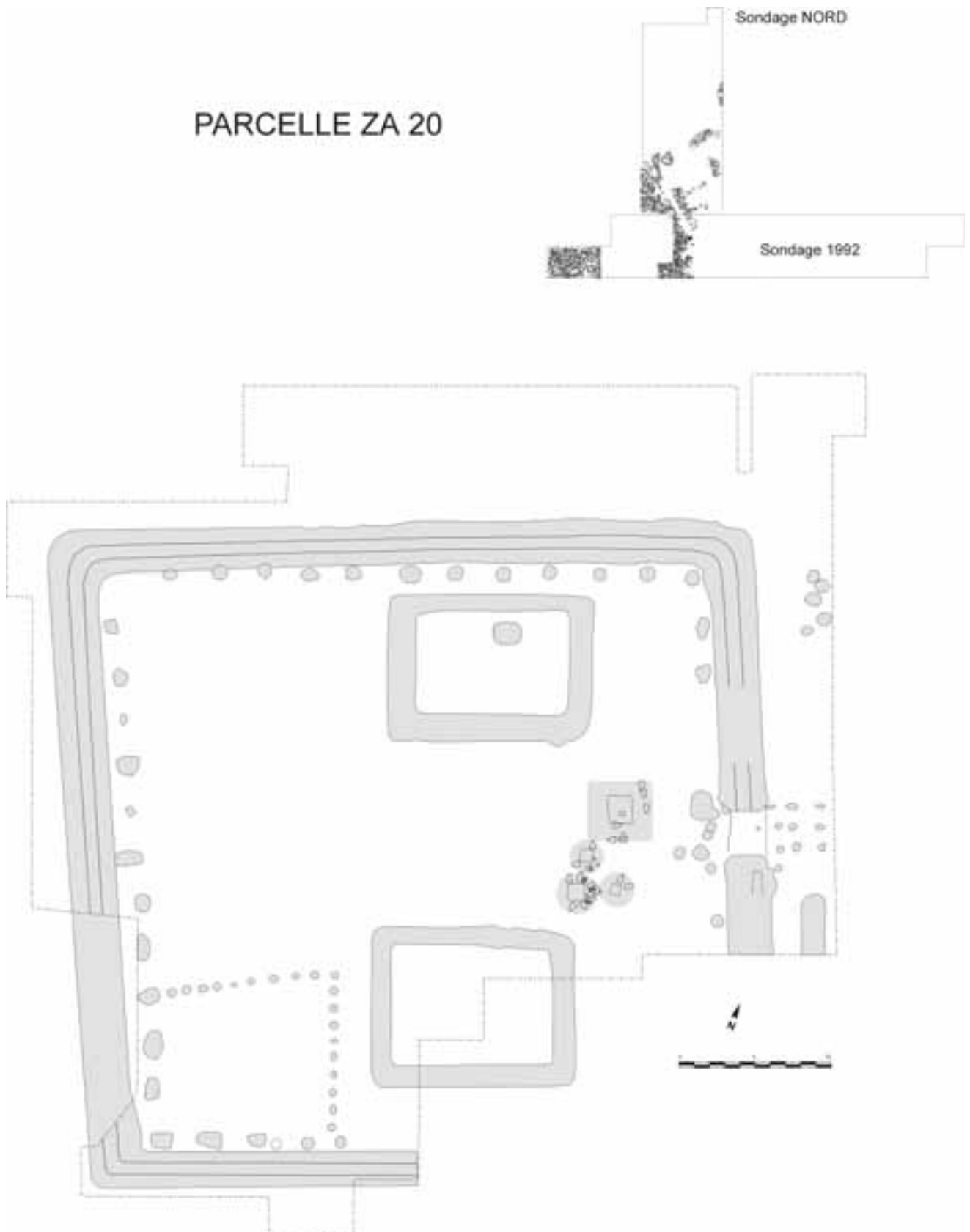


Fig. 43 – Corent 2004 : Sondage Nord, parcelle ZA 20, plan général des vestiges.

## Sondage Nord (ZA 20)

Le Sondage Nord ouvert dans la parcelle ZA 20, au-delà du chemin qui jouxte la limite septentrionale du sanctuaire, est perpendiculaire à la tranchée de sondage fouillée en 1992 par V. Guichard, qu'il recoupe au sud sur une longueur de 2 mètres (fig. 43).

Comme précisé en introduction, il est totalement exempt de vestiges liés à l'occupation romaine du plateau. Ses vestiges se subdivisent en trois grands horizons de dépôts, déjà mis en évidence par le sondage de 1992. Les deux premières correspondent aux structures et épandages de dépôt laténiens contemporains de la période de fonctionnement du sanctuaire (fig. 44 et 48), clairement séparées par une couche d'interface pauvre en mobilier. La dernière, aux niveaux d'occupation pré- et protohistoriques antérieurs à sa fondation.

### Structures laténiennes (état II)

#### Empierrements

La première structure avait déjà été recoupée par le sondage 1992. Il s'agit d'un empierrement en pierres sèches (UF englobante [14005]), apparu dès le décapage dans l'angle sud-ouest de la tranchée de sondage, entre les cotes E 1130 / N 1155 et E 1130-1134 / N 1152 pour sa partie la plus large. Recoupé par les limites méridionales et occidentales de la fouille, il a été dégagé sur une surface inférieure à 4 m<sup>2</sup>. Cet empierrement est constitué de gros blocs de basalte (module de 20 à 40 cm) agencés de manière très dense, de sorte à former un niveau relativement plane (fig. 45). Son altitude de surface oscille entre 573,35 m NGF et 573,45 m NGF (moyenne des relevés d'altitude : 573,40 m NGF) ; son niveau d'implantation se situe à environ 573,18 m NGF.

Une interruption des amas de basalte sur le côté est de la structure dessine une limite très nette, d'orientation nord-ouest / sud-est. Suivie sur environ 4 m, cette limite orientale est soulignée par de petits blocs de basalte alignés de chant (fig. 45).

La juxtaposition parfaite des plans confirme que cet empierrement s'inscrit dans la continuité de celui recoupé dans le tiers ouest du sondage de 1992 (fig. 47). Ce sondage avait montré qu'il se prolongeait sous la limite occidentale du sondage, au-delà de la cote E 1124. L'étendue de la structure invitait à l'interpréter comme un radier de voie ou de sol, plutôt que comme les fondations d'un bâtiment. Il est probable, dans cette hypothèse, que ce radier était revêtu d'une chape d'argile ou de gravillons destinée à aplanir ses irrégularités. L'hypothèse d'une assise supérieure constituée de pierres de plus petite taille insérées entre les blocs est suggérée dans le rapport de 1992. La fouille 2004 n'a pas pu mettre en évidence la trace d'un revêtement de surface. Son altitude très haute (573,45 m NGF), située à portée des charrues à moins de 30 cm de la surface, n'exclut pas qu'il ait été entièrement emporté par les labours.

Le rapport consécutif aux sondages effectués en 1993 en bordure nord de la parcelle ZA 59 postulait aussi un prolongement de la structure au sud du chemin, jusqu'aux limites du sanctuaire. Cette hypothèse semblait confortée par la découverte, sous les maçonneries de la galerie romaine qui le ferme au nord, de niveaux pavés d'amphores et de blocs de basalte comparables à ceux fouillés au nord du chemin (Rapport 1993). Or, les interventions effectuées en 2001 et 2002 au même emplacement et dans d'autres branches du périmètre ont montré que ces aménagements étaient plutôt liés au premier état laténien de la galerie.

Les relevés effectués à l'époque indiquent une interruption de la limite orientale de l'empierrement au sud de la cote N 1150. Au-delà de cette limite, il ne figure plus qu'à l'ouest de la cote E 1134,50. Il est possible que cette portion de l'empierrement ait été détruite ou perturbée par les labours. Une épuration des relevés de 1992 aux plus gros blocs de basalte, à l'exclusion des pierres de petite taille et tessons d'amphores sujets aux déplacements, suggère cependant une autre interprétation : plusieurs limites parallèles ou perpendiculaires à celle mise en évidence cette année forment un double décrochement qui peut être interprété comme un retour d'angle (fig. 47). Dans la mesure où ils sont encore en place, ces vestiges correspondent peut-être à l'angle sud d'une fondation quadrangulaire, ou à la jonction entre deux structures décalées de quelques décimètres.

L'hypothèse d'un vaste bâtiment délimité à hauteur du chemin bénéficie d'autres arguments. La fouille de 1992 avait mis en évidence deux trous de poteau de très grande taille implantés dans les blocs de basalte de l'empierrement : situés à hauteur de la cote N 1148,50, ils sont espacés d'environ 6 m, entre les cotes E 1126 et E 1132. Leur profondeur et leur diamètre supérieurs à un mètre, pour un diamètre de poteau de l'ordre de 40-50 cm, indiquent qu'ils soutenaient une construction en bois très massive, comparable à celle de la galerie monumentale du péribole laténien. L'absence de relevés de la zone fouillée entre les deux poteaux ne permet pas de restituer un poteau intermédiaire. L'espace qui les sépare représente, quoi qu'il en soit, une portée importante. Elle correspond, à quelques centimètres près, au double de l'espacement type de 3 m 20 mesuré pour les poteaux de la galerie. On remarque, par ailleurs, que leur orientation est-ouest ne suit pas les limites de l'empierrement définies cette année, mais s'aligne de manière cohérente avec les structures du sanctuaire situé au sud du chemin. À noter qu'aucun trou de poteau n'a été mis en évidence à l'intérieur de la portion d'empierrement fouillée cette année, il est vrai beaucoup plus réduite.

Le rare mobilier recueilli sur l'empierrement, vraisemblablement entraîné par les travaux agricoles, ne permet pas de trancher : outre quelques tessons d'amphores épars, le seul objet identifiable consiste en une calotte en fer retrouvée contre sa limite orientale, interprétée comme une scorie de fond de foyer résultant du travail de la forge.

Entre les altitudes 573,30 et 573,18 m NGF, le démontage des blocs de basalte laisse apparaître un second niveau de pierres, qui semble directement lié au précédent. Aucune couche d'interface n'a pu être mise en évidence entre ces deux strates qui semblent même, par endroits, étroitement imbriquées. La plus profonde se distingue, toutefois, par la taille légèrement plus réduite des blocs (10 à 30 cm de module), par la présence de mobiliers entre les pierres (tessons d'amphores, associés à quelques rares ossements décomposés) et un plan plus irrégulier : au même niveau figurent d'autres amas de pierre de construction similaire, situés à l'est de la limite de l'empierrement.

Comme ce dernier, ces excroissances sont délimitées par de nets effets de paroi, qui incitent à les interpréter comme des structures indépendantes : l'amas de pierres [14024] se concentre sur une étroite bande d'orientation nord-sud, évoquant un vestige de muret en pierres sèches. L'amas [14022], en revanche, est aligné de manière cohérente avec l'empierrement principal [14005]. Les pierres qui le bordent à l'ouest dessinent une limite relativement nette, parallèle à sa limite orientale. Ces deux structures sont séparées par une étroite bande de terre d'environ 35 cm de largeur, pratiquement vierge de tout mobilier. Cette structure se prolonge sous la limite sud du sondage : on en retrouve la trace dans les relevés du sondage de 1992, parfaitement parallèle à l'empierrement.

Posé directement sur les épandages de dépôt laténiens sous jacents, ce niveau de pierres peut être interprété comme une première assise ou radier de fondation de la structure [14005]. Il pourrait également correspondre à un premier état d'empierrement, partiellement repris et rechapé par un second niveau de basaltes. L'étude des mobiliers insérés entre ses blocs permettra peut-être de trancher. Le lien qui unit l'empierrement [14005] et la bande de pierres parallèle [14022] plaide plutôt pour la première hypothèse. La bande de terrain vierge qui les sépare peut être interprétée de deux manières : comme un négatif de cloison en matériaux périssables (bois et/ou terre crue, dont le sédiment n'aurait conservé aucune trace) ; comme une rigole latérale destinée à permettre l'écoulement de l'eau ou le passage de véhicules, dans l'hypothèse d'une voie carrossable. Il n'est pas exclu, enfin, que l'amas [14022] entretienne un lien avec les structures en pierre sèche mises au jour dans la moitié est du sondage, comme le suggèrent quelques pierres disposées perpendiculairement à sa limite orientale ; d'orientation identique, ces dernières s'en distinguent cependant par leur implantation plus haute, dépourvue d'assise de fondation (base située à 573,30 m NGF d'altitude).

### **Murets et structures en pierre sèche**

À l'est des empierremets [14005-14022], dans la moitié orientale du sondage située entre les cotes E 1133 et E 1135, ont été mises en évidence trois structures en pierre sèche, liées à des bâtiments qui se prolongent au-delà de la limite de fouille (fig. 44-45, 48).

La première [14004] se présente sous la forme d'un muret en blocs de basalte soigneusement agencés, de même module que ceux qui constituent l'empierrement [14005]. Reconnu sur moins de deux mètres, entre les cotes E 1133 / N 1156,50 et E 1136 / N 1157,70, il n'en subsiste qu'une seule assise formant une bande de pierres d'environ 60 cm de largeur, aux parements bien délimités. Son niveau d'implantation se situe à la hauteur de celle de la seconde assise de l'empierrement [14005], soit à une altitude moyenne de 573,30 m NGF. Sa construction est clairement postérieure à l'état I, dont elle recouvre le niveau de sol pavé d'amphores.

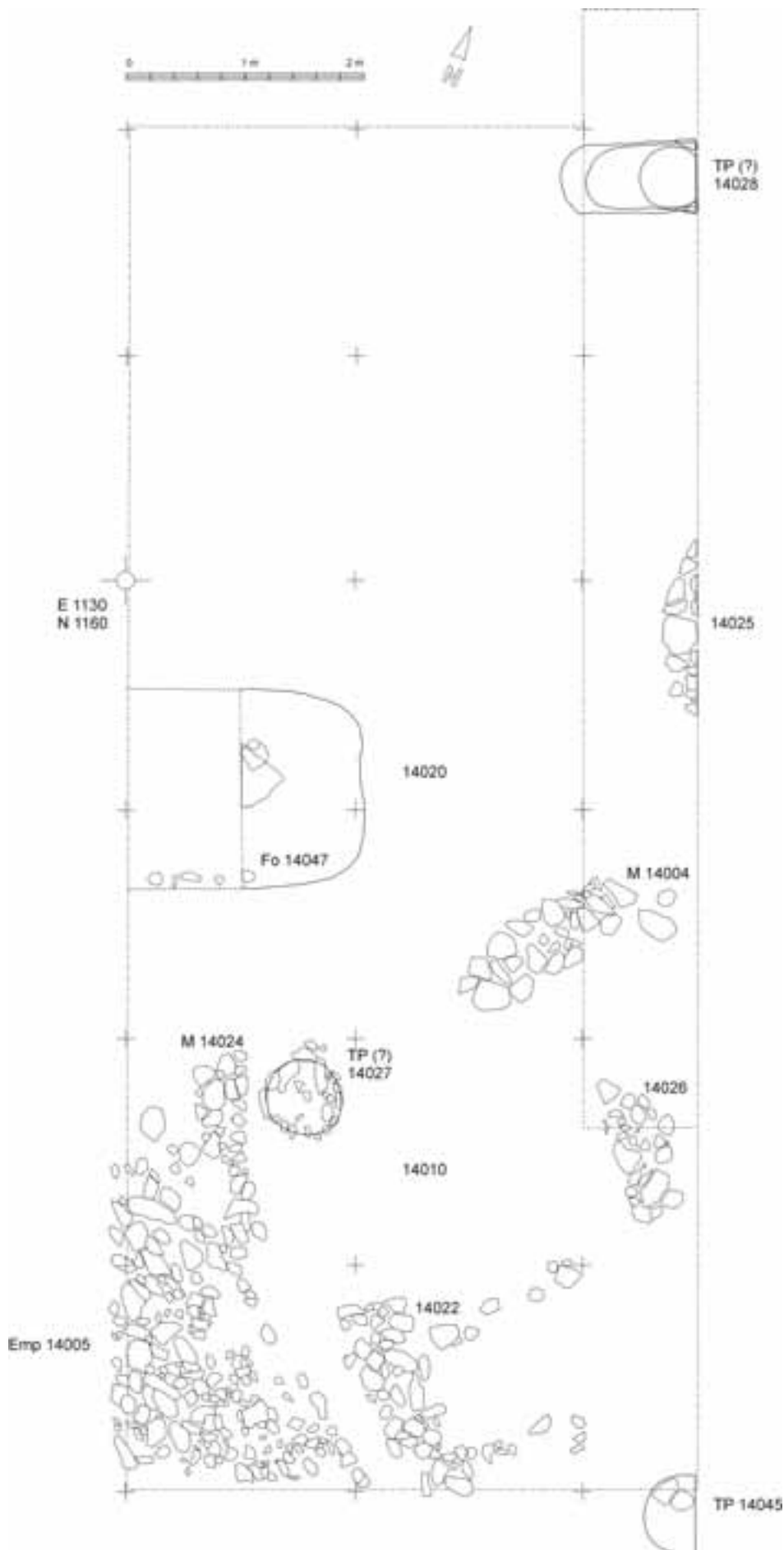


Fig. 44 – Sondage Nord (ZA 20) : structures en pierre sèche, niveaux de sols et d'épandage de l'état II.



Fig. 45 – Sondage Nord (ZA 20), empierrément [14005] et murets en pierre sèche [14004-14026]

Orienté sud-ouest / nord-est, son axe est parfaitement perpendiculaire à la limite orientale des empierréments [14005-14022]. Bien que fortement arasé, ce muret ne semble pas avoir été surmonté d'une élévation importante, d'autant qu'il n'a conservé aucune trace d'une assise supérieure : sa fragilité incite à l'interpréter comme un simple solin, qui supportait à l'origine une élévation en matériaux périssables (terre et bois, torchis sur clayonnage).

De même, sa disparition à partir de la cote E 1133 ne peut être imputée à l'érosion. Elle correspond à une interruption volontaire, probablement à une ouverture. Cette observation est également confortée par un amas de vases écrasés en place [UF 14012], déposé contre le jambage de l'extrémité ouest du muret (fig. 46) : constitué de trois à quatre vases complets (formes hautes et formes basses en céramique grossière), il reposait sur un socle de tessons d'amphores posés à plat, mêlés à des terres cendreuses chargées de charbon, évoquant une sole de foyer. Le type des vases et les traces de cuisson observés à leur surface soutient l'hypothèse d'un aménagement lié à la préparation culinaire.

La seconde structure [14026] se situe à moins d'1 mètre au sud de la première. De facture identique, implantée au même niveau, elle n'émerge que de quelques dizaines de centimètres de la limite orientale du sondage, entre les cotes E 1135 / N 1154,20 et E1136 / N 1155,70. Sa faible surface ne permet pas d'établir s'il s'agit d'une extrémité de muret ou d'une structure plus large. Elle peut correspondre à l'angle d'une construction quadrangulaire de type empierrement, socle de pierre ou base de pilier. À sa surface reposaient plusieurs omelettes de suidés (complètes, quoique très dégradées par l'acidité du terrain environnant), déposées à plat entre les arêtes des blocs. Ces ossements étaient associés à un tranchet de boucherie en fer de type laténien, ainsi qu'à un fragment de gouttière de fourreau en fer avec entretoise. Il est possible que cette structure soit liée à des activités de découpe animale (table bouchère ?) complémentaires de l'installation foyère [14012] installée au bout du muret.

Une dernière structure [14025] en pierre sèche affleure au nord du muret, dans la berme constituée par la limite orientale du sondage, entre les cotes N 1159 et N 1160,30. La disposition des quelques pierres reportées sur le plan de la fig. 44 ne permet pas d'en préciser la forme ni l'orientation. Sa construction et son altitude similaires à celles des autres structures [14005, 14004 et 14026] incitent, cependant, à la rattacher au même groupe d'aménagements.

### Niveaux de sol et d'épandage

Les espaces qui séparent ces différentes structures étaient jonchés de mobiliers divers, qui permettent de les interpréter comme des espaces de rejet et/ou de circulation liés à leur fonctionnement [UF englobantes 14010 et 14020] : tessons d'amphores en très grand nombre, et débris d'objets métalliques, fragments de charbon, mêlés à des blocs de pierre erratiques, vraisemblablement arrachés aux structures environnantes par les travaux agricoles. En comparaison avec ceux fouillés sur le sanctuaire, ces dépôts incluent relativement peu d'ossements animaux. Cette différence peut s'expliquer par leur état de conservation beaucoup plus médiocre : la plupart présentent un stade de pourrisse-

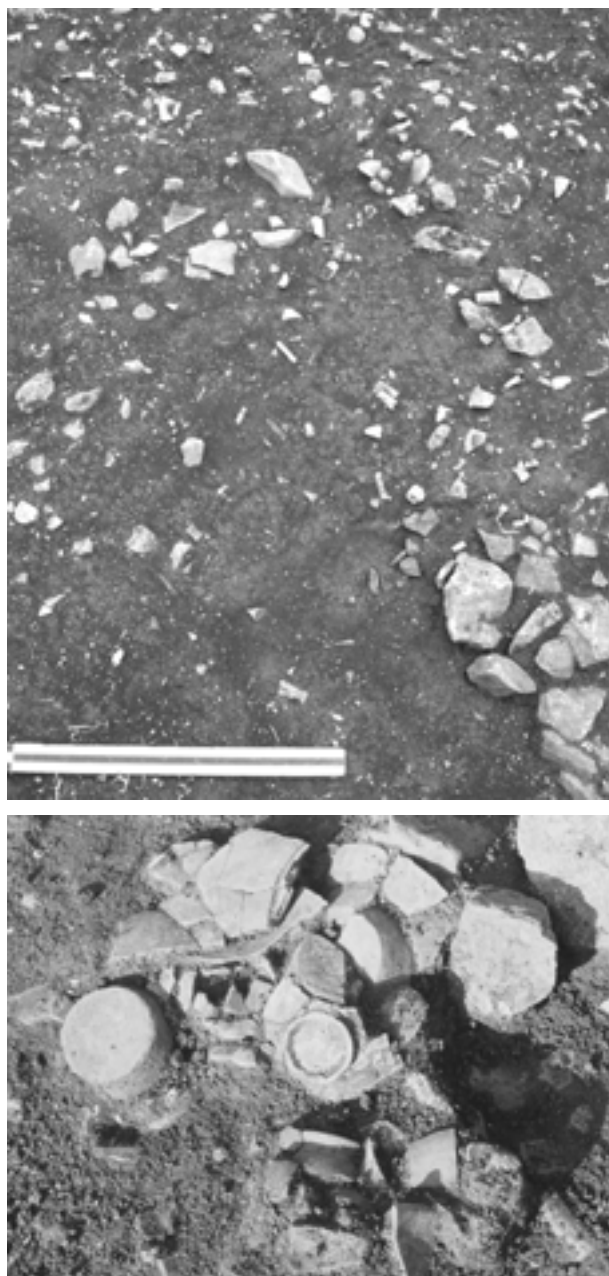


Fig. 46 – Niveau de seuil (?) et amas de céramiques [14012] situés dans le prolongement du muret [14004]



Fig. 47 – Sondage Nord (ZA 20) et sondage 1992 : recollement des structures en pierre sèche de l'état II.

ment très avancé, vraisemblablement imputable à l'acidité du sédiment argileux environnant, qui rend leur prélèvement inutile.

Ce mobilier se répartit de façon relativement homogène sur toute la surface du sondage. Il est plus parsemé dans son tiers nord, au-delà de la cote N 1160. La fouille des épandages permet, par ailleurs, de reconnaître deux zones distinctes, bien perceptibles sur les clichés et relevés (fig. 44) :

La première [UF 14010, regroupant les UF 14006 à 14011] occupe le premier tiers méridional du sondage où ont été mises au jour les structures en pierre sèche, entre les cotes N 1152 et N 1156. Elle comprend essentiellement des pierres de petit module et des tessons de panses d'amphores de taille réduite (10 à 20 cm), assez dispersés et majoritairement disposés à plat, à une altitude moyenne de 573,35 m NGF. Le sédiment encaissant, chargé en matières organiques et en charbons de bois, peut être interprété comme un niveau de remblai ou de sol. Il a livré de nombreux petits objets (barrette de fourreau d'épée à décor de godrons, fragment de torque ou de bracelet torsadé en bronze, agrafe de ceinturon et anneau en bronze, monnaies gauloise en bronze frappé, polissoir), parmi lesquels de nombreux rejets de métallurgie (scories en fer, chutes de tiges et de tôle en fer, fragment de lingot en base cuivre) témoignant d'une activité artisanale exercée à proximité immédiate<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Identification des objets au stade de la fouille, affinée par une première analyse de M. Demierre, dans le cadre de son mémoire consacré au mobilier métallique du sanctuaire.

La seconde zone d'épandages [UF 14020, regroupant les UF 14013 à 14023] s'étend au nord de la cote N 1156. Les dépôts de mobiliers y sont beaucoup plus denses, avec de nombreux blocs de basalte et tessons d'amphores de plus grande taille (20 à 30 cm), incluant de nombreux éléments de forme (pieds, cols, anses attribuables à des types de transition entre le type Dressel 1A et 1B, caractéristiques de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Un fragment de récipient bi-métallique (chaudron ?), une agrafe de ceinturon ou de baudrier à barre transversale, plusieurs anneaux en bronze similaires à ceux retrouvés sur le sanctuaire et trois monnaies gauloises en bronze frappé, constituent le seul mobilier retrouvé. Ces dépôts présentent un aspect très chaotique, avec un nombre équivalent de tessons disposés à plat ou de chant, qui semblent avoir été rejetés de manière anarchique, sans souci d'organisation. Par contraste avec le sol d'occupation mis en évidence plus au sud, cet épandage peut être interprété comme une zone de remblai ou de dépotoir.

Ces deux zones d'épandages sont séparées par une nette ligne de démarcation, qui correspond assez précisément aux limites nord de l'empierrement [14005] et du muret [14004]. La frontière est également perceptible à hauteur de l'ouverture située dans le prolongement de ce dernier : les mobiliers de l'épandage nord, qui s'arrêtent à sa hauteur, dessinent un net effet de paroi souligné par plusieurs pierres alignées, suivi par une bande de sédiment pratiquement exempte de mobilier mais chargée de nodules d'argile beige évoquant un négatif de sablière basse (fig. 46). Cette structure peut être interprétée comme un seuil établissant la limite entre deux espaces distincts : un sol d'occupation abrité par le bâtiment délimité par le muret, d'une part, un espace de circulation ouvert (cour, voie et/ou dépotoir) situé au nord de ce dernier, d'autre part. L'existence d'une porte à cet emplacement est clairement attestée par la présence d'éléments d'huissierie en fer dans les niveaux contigus au muret et à la sablière [UF 14007 : plaque et fragment de serrure, UF 14009 : gâche de verrou, trouvée à l'aplomb de l'extrémité du muret au point E 1132,50 et N 1156 (fig. 52, n°3-4). L'aspect relativement homogène du mobilier, en revanche, ne laisse percevoir aucune différence en terme d'érosion ou de gélifraction. Il est possible que ces différences se soient estompées, suite à leur exposition à l'air libre suivant la destruction des bâtiments.

Le lien spatial qui unit ces épandages et les structures qui les délimitent permettent de les attribuer à une même période de fonctionnement (état II). L'abondance des mobiliers inclus dans les niveaux de sol et de circulation pallie la rareté des éléments datant retrouvés dans les empierrements et les structures en pierre sèche : plusieurs centaines de kilos d'amphores et de céramiques, dont l'étude sera effectuée ultérieurement. Les formes d'amphores tardo-républicaines marquant la transition entre les types Dressel 1A et Dressel 1B, quelques amphores de type Lamboglia 2, une majorité de monnaies de bronze frappé et des formes céramiques tardives, sont caractéristiques de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ce mobilier s'intègre au sein du faciès défini sur la base du sondage de 1992, entre l'horizon des sites de plaine de Clermont-Ferrand/Aulnat/Gandaillat, abandonnés dans le dernier quart du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., et l'occupation des *oppida* de Gondole et Gergovie, postérieure aux années 70/60 av. J.-C. (Deberge et al., Rapport de PCR, « Chronotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2001). Au vu de ces premiers éléments, la période de fonctionnement de l'état II semble se placer dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, plus précisément, dans la phase la plus récente de La Tène D1 (LT D1b, 100-75 av. J.-C.

## Structures en creux

La fouille de ces niveaux de sol a mis en évidence plusieurs négatifs de structures en creux, interprétées comme des fosses et/ou des trous de poteau.

La plus importante [14047] consiste en une vaste dépression de forme oblongue, repérée entre les cotes E1131 / N 1157,50 et E 1132 / N 1159,20, parmi les épandages situés en face du seuil qui prolonge le muret [14004]. Seule la moitié du creusement [14048] a été fouillée jusqu'à la base. L'affleurement du mobilier au niveau d'apparition de la structure [14050], qui en dessine les contours, montre qu'elle se prolonge plus à l'ouest, au-delà de la limite occidentale du sondage. Son remplissage est constitué de terre cendreuse très chargée en matières organiques, incluant un abondant mobilier constitué de gros tessons d'amphores, de céramiques indigènes, dont une forme haute largement reconstituable (tessons recollant de la base au sommet du comblement), ainsi qu'un gros élément de cornière en fer. Atteint à 572,76 m NGF d'altitude, le fond de la partie fouillée était occupé par un gros élément de dalle de basalte disposé à plat (40 cm de côté), associé à un gros élément de fond d'amphore Dressel 1. Le niveau d'implantation de cette structure, particulièrement chargé en remblais et apports détritiques, incite à l'interpréter comme une simple fosse dépotoir. La forme allongée de la structure et la présence de gros éléments de calage à sa base peuvent également faire penser à une tête de fossé ou de sablière, supportant une cloison identique à celle fouillée cette an-

née sur le secteur Est du sanctuaire [13061]. La faible profondeur du creusement et sa fouille partielle ne permettent pas d'être plus affirmatif.

D'autres trous de poteau ou fosses de petite taille ont été découverts en trois points différents du sondage :

Le TP [14045] se situe dans l'angle sud-ouest de la partie fouillée cette année, à la limite du sondage de 1992 sur lequel il empiète largement (E 1135 / N 1152). Large d'environ 40 cm à l'ouverture, son creusement cylindrique est souligné, de bas en haut, par une couronne de blocs de basalte et de gros tessons d'amphores Dressel 1 qui tapissent ses parois, et permettent de l'interpréter sans équivoque comme un trou de poteau. Sa base a été atteinte à l'altitude relativement profonde de 572,67 m NGF.

Une seconde dépression [14027], située plus au nord, se distingue également par un cercle de tessons d'amphores et de petits blocs disposés en cercle, au croisement de l'empierrement [14005] et du seuil présumé qui prolonge le muret [14004], soit à la cote E 1131,80 / N 1155,70. Nettement moins profond que le précédent, son creusement présente un profil en cuvette évasé. Son fond a été atteint dès l'altitude de 573,10 m NGF. Ces caractéristiques ne permettent pas de distinguer entre une simple base de poteau lié à la porte et une petite fosse dépotoir creusée à cet emplacement. Relativement riche, son remplissage se distingue par un mobilier sélectionné, marqué à la fois par une forte concentration d'éléments de col d'amphore (lèvres, anses, cols) et d'os de pied appartenant à de grands animaux (une quinzaine au total), à l'exclusion d'autres parties de récipients et de squelette.

Un dernier creusement a été recoupé dans l'angle nord-est du sondage, entre les cotes E 1134-1135 et N 1163-1164. Implantées très profondément, à une altitude de 572,52 m NGF, ses parois verticales dessinent une tranchée longiligne, d'orientation est-ouest, qui se prolonge au-delà de la limite orientale de la fouille. Son fond est marqué par une dépression circulaire encadrée, de part et d'autre, par un calage de petits blocs de basalte et de tessons d'amphores, qui assurent sa datation à l'époque laténienne. Ces calages témoignent également d'une structure sur poteaux édifée dans ce secteur, par ailleurs pratiquement vierge de toute trace d'occupation. Comme pour la fosse [14047], il n'est pas possible d'établir si ce poteau est isolé ou marque la tête d'une tranchée de palissade, suggérée par la forme oblongue du creusement. La structure ne se prolonge pas, en tout état de cause, à l'ouest de la cote E 1134.

L'appartenance de ces structures au second état ne peut être établie avec certitude. Les limites de leur creusement n'apparaissent clairement qu'au dernier niveau de décapage, où elles tranchent clairement avec le sédiment vierge qui constitue l'interface avec l'horizon pré-laténien [14050]. Dans les niveaux supérieurs, leur niveau d'apparition est difficile à identifier, du fait de l'extrême densité des épandages qui jonchent les deux niveaux. Leur emplacement est signalé, dans certains cas [14047], par des concentrations de mobilier visibles sur les relevés. Mais ces concentrations peuvent tout aussi bien résulter d'un piégeage des mobiliers dans les dépressions formées par le tassement de leur remplissage. Néanmoins, la nature des mobiliers retrouvés à leur base, qui ne diffère pas fondamentalement de ceux qui jonchent les niveaux supérieurs (amphores, formes de transition Dressel 1A-1B de typologie relativement tardive) incite à les rattacher au même niveau.

## **Pavement et dépôts laténiens (état I)**

Le niveau laténien le plus ancien (état I, fig. 48) est séparé du précédent par une interface de terre discontinue, épaisse de 2 à 5 cm, entre les altitudes 573,15 m et 573,20 m NGF. Il se subdivise en deux zones bien délimitées : la plus importante se situe dans le quart méridional du sondage, où elle se présente sous la forme d'un pavage très dense de pierres et de tessons d'amphores.

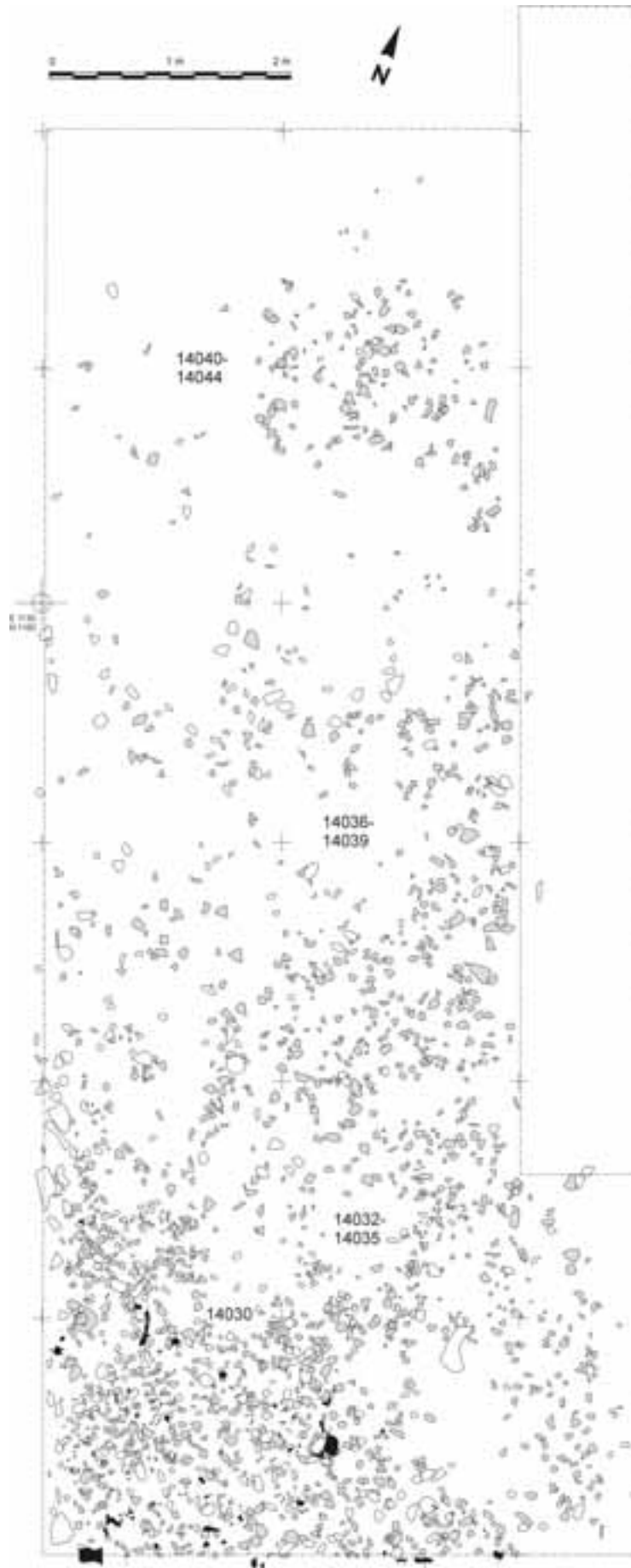


Fig. 48 – Sondage Nord (ZA 20) : pavement et épandages de l'état I.

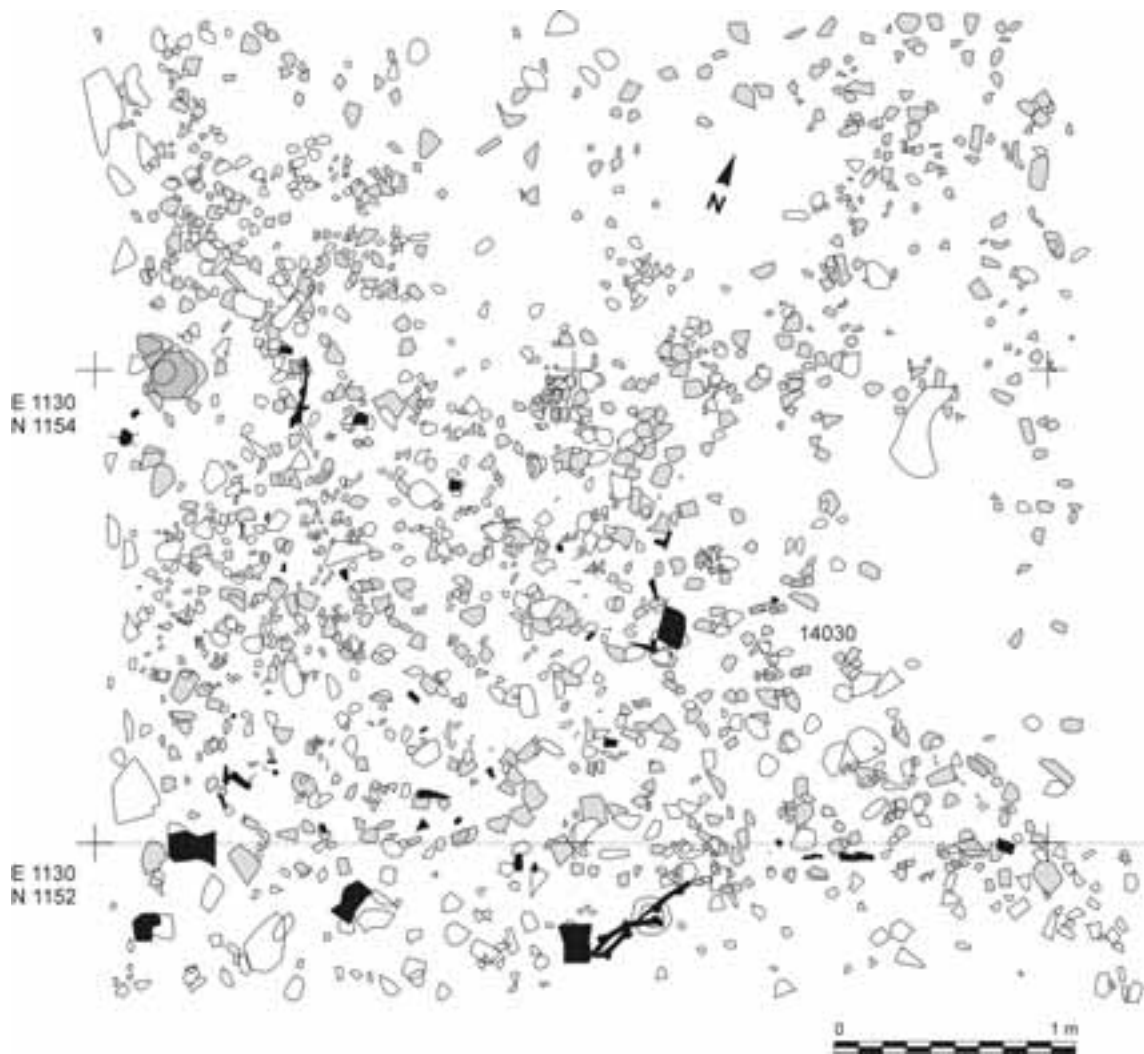


Fig. 49 – Sondage Nord (ZA 20) et sondage 1992 : niveau [14030] pavé de pierres et d’amphores.

### Pavement

Comme indiqué plus haut, les empièvements [14005 et 14022] reposent directement sur un premier niveau d’épandage laténien [UF englobante 14030], dont les contours épousent assez précisément leur limite orientale (fig. 49-50). Contrairement aux épandages fouillés dans les niveaux supérieurs, il s’agit d’une structure au plan bien délimité, que souligne très bien la répartition de l’abondant mobilier métallique retrouvé à ce niveau (fig. 51).

Il s’en démarque surtout par sa texture et sa composition très particulières. Loin de constituer un épandage désordonné, formé de rejets détritiques déversés pêle-mêle, ce niveau se présente comme un véritable sol construit, à l’aide d’éléments sélectionnés et agencés avec soin : cailloux de basalte et de pouzzolane et tessons de panses d’amphores de petit module (5 à 15 cm), pour l’essentiel, densément agencés et damés de sorte à former un pavement mosaïqué, parfaitement plane, respectant une altitude moyenne de 573,15 m NGF. De plus gros blocs de basalte, tessons d’amphores (anses, cols, pieds) et vases laténiens écrasés en place étaient insérés au sein de ce « pavement » ou posés à sa surface.

Ce niveau se distingue, en outre, par une très forte concentration de mobiliers métalliques, déjà notée dans la partie adjacente fouillée en 1992 : plus d’une centaine d’objets en fer et en base cuivre, concentrés sur une surface inférieure à 10 m<sup>2</sup>. S’il comporte une part non négligeable de clous et débris ferreux non identifiables, il concentre aussi de nombreux objets remarquables (fig. 52) :

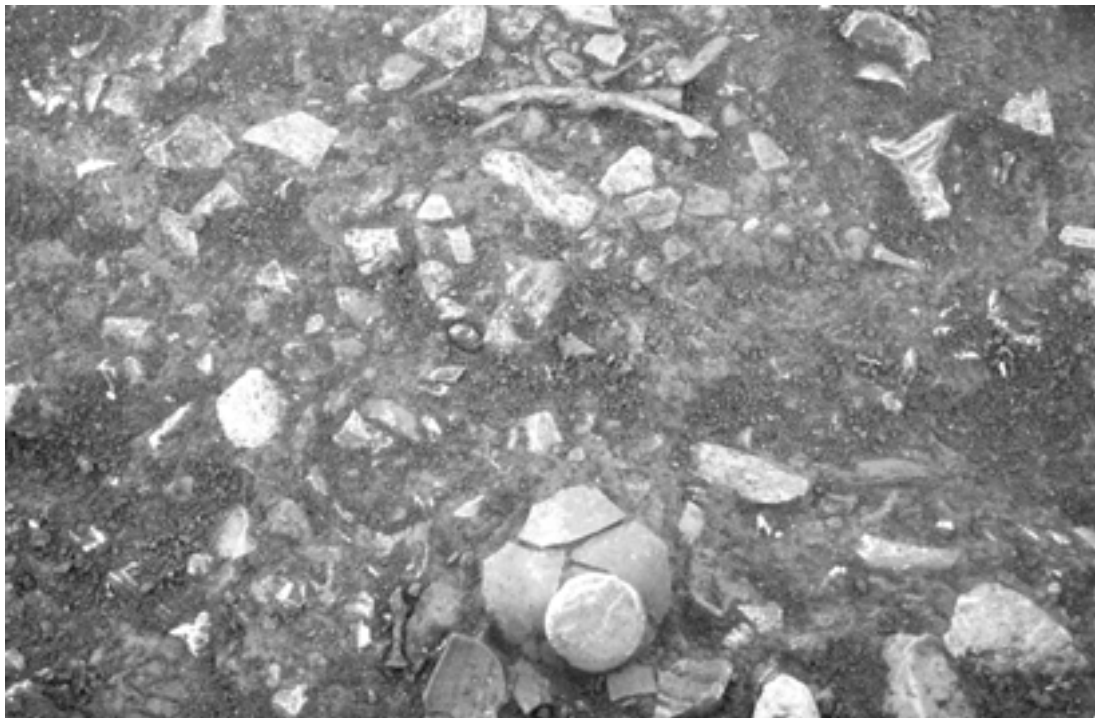
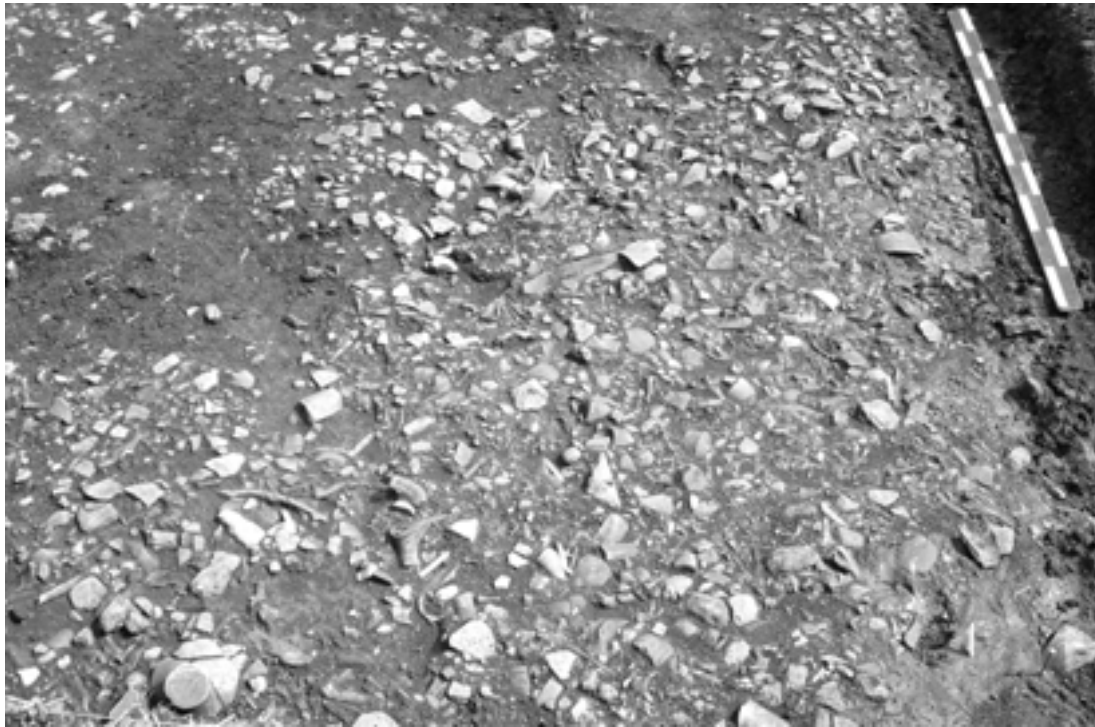


Fig. 50 – Sondage Nord (ZA 20) : pavage [14030] ;, détail : orle de bouclier en fer et vase écrasé en place.

- Des pièces d'armement comparables à celles recueillies en 1992 dans le même secteur : élément d'orle de bouclier en fer complet, pourvu de ses trois œilletons de fixation, manipule de bouclier et coque d'umbo (?) en fer, pointe de flèche ou de lance miniature en fer, identiques à celles recueillies en 2001 sur le sanctuaire, dans les fossés de l'enclos A (Poux *et al.* 2002).
- Un *instrumentum* varié : fragment de cerclage de seau en bronze, bandage de roue, fragment de fourreau (petit couteau), ressort de fibule en bronze à six spires et corde externe, de typologie ancienne (Tène moyenne ou Hallstatt)..
- Des vestiges d'artisanat : un important rejet de coulée en base cuivre (152 g), identifiée à un fond de creuset recyclé, barre en fer

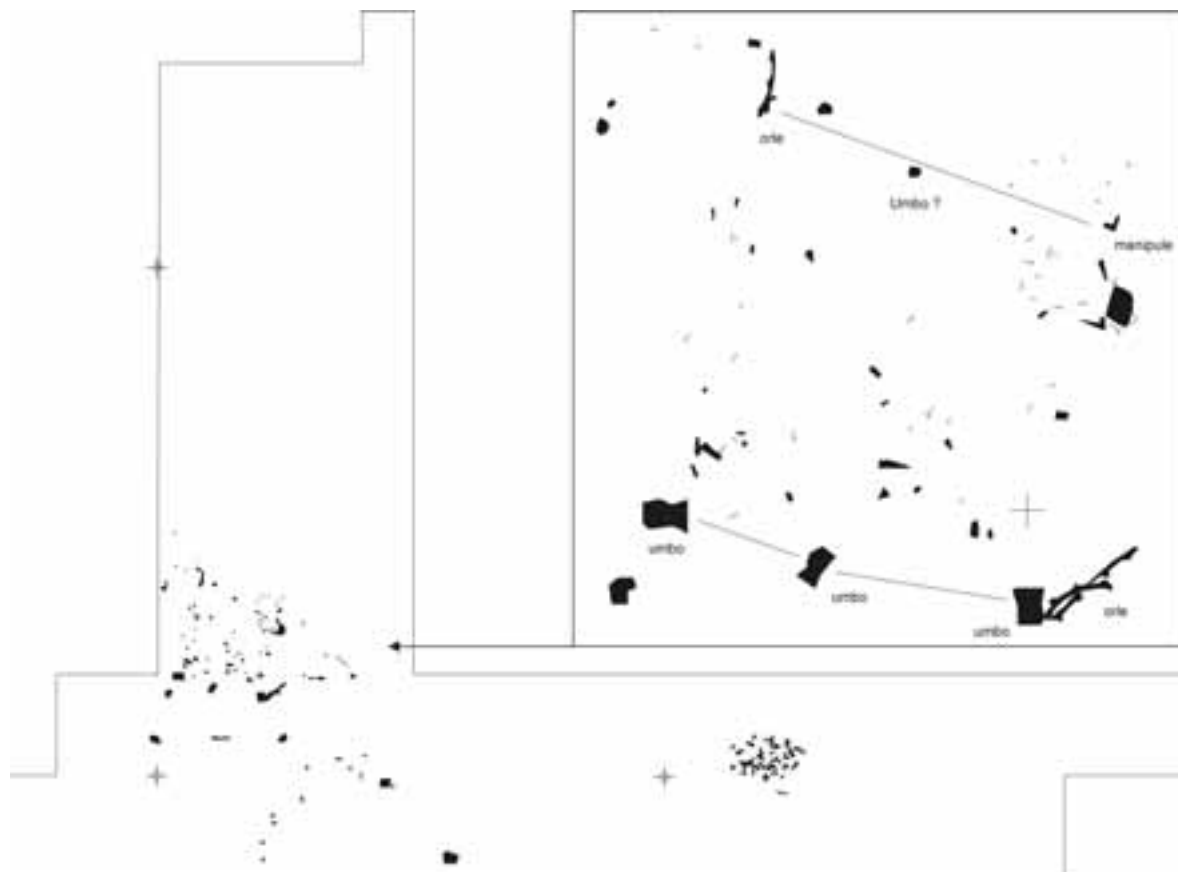


Fig. 51 – Sondage Nord (ZA 20) : répartition du mobilier métallique déposé sur le pavage [14030] de l'état I ; détail : alignement des plus gros éléments (fragments d'appliques de boucliers).

- Des éléments de construction en métal : fragment de peinture, plaque de serrure, ferrures et nombreux clous de menuiserie ou de décoration en fer.

Le relevé des objets au centimètre près, effectué à l'aide de clichés numériques, permet d'en établir la carte de répartition détaillée : elle confirme que leur dépôt est étroitement lié au pavage de l'état I et/ou aux empièvements de l'état II (fig. 51). Cette concentration est encore plus nette si l'on ne considère que les éléments d'armement : déposés à quelques décimètres de distance, leur répartition ne semble pas aléatoire et permet de discerner des alignements. Les trois umbos de bouclier découverts en 1992 suivent un axe est-ouest, à la limite des deux sondages. Les autres éléments de bouclier découverts cette année (orle, manipule, coque d'umbo ?) se répartissent le long de la limite orientale du pavage. Bien que fondée sur un petit nombre d'objets, cette répartition apparaît liée à l'existence de parois ou structures d'accrochage en matériaux périssables. L'interruption des dépôts de mobilier, à l'est comme au sud, conforte l'image d'une structure bien délimitée : angle de bâtiment ou aire de dépôt privilégiée, dont l'interprétation n'est pas sans poser problème.

Le niveau [14030] s'apparente fortement aux niveaux de sols conservés au centre du sanctuaire, en particulier à l'ouest des cuves libatoires (Rapports 2001 et 2002). Formés d'un damage de cailloutis similaire, ils sont également jonchés d'éléments divers, parmi lesquels de nombreux petits objets métalliques (clous, fibules, monnaies). Contrairement à ces lambeaux localisés, ponctuellement préservés de l'érosion des labours, le pavage [14030] a été conservé sur une portion beaucoup plus importante, grâce à la masse des empièvements qui le recouvrent. Le damage très serré des éléments qui le constituent plaide également pour un niveau de circulation, tassé par un piétinement régulier. Si cette interprétation apparaît la plus plausible, l'état de conservation des objets soulève un certain nombre de questions posées dès 1992 : mobiliers en place, non écrasés... Les plus gros objets (armement et vases entiers) se distinguent, en outre, par leur situation en limite de structure, où ils sont peut être liés à l'effondrement de cloisons. Elle ne saurait être généralisée à l'espace central, qui comporte des éléments beaucoup plus petits, enfoncés dans les interstices du pavage. en milieu

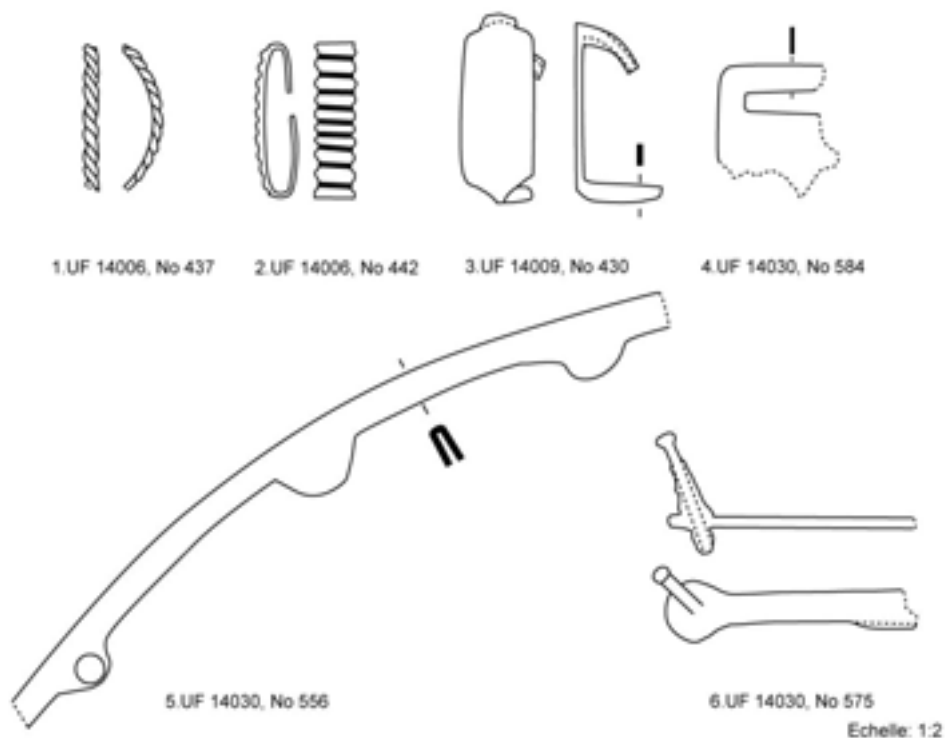


Fig. 52 – Sondage Nord (ZA 20), sélection de mobiliers métalliques : 1 – fragment de torse ou bracelet torsadé ; 2 – élément de bracelet ou frette de fourreau ; 3 – gâche de verrou par glissement ; 4 – entrée de serrure ; 5 – orle de bouclier ; 6 – manivelle de bouclier (1-2 base cuivre ; 3-6 fer, dessin M. Demierre).

ouvert ou fermé, sol de bâtiment, cour ou voie. L'état de conservation des objets laisse à penser qu'ils ont été protégés des intempéries par une toiture ou un plancher.

La superposition des plans du pavage [14030] et des empièvements [14005-14022] qui le recouvrent est une autre donnée à prendre en compte. On pourrait imaginer que les dépôts de l'état I ne représentent que le reliquat d'un ensemble beaucoup plus vaste qui s'étendait à l'origine sur toute l'emprise du sondage, effacé par les labours dans les secteurs non protégés par l'empierrement. Cet argument ne saurait être retenu, puisque ces derniers ont livré des structures et sols en place, situés à une altitude bien supérieure. Le lien architectural et fonctionnel qui unit ces deux structures est donc évident.

Son interprétation dépend étroitement de leur rapport chronologique : l'étude du mobilier devra déterminer s'il s'agit de deux constructions distinctes, espacées dans le temps, ou de deux niveaux constitutifs d'une même structure, construite en une seule opération. Le bon état de conservation des objets en fer et des vases retrouvées à la surface du pavage [14030] plaide, au premier abord, pour la première hypothèse : celle d'un dépôt primaire, immédiatement recouvert par une épaisse structure d'empierrement destinée à assurer sa protection. Cette observation n'a aucune valeur chronologique : ces éléments peuvent tout aussi bien correspondre aux dernières phases de dépôt précédant sa mise en place, abandonnés sur un sol piétiné de longue date. La situation des plus gros objets en limite de structure constitue, on l'a vu, une autre donnée à prendre en compte. L'hypothèse d'un premier aménagement de sol repris ou rechapée à une date bien postérieure demeure donc la plus plausible, même si elle devra être précisée par les études typologiques. Un premier examen du mobilier issu du pavement fournit des éléments de chronologie plus ancienne que ceux recueillis dans l'état I : ressort de fibule en bronze à corde externe de schéma La Tène moyenne (?), amphores Dressel 1A, et pièces d'armement plutôt caractéristiques du second siècle avant notre ère. Ce décalage chronologique, déjà souligné à propos des armes recueillies en 1992 (Orengo 2003), suggère l'existence de deux états distincts, séparés par un laps de temps qui reste à préciser.

## Niveau de sol

Les épandages de mobilier [UF 1403214038, 14041-14044] qui jouxtent le pavement à l'est et au nord s'en distinguent par leur aspect beaucoup plus clairsemé et anarchique : le damage de cailloutis fait place, au-delà d'une limite cotes E 1130/N1156 et E 114/N1152, à un sol en terre battue égalisé par des tessons d'amphores sélectionnés (panses, pour l'essentiel, associés à quelques cols et anses) et disposés à plat, de manière plus espacée. Ce sol ne diffère pas fondamentalement de celui [14010] lié aux structures de l'état précédent (état II). Contrairement à ce dernier, il se prolonge jusqu'en limite nord du sondage, avec une nette raréfaction des tessons d'amphores à partir de la cote N 1160. Au sud de cette limite, les amphores s'étendent de manière homogène sur l'ensemble de la zone et ne reflètent aucune structuration de l'espace. Ce niveau de circulation se poursuit de manière continue sous la première assise des murets [14004 et 14026, état II] : la relation stratigraphique qui l'unit au pavement [14030] confirme que ce dernier est bien antérieur aux empiètements et structures en pierre sèche de l'état II.

## Niveaux d'occupation pré- et protohistoriques

À l'exception des structures en creux, les dépôts liés à la période gauloise s'estompent à la base des niveaux de sol et de pavage de l'état I pour disparaître entièrement, à une altitude de 573,10 m NGF. Ils font place à une couche d'interface en terre noire argileuse [UF 14050] pratiquement vierge de tout mobilier : l'absence de blocs de basalte, de tessons d'amphore et d'autres mobiliers caractéristiques indiquent qu'elle est antérieure à l'époque laténienne. Cette datation est confortée par l'affleurement, à sa surface, de quelques tessons de vases en céramique grossière à gros dégraissant, datables du premier âge du Fer ou de l'âge du Bronze. Interrompue à ce stade, la fouille des niveaux sous-jacents a été réservée pour les prochaines campagnes.

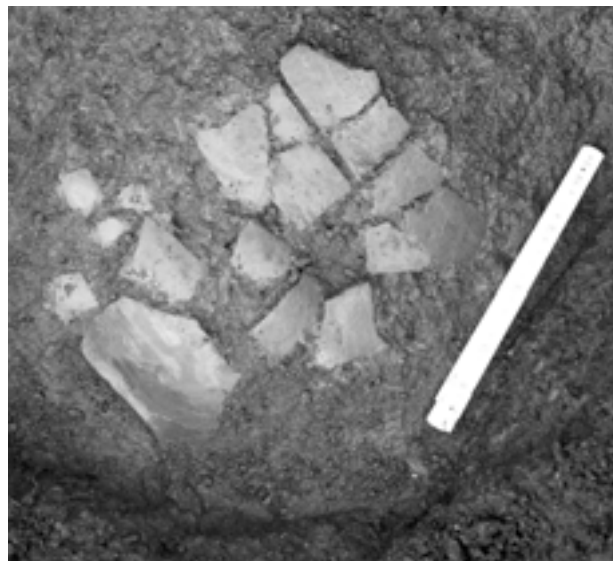


Fig. 53 – Sondage Nord (ZA 20) : vase écrasé en place, dans les niveaux antérieurs à La Tène finale [14002].

L'ampleur stratigraphique des occupations sous-jacentes aux états laténiens est confirmée par une étroite tranchée de sondage ouverte en début de fouille, le long de la limite orientale du chantier, entre les cotes E 1134 et 1135. Large d'1 mètre, ce sondage a pu être mené jusqu'au substrat naturel. Des tessons pré- et protohistoriques en céramique grossière à très gros dégraissant ont été recueillis sur toute sa longueur. Entre les cotes N 1156-N11158 figurait un amas plus dense de vases de stockage écrasés en place [UF 14002] : plusieurs vases largement reconstituables appartiennent à un même groupe de formes hautes ouvertes et fermées, à décor de cordon digité, inconnue dans les faciès du sanctuaire étudiés jusqu'à présent (fig. 53 et *supra*, pl. 6, n° 8 à 10). Assurément antérieure à la Tène finale, elle se rattache à d'autres périodes de l'âge du Fer, du Bronze ou du Néolithique. Leur datation exacte reste à établir, sur la base de comparaisons typologiques plus approfondies.



# Bilan et perspectives

## Parcelle ZA 59 : bilan de quatre années de fouille

Cette campagne 2004 marque l'achèvement des fouilles consacrées à l'espace du sanctuaire *stricto sensu*, initiées en 2001 sur la base des fouilles de sondage effectuées en 1991 et 1993 par John Collis et Vincent Guichard. Ces quatre campagnes successives ont permis de répondre à la plupart des questions posées à l'époque, concernant le plan des structures, leur datation, leur évolution et les rituels qu'elles abritaient.

### Les occupations antérieures au sanctuaire

La fouille des niveaux reposant directement sur le substrat a livré des traces d'une occupation structurée d'époque Néolithique : une à deux tranchées d'implantation parallèles associées à des calages en pierre maintenaient un système de palissades, dont le plan incurvé semble traverser la parcelle de nord au sud, sur plus de 30 m de long. Cette limite est associée, au nord, à une petite structure d'habitat sur poteaux abritant une sole de foyer. À ce premier horizon se rattache un abondant mobilier lithique (fragments de haches polies, *nuclei*, outils de types divers sur lames, lamelles et pointes de flèches) et plusieurs éléments céramiques caractéristiques. Retrouvés, le plus souvent, en position résiduelle dans les niveaux postérieurs, leur valeur chronologique est très relative. La nature de cette occupation ne peut être établie avec certitude, du fait de l'arasement des structures dans une majeure partie de la parcelle.

La fouille des sols les mieux préservés du sanctuaire a livré un abondant mobilier correspondant à plusieurs phases d'occupation de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, synthétisées dans ce volume. Les premiers correspondent à des épandages céramiques dispersés sur toute la surface de fouilles, caractéristiques de la Culture RSFO datés entre le milieu du 11<sup>ème</sup> siècle et la fin du 9<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. (Ha B1 à B3). Ces niveaux sont associés à une hypothétique incinération, découverte cette année dans le secteur Sud.

Les occupations du premier âge du Fer sont mieux caractérisées (Gasc 2003) : la fouille et l'étude des niveaux fossilisés par l'implantation de l'enclos A a mis en évidence un plan d'habitat, associé à des installations foyères, ainsi qu'à des aires dédiées au stockage des victuailles et aux activités textiles (?). Les lambeaux de sols et aires de dépôt ouvertes fouillés à sa périphérie montrent que cette occupation se prolonge sur une large portion de la parcelle. Tous ces vestiges effondrés *in situ* semblent avoir subi un feu violent, imputé à un incendie responsable de leur abandon. Leur datation s'inscrit entre la fin du Hallstatt C récent et le Hallstatt D1-D2, dans le courant du VII<sup>ème</sup> et le début du VI<sup>ème</sup> s. av. J.-C.

### Le sanctuaire laténien

Le sanctuaire d'époque gauloise s'implante directement sur ces premiers niveaux, avec lesquels il n'entretient aucun lien de continuité chronologique ou fonctionnel. Son plan est assuré à plus de 80 % : il consiste, à l'origine, en un vaste péribole enceint d'une palissade profondément implantée, délimitant un téménos parallélépipédique d'environ 43 m de large, plus ou moins orienté selon les points cardinaux. Son entrée mise en évidence au milieu de sa branche orientale est conforme avec l'orientation des autres sanctuaires connus à cette période. Le franchissement du fossé était facilité par une passerelle en bois reposant sur une série de poteaux. Au vu des éléments mobiliers retrouvés à la base du fossé d'implantation de la palissade, la date de fondation du péribole se place au plus tard dans le troisième quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Lui succède une immense galerie couverte à construction de terre et de bois, dont les quatre côtés ont été documentés par la fouille. Cette galerie repose sur un mur extérieur fait de poteaux disposés en quinconce et liés avec du torchis, d'une à deux rangées de poteaux intermédiaires et d'une haute colonnade interne de 12 X 13 poteaux en bois. Bien qu'un peu plus large (50 m d'est en ouest), son tracé reproduit fidèlement celui de la palissade. Cette galerie abritait des espaces cloisonnés dédiés aux activités culinaires, pavés de tessons d'amphores et comportant chacun un foyer, reconnus à diffé-

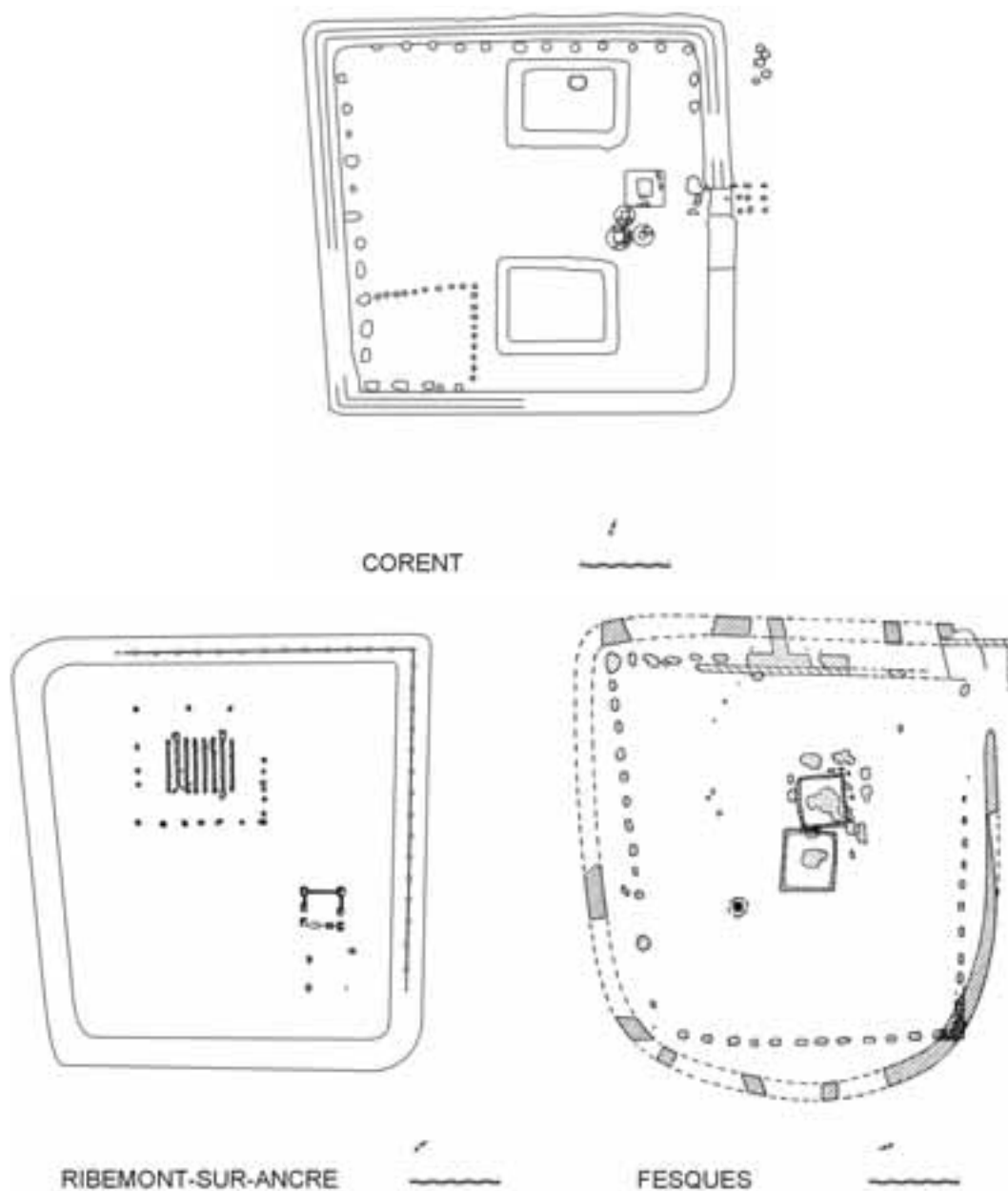


Fig. 54 – Comparaison à l'échelle des plans de sanctuaires de Corent, de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et de Fesques (Seine-Maritime). (Poux, à paraître).

rents emplacements de son tracé. Sa construction et sa destruction semblent bien antérieurs à la Guerre des Gaules, comme en témoigne le mobilier déposé dans les négatifs d'arrachage des poteaux.

Le péribole a conservé la trace de nombreux aménagements liés aux rituels accomplis dans son enceinte. Deux petits bâtiments rectangulaires d'environ 12 m sur 8 m de côté, en construction légère de bois et torchis, ont été édifiés de part et d'autre de l'entrée (enclos A et B) : parfaitement parallèles, ils évoquent des édifices cultuels géminés, comparables à ceux reconnus sur certains sanctuaires d'époque romaine. L'un d'entre eux a abrité des activités d'abattage et de boucherie sacrificielle, exercées autour d'un autel en pierre et d'une grande fosse comparable aux « autels creux » des sanctuaires laténiens de type belge. Les éléments mobiliers retrouvés à la base des fossés permettent de les rattacher à la première phase d'aménagement du sanctuaire, entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou le début du siècle suivant (Poux *et al.* 2002).



Fig. 55 – Propositions de restitution informatisée du sanctuaire de Corent (première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.)  
© A. Sauzzedes, Court-Jus Productions.

Entre ces deux bâtiments, dans l'axe de la porte, ont été creusées quatre fosses carrées de taille variable (de 0,50 à 1,40 m de côté), revêtues d'un cuvelage en bois et cernées de gros tessons d'amphores disposés en couronne et en guise de pavage. Elles témoignent d'une zone réservée pour des rites libatoires accomplis à un emplacement privilégié, immédiatement visible de l'entrée et même au-delà, de l'extérieur du sanctuaire. La typologie précoce de certaines amphores montre qu'ils ont fonctionné en même temps que les bâtiments géminés, dès le tout début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les dimensions et la richesse du sanctuaire de Corent, sans équivalent à l'échelle régionale, permettent de l'identifier au principal sanctuaire de la Cité Arverne au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Son plan peut être directement comparé à ceux de deux grands sanctuaires de Cité de Gaule septentrionale, Ribemont-sur-Ancre et Fesques (fig. 54) : cette comparaison à l'échelle révèle que leur plan et leur module sont pratiquement identiques, témoignant d'un statut équivalent (M. Poux, à paraître).

Ces données ont aussi permis de proposer une première tentative de restitution du sanctuaire en trois dimensions, pour le tournage d'un film projeté cette année au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière (fig. 55). Les élévations restituées à partir de l'emprise des structures au sol, s'inspirent également des proportions et techniques de construction adoptées pour d'autres constructions similaires (tem-

ples d'Acy-Romance, galerie monumentale de Villeneuve-Saint-Germain, portes d'*oppida*, puits cuvelé de Clermont-Ferrand « Le Brézet »). L'aspect très monumental de la galerie, en particulier, est assuré par des dizaines de négatifs de poteaux de 40 cm de diamètre implantés à près d'1 m de profondeur et espacés de plus de 3 m, ménageant une portée de plus de 6 m. Son décor, parfaitement hypothétique mais imposé par la nature monumentale des bâtiments et leur fonction, s'inspire des thèmes illustrés par les mobiliers retrouvés sur le sanctuaire et les représentations figurées connues dans la région à La Tène finale. La couleur des piliers est restituée par analogie avec les enduits rouges retrouvés sur les colonnes de la galerie maçonnée qui lui succède à l'époque romaine. Les bucranes et guirlandes de mâchoires accrochés aux bâtiments et les sols pavés d'amphores, sont assurés par la taphonomie des mobiliers qui parsèment le sanctuaire.

### **Des pratiques rituelles variées et complémentaires**

C'est au niveau des activités exercées dans son enceinte que la fouille du sanctuaire de Corent s'est avérée la plus fructueuse. La parenté architecturale qui l'unit aux grands sanctuaires de Gaule septentrionale permet aussi de souligner son originalité, du point de vue des pratiques rituelles qu'il abritait.

Les offrandes d'armes (plus de 40 fragments) et d'ossements humains (restes crâniens, pour l'essentiel, appartenant à 3 à 5 individus NMI) y sont aussi attestées qu'ailleurs. Mais elles occupent une place très largement minoritaire, dans un faciès d'offrandes dominé à plus de 95 % par les reliefs alimentaires : dépôts de faune consommée (moutons et chèvres pour l'essentiel, mais aussi, porcs, bœufs, chiens), d'amphores, de céramiques et d'*instrumentum* culinaire. La composition et le mode de traitement de ces dépôts ne renvoient pas directement à des pratiques d'offrandes d'ordre rituel, dévolues à une ou plusieurs divinité(s) dont on ignore encore la nature. Bien plus qu'une simple « vitrine du sacré », l'espace du sanctuaire constitue un lieu de vie, un centre d'activité publique, à vocation aussi bien politique qu'économique.

L'intérêt du site de Corent pour l'étude des pratiques de consommation et de libation collectives, qui avait motivé la reprise des recherches en 2001, ne s'est pas démenti depuis. Les méthodes de prélèvement, de relevé et d'analyse spatiale appliquées sur le terrain ont permis de valider et de préciser la plupart des hypothèses émises à partir d'autres sites isolés ou anciennement documentés (Poux 2004) : abattage des animaux selon des règles bien particulières, cuisson et consommation des viandes, libations de vin, impliquant décolletage et bris des amphores, traitement sélectif des reliefs alimentaires, crânes et mâchoires exposés sur les bâtiments, autres déchets de consommation accumulés contre la palissade du fossé ou rejetés sur les sols... Grâce à quatre ans de fouille, ces étapes du rituel sont aussi bien documentées que le sont le sacrifice d'armes ou l'exposition des dépouilles humaines dans le nord de la Gaule. Elles s'accordent étroitement avec le témoignage des textes antiques, qui décrivent par le menu l'organisation de festins en territoire arverne à la charnière des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Poseidonios, Florus).

L'environnement de ces reliefs permet d'appréhender d'autres rites liés aux rassemblements collectifs de type festin. La présence de crânes humains, d'offrandes de cheval, d'une quarantaine de fragments d'armes (épées, fourreaux d'épée et agrafes de ceinturon, boucliers, flèches et lances miniatures), de pièces de char, d'ustensiles culinaires et de vaisselle en métal utilisés au banquet, participe d'une idéologie aristocratique bien définie sur la base des ensembles funéraires. Elle souligne le caractère éminemment politique de cérémonies organisées, à dates fixes ou occasionnelles, par les élites arvernes rassemblées dans les principaux sanctuaires de la Cité.

Les indices de frappe monétaire recueillis dans l'enceinte et à proximité du sanctuaire vont dans le même sens : l'étude des faciès monétaires permet d'attribuer à cet atelier la plupart des types monétaires arvernes émis dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 56) Massivement concentrées à l'entrée du sanctuaire (fig. 57), les offrandes de monnaies y sont associées à de très nombreux jetons en céramique et anneaux, dénués de toute valeur pécuniaire. Cette association évoque un usage démonétarisé, lié au fonctionnement du sanctuaire, en guise de jetons de présence ou de vote. Cette hypothèse récemment avancée (Poux et al. 2002 et à paraître) reste à valider sur la base d'une étude croisée des mobiliers.

Tout aussi exceptionnelle est la présence, révélée par la campagne 2004, de crânes de carnivores déposés ou exposés à l'entrée du sanctuaire (loups, renard, chat). Corrélée à la présence de plusieurs crânes de chiens, elle revêt une signification symbolique, ou idéologique, qui trouve un certain écho dans les sources écrites contemporaines (Posidonios, Appien). Parmi les membres de l'élite arvernes cités au cours des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., plusieurs entretiennent un lien avec au moins trois des espèces énumérées plus haut : Luern, « le renard », son fils Bituit accompagné de ses meutes de

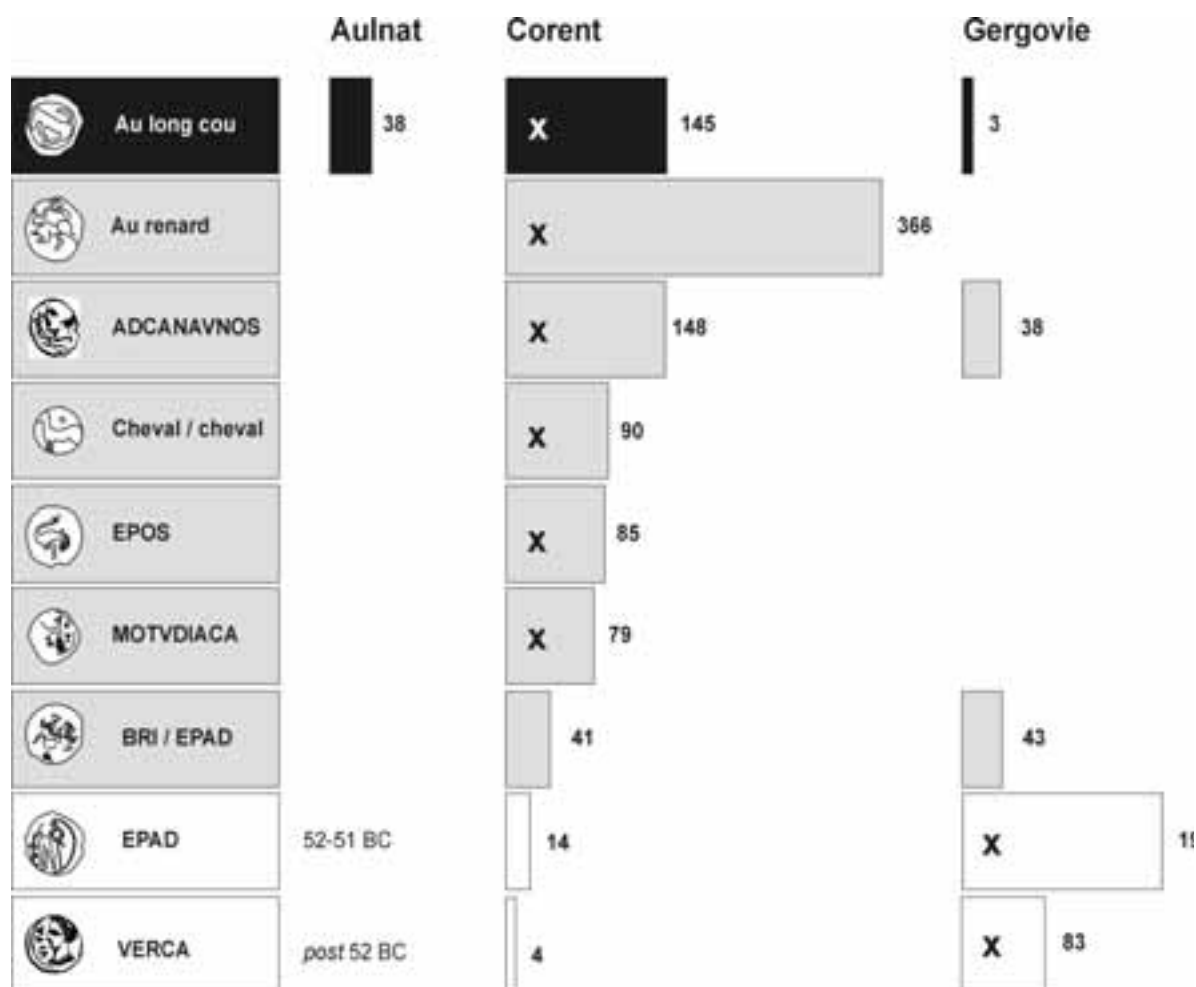


Fig. 56 – Répartition par site des principales émissions arvernes aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mettant en évidence les types monétaires frappés à Corent. Croix : frappe locale suggérée par la répartition des découvertes, des coins monétaires ou de ratés de fabrication (Poux, à paraître).

chiens-loups, monnaies à légende « au renard » (au loup, au chien ?) frappées dans le périmètre du sanctuaire en même temps que les monnaies à légende ADCANAUNOS, nom celtique signifiant « proche de ses meutes » (Delamarre 2001)... Cette convergence d'indices archéozoologiques, numismatiques et onomastiques n'est sans doute pas fortuite : elle semble témoigner d'un mode de représentation du pouvoir et/ou du lignage fondé sur l'image des carnivores, comme on en connaît d'autres exemples dans le monde celtique ou romain (Matugenos, « l'ours », *gens des Lupi* ou des *Corvi* à Rome). L'hypothèse d'un culte dynastique exercé dans l'enceinte du sanctuaire bénéficie d'autres arguments d'ordre numismatique et historique, qui seront développés ultérieurement (Poux, à paraître).

Certains mobiliers relèvent d'autres pratiques rituelles, dont la signification nous échappe encore largement : figurines en bronze, animales (sanglier, cheval) ou végétales (feuilles liées à un petit arbre cultuel ?), nombreuses offrandes de fibules et de monnaies, d'*instrumentum*, sont attestées dès l'origine du sanctuaire et perdurent à l'époque romaine, en même temps que l'abattage des moutons. Aux activités de boucherie s'en ajoutent d'autres, rituelles (utilisation d'astragales pour la divination ?) ou plus prosaïques (prélèvement des peaux), tandis qu'apparaissent les premières offrandes de volailles prescrites par le rite sacrificiel romain...

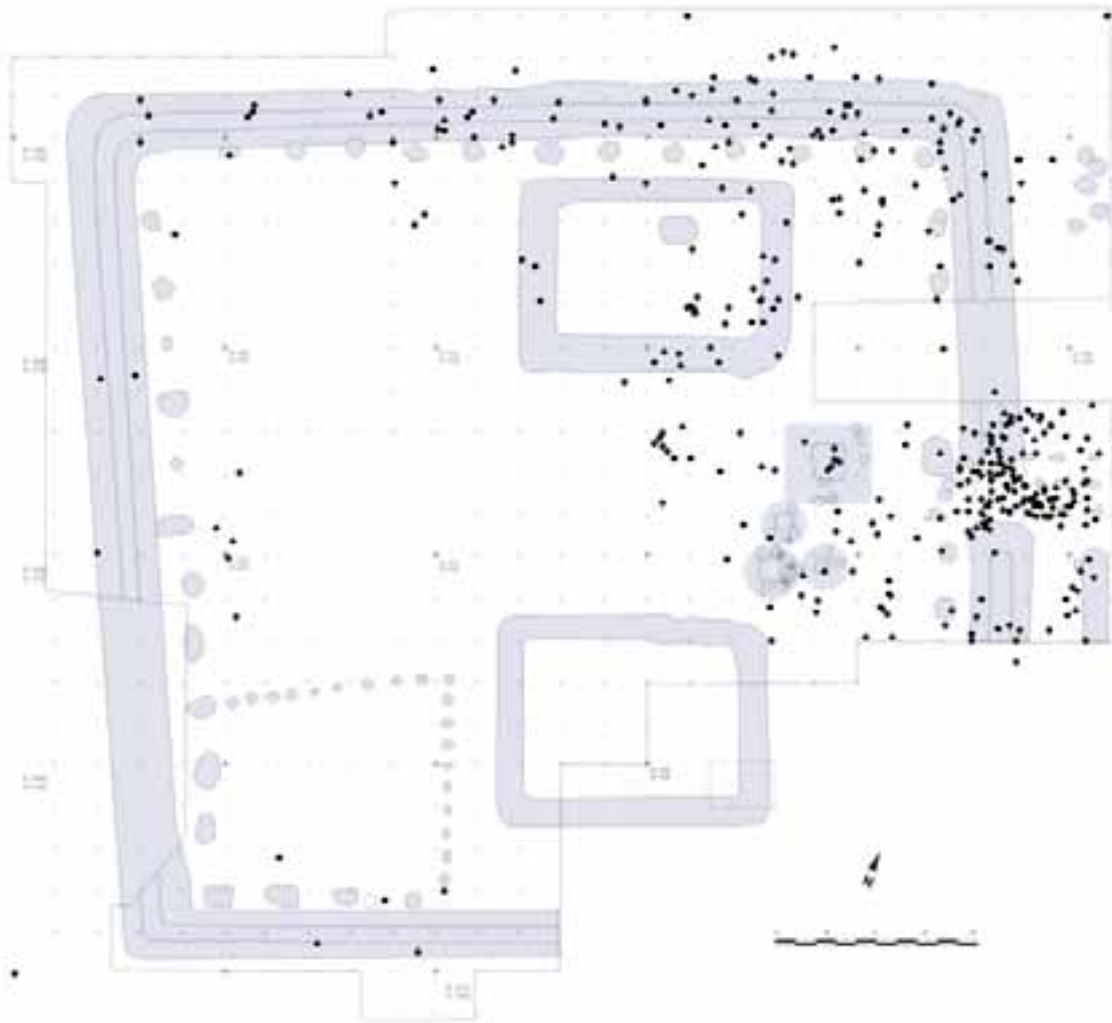


Fig. 57 – Plan de répartition spatiale des monnaies gauloises retrouvées dans l'enceinte du sanctuaire, mettant en évidence une concentration des offrandes monétaires à proximité de l'entrée. La raréfaction des points dans la moitié sud-ouest de la parcelle reflète avant tout le fort degré d'arasement des structures.

### Le sanctuaire gallo-romain

Les limites initiales et le plan de cet espace sacré sont pieusement conservés à l'époque romaine. Entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, le sanctuaire est entièrement reconstruit, selon de nouvelles techniques de construction importées avec la Conquête. Cloisons en torchis et poteaux en bois cèdent la place aux murs et colonnes maçonnées, sans disparaître complètement. À l'instar d'autres lieux de culte majeurs, ils sont l'objet d'un simple « rhabillage » qui ne modifie pas fondamentalement leur structure. La pierre gravée découverte cette année à l'interface des niveaux de démolition de la galerie gauloise et de reconstruction du sanctuaire romain offre une illustration saisissante de ces mutations, si l'on retient son interprétation comme « esquisse » de bâtiment cultuel croqué sur le vif.

À la destruction de la galerie monumentale en bois succède la construction d'une nouvelle galerie maçonnée en pierres calcaires, dont les fondations ont été recoupées le long des branches nord et est du péribole. De ce premier péribole romain, édifié à l'époque de la Conquête ou sous le règne d'Auguste, ne subsistent que quelques soubassements et fragments d'architectures en pierre (bases de colonnes et de poteaux, éléments d'architrave), détruits et remblayés à une date ultérieure. À la même phase d'aménagements précoce se rattache aussi l'édifice cultuel rectangulaire maçonné qui succède au petit enclos A (ainsi, par symétrie, qu'à l'enclos B ?), de même que l'habillage en pierres et dalles calcaires des cuves libatoires situées face à l'entrée.

La fin du Haut-Empire marque un réaménagement complet du péribole, délimité par un nouveau portique monumental entièrement maçonné, revêtu d'enduits polychromes et divisé en plusieurs espaces

cloisonnés. Ce portique édifié à la charnière à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècles (tesson Drag. 37 de facture tardive, intégré aux maçonneries) comporte deux à trois étapes de construction, dont les étapes seront précisées par le biais d'études architecturales, céramologiques et numismatiques plus approfondies.

Son espace interne est également restructuré, avec l'édification d'un grand *fanum* situé dans l'axe de l'entrée : contemporain de l'édification de la galerie, à la charnière du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècles, son plan classique à *cella* et galerie périphérique a pu être restitué à plus de 50 %. Il est probable qu'il remplace les deux petits *fana* (?) implantés à l'emplacement des enclos d'époque gauloise, fondus en un seul édifice cultuel. Des radiers de sols et vestiges de dallages fortement arasés témoignent d'un aménagement de la cour du sanctuaire, à l'intérieur de laquelle plusieurs aires de dépôt d'offrandes (monnaies, fibules) ont été mises en évidence. Un petit puits parementé, aménagé à gauche de l'entrée, peut être mis en relation avec les ablutions rituelles observés à l'entrée de la plupart des sanctuaires de cette période ; son comblement secondaire, constitué de dizaines de pieds de moutons, avec d'éventuelles activités de tannerie complémentaires de la boucherie sacrificielle.

L'abandon définitif du sanctuaire se place dans le courant du III<sup>e</sup> s. ou au tout début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les mobiliers les plus récents s'y résument à une monnaie datée du début du Bas-Empire recueillie sur le sol de la cour et à deux fibules cruciformes anciennement découvertes sur le plateau.

### Exploitation des données

Un recoupement plus systématique des données de fouille et des mobiliers devrait permettre d'affiner ces premières pistes d'interprétation. De nombreuses études spécialisées, consacrées au sanctuaire, à ses mobiliers et à ses rituels, sont en cours ou déjà achevées (voir bibliographie). Elles s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire, également présente sur le terrain : analyse fonctionnelle et spatiale du mobilier métallique ferreux (M. DEMIERRE, Université de Lausanne) ; étude des fibules (Magali GARCIA, Université de Lyon II) ; étude des monnaies (K. GRUEL, CNRS et F. MALACHER) ; étude des amphores (F. OLMER, CNRS) ; études céramologiques (D. PASQUIER, Université de Lyon II, et G. VERRIER, Université de Dijon) ; étude de la faune (S. FOUCRAS, Université de Dijon) ; étude des jetons céramiques (Romain GUICHON, Université de Lyon II).

En aval des études typo-chronologiques consacrées à chaque catégorie de mobilier, la sélection des ensembles les plus pertinents et leur phasage seront assurés par G. VERRIER (Université de Dijon), sur le modèle du travail réalisé cette année à partir de quatre ensembles clos liés à la branche orientale du fossé de péribole (annexe 2-1). D'autres ensembles se prêtent à cette démarche : la série de trous de poteau liés à la galerie périphérique devrait nous permettre d'affiner sa datation, tout comme les niveaux du fossé de palissade scellés par ses sols d'occupation, ainsi que d'autres ensembles clos (fosses libatoires) situés à l'intérieur du péribole. Cette liste n'est pas exhaustive.

La somme de ces études devrait déboucher sur une publication monographique du sanctuaire courant 2006, précédée de plusieurs communications et publications intermédiaires consacrées à des thématiques plus précises (Poux, à paraître ; Poux et Foucras, à paraître ; Gasc, à paraître).

Le site de Corent figure en première ligne des objectifs affichés par le programme quadriennal « Les pratiques culturelles et funéraires » lancé en 2004 par l'UMR 8546 du CNRS (École Normale Supérieure, Paris), qui permettra une collaboration plus étroite avec d'autres spécialistes du domaine religieux – K. GRUEL, directrice de l'équipe, J.-L. BRUNAU, Th. LEJARS et J. METZLER. Il constitue également un site pivot, dans la perspective du nouveau Projet Collectif de Recherches initié par l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) intitulé « Les sites fortifiés de l'Âge du Bronze à la fin du second Âge du Fer en Auvergne : perspectives diachroniques » (sous la direction de Patrick PION).

Ces objectifs à moyen terme impliquent la poursuite des fouilles du plateau de Corent au-delà des limites du sanctuaire de la parcelle ZA 59, dont le potentiel archéologique apparaît largement épuisé. Moins d'un quart de sa surface reste à explorer, dans des secteurs très arasés par les travaux agricoles (fig. 2-3) : au centre de la parcelle, sous les tas de déblais, qui recouvrent une remontée du substrat affleurant à quelques centimètres seulement du niveau actuel ; à l'angle sud-ouest et sud-est de la parcelle, dans des endroits difficilement accessibles (murets de clôture, arbres et tas de déblais). En terme d'emprise stratigraphique, on peut estimer que les vestiges conservés sous la parcelle ont été dégagés à plus de 90 %.

Le souci de ménager une réserve archéologique et la nécessité de rendre le terrain à ses propriétaires plaident pour une limitation des interventions à quelques sondages de vérification – notamment en li-

mite est de la parcelle, dans le secteur de l'entrée (fig. 58). Le remblayage définitif des aires fouillées devrait s'effectuer à la fin de l'été 2005. L'acquisition de la parcelle et une valorisation paysagère des vestiges sont envisagées à court terme par le Conseil Général du Puy-de-Dôme et l'office du tourisme de Gergovie-Val d'Allier.

## Parcelle ZA 20

### Nature des vestiges

Un sondage a été ouvert dès cette année dans la parcelle ZA 20 située au nord du sanctuaire, dans la perspective d'une fouille plus extensive programmée sur plusieurs années. Il a permis une première prise de contact avec le terrain et une estimation de l'état de conservation des vestiges, qui s'est avéré beaucoup plus satisfaisant que prévu.

Son principal apport réside dans la mise au jour de structures en pierre sèche alignées de manière cohérente, laissant entrevoir une organisation structurée du secteur : là où les précédents relevés n'indiquaient que des aires d'empierrement et épandages mal délimités et dispersés de manière homogène sur l'ensemble de la zone fouillée, les plans de cette année opèrent une subdivision relativement nette entre limites de bâtiments, niveaux de sol et aires de circulation.

La méthode de fouille stratigraphique en extension, adoptée depuis 2002 sur le sanctuaire, s'avère plus appropriée qu'un décapage par passes mécaniques arbitraires, peu favorables à l'identification et à la délimitation de structures conservées sur quelques centimètres d'épaisseur. L'extrême densité des dépôts de mobilier accumulés dans cette zone constitue un autre facteur de brouillage. Seules une stratégie de fouille extensive, couplée à une lecture des structures à même le terrain, permettra d'en tirer une interprétation cohérente des vestiges.

Cette zone s'est révélée, en outre, très riche en mobiliers céramiques et en petits objets divers : protégés des labours et des détecteurs à métaux par la couche d'empierrement qui affleure à quelques dizaines de centimètres de la surface, ils ont manifestement échappé au pillage intensif de la parcelle. De même nature que ceux recueillis en 1992, ils conservent un caractère ambivalent. On retrouve, en bordure du sondage, un faciès métallique de type « rituel », comparable à celui mis en évidence sur le sanctuaire : nombreux fragments d'armes : umbos et orles de bouclier du pavage [14030], éléments de fourreaux d'épées dispersés dans l'ensemble des structures [14006, 14026]. Ils sont associés à des éléments de parure (bracelet, fibules), à des rejets d'artisanat (scories, chutes diverses), à de l'*instrumentum* culinaire (couteau), à des éléments de construction (clous, huisserie) et à d'autres objets liés à la sphère « domestique ». Pour autant, la présence de ces derniers ne permet pas de conclure à un espace profane : une importante activité artisanale est attestée au sein même du péribole fouillé plus au sud – frappe monétaire et tabletterie, notamment, incluant la fabrication de rondelles en os et le sciage des cornes (Poux et al. 2002 et rapport archéozoologique de S. Foucras). Quant aux pratiques culinaires, elles constituent, de très loin, la principale activité attestée dans l'enceinte du sanctuaire laténien.

Des études spatiales plus poussées permettront peut-être de lever cette équivoque. En effet, les dépôts fouillés cette année incluent des mobiliers peu perturbés. Sur une surface d'à peine 60 m<sup>2</sup>, la répartition de certains mobiliers apparaît en étroite corrélation avec leur contexte archéologique : éléments d'huisserie à l'aplomb d'un piédroit de mur et d'un départ de seuil attestant la présence d'une porte, couteau de boucherie associé à des omoplastes aire de découpes, zone de rejets d'artisanat liées à un possible atelier, perte de petits objets mettant en évidence des zones de circulation, etc. Cette distribution catégorielle et la configuration relativement plane des vestiges se prêtent à une méthode d'analyse taphonomique d'autant plus fructueuse, qu'elle sera appliquée à une échelle plus large.

Malgré ces nombreux acquis, le sondage de cette année n'a pas permis de répondre à la principale question posée : les vestiges situés au nord du sanctuaire procèdent-ils d'une extension du domaine sacré au-delà des limites du péribole, comme c'est le cas à Ribemont-sur-Ancre ou à Fesques ? Ou marquent-ils l'amorce d'un espace profane, de voies et de bâtiments liés à d'éventuels quartiers artisanaux ou domestiques environnant le sanctuaire ? Les vestiges d'occupation attestés sur la quasi-totalité du plateau correspondent-ils à un *oppidum* implanté autour du sanctuaire, où procèdent-ils d'un vaste espace de culte et de rassemblement indépendant de tout habitat durable ? Témoignent-ils d'un changement de la nature du site ? D'un habitat succédant progressivement à un lieu de culte ?

Face à toutes ces questions, l'interprétation fonctionnelle des vestiges recoupés dans la parcelle ZA 20 requiert assurément une vision plus large, fondée sur des méthodes de fouille plus extensives.

### **Demande de programme de fouille triennal**

Ces nombreuses interrogations et le rôle clé du site de Corent dans l'évolution de l'habitat arverne, de la Préhistoire à La Tène finale, justifient la mise en œuvre d'un programme de fouille et d'étude triennal, axé sur deux problématiques :

- Les relations entre le sanctuaire et l'oppidum environnant, en termes aussi bien spatiaux (la situation de l'espace sacré dans la trame urbaine et les échanges avec l'habitat) que chronologiques (fondation précoce du sanctuaire, comme noyau d'implantation et de développement urbain ?).
- Chronologie et statut de l'*oppidum* de Corent dans la Cité arverne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : faciès typo-chronologique et monétaire, fonctions politiques et économiques.

Sur le terrain, ces objectifs se traduiront par un élargissement du sondage ouvert cette année, trop restreint pour déterminer la nature des structures et niveaux en place reconnus. Ce secteur à forte densité de vestiges ne peut être appréhendé qu'au travers d'un décapage extensif étalé sur 3 à 4 ans, par tranches annuelles de 600 à 800 m<sup>2</sup>. Bien que modulable en fonction des difficultés rencontrées, cet objectif apparaît parfaitement réaliste, compte tenu de la faible emprise stratigraphique des niveaux laténiens dans ce secteur (30 à 40 cm d'épaisseur).

Le sondage 2004 a également révélé la présence de niveaux pré-laténiens bien conservés, avec une forte concentration de vases écrasés en place recoupée en limite est de la fouille : la conservation des récipients laisse supposer que les niveaux présents dans ce secteur sont beaucoup moins perturbés que dans la parcelle ZA 59, du fait de l'absence de construction romaines et le mode de construction en pierre sèche des structures laténiennes, dépourvues de fondation. Une fouille extensive des occupations pré- et protohistoriques présente dans cette parcelle doit être envisagée. Elle nécessitera un investissement accru de l'équipe de l'Université de Toulouse-Le Mirail, déjà associée aux précédentes campagnes : P.-Y. Milcent en assurera la coordination sur le terrain, assisté de Julie Gasc pour la gestion et l'étude du mobilier. La fouille des niveaux laténiens et pré-laténiens sera abordée successivement, à un ou deux an(s) d'intervalle. La mise en sécurité des niveaux sous-jacents à l'horizon tardo-laténien (isolés par une bâche plastique et remblayés) facilitera leur fouille ultérieure, selon des méthodes et un calendrier qui restent à définir.

Est également envisagée l'ouverture d'un dernier sondage d'environ 8 X 15 m situé à droite de l'entrée du sanctuaire de la parcelle ZA 59, empiétant en partie sur la parcelle adjacente ZA 60. Cette percée devrait permettre de compléter les données relatives à la porte monumentale et d'établir sa relation avec d'éventuels vestiges situés à l'est du sanctuaire. Ce sondage pourra être ouvert dès 2005, sous réserve d'obtenir les autorisations requises (M. et Mme. Champroux, propriétaires de la parcelle du sanctuaire ZA 58). Il permettra d'évaluer s'il y a lieu d'entreprendre une fouille plus extensive des parcelles situées à l'Est du péribole, en alternance ou en parallèle avec celle des parcelles situées au nord.

Ces perspectives à long terme ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'un financement pluri-annuel qui devra être mis en œuvre dès 2005, parallèlement au Programme Collectif de Recherches envisagé par l'ARAF.

Ce projet devrait bénéficier d'un cadre de travail, d'étude, de stockage et d'hébergement en nette amélioration par rapport aux années précédentes, avec une aide logistique accrue de la part du Conseil Général du Puy-de-Dôme. Une occupation saisonnière et une rénovation partielle de bâtiments municipaux situés au centre de la commune des Martres-de-Veyre est actuellement à l'étude : locaux d'habitation sur deux niveaux (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) d'environ 40 m<sup>2</sup>, pouvant servir de bureaux, d'une part, ancienne demeure seigneuriale sur quatre niveaux (1 rez-de-chaussée et 3 étages) à diviser en deux parties, d'autre part, comprenant une grande pièce, des caves de plus de 50 m<sup>2</sup>, deux celliers (en rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage) de 30 m<sup>2</sup> chacun et un vaste espace de travail de 60 m<sup>2</sup>. Avec l'aval de l'État, ces espaces pourraient également être dédiés au stockage provisoire du mobilier issu des prochaines campagnes (voire des campagnes antérieures). Ils pourraient être opérationnels à court terme (été 2005) sous réserve que soient entrepris des travaux d'électricité et de mise hors d'air, entièrement ou partiellement prise en charge par la commune et le département.



Fig. 58 – Localisation des aires de fouille et de sondage concernées par la première tranche du programme triennal (campagne 2005).



# Bibliographie

## Relative au sanctuaire de Corent (depuis 2001)

- 2004 BRUN, J.-P., POUX, M., Tchernia, A. (dir.), « Le Vin, Nectar des Dieux, Génie des Hommes ». Collectif. Editions *Infolio*, Gollion 2004, 350 p.
- 2004 POUX, M., « L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante ». Coll. Protohistoire Européenne 8. Editions Monique Mergoïl, Montagnac 2004, 637 p..
- 2004 POUX, M., FOUCRAS, S., « Du sacrifice au banquet : l'exemple du sanctuaire de Corent (Cité des Arvernes) ». In : VAN ANDRINGA, W., LEPETZ, S., Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table-ronde de Paris (Museum d'Histoire Naturelle), septembre 2002. A paraître courant 2004 dans la collection *Protohistoire Européenne*, aux éditions Monique Mergoïl (30 p., sous presse).
- 2003b POUX, M., « L'atelier monétaire de Corent (63) ». *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°68, octobre-novembre 2003, pp. 49-50.
- 2003a POUX, M., « Les cuves du Roi Luern ». *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°65, avril-mai 2003, pp. 27-29.
- 2002c POUX, M., DEBERGE, Y., FOUCRAS, S., GASC, J., PASQUIER, D. (avec la collaboration de V. GUICHARD et F. MALACHER), « L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs ». *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 41, 2002, pp. 57-110.
- 2002b POUX, M. « Corent : rites et festins gaulois », *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°59, avril-mai 2002, pp. 52-53.
- 2002a POUX, M. DEBERGE, Y., « Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : festins, sacrifices et libations », *Bulletin de l'A.F.E.A.F.* n°20, 2002, pp. 35-38.

## Mémoires universitaires

- 2004 M. DEMIERRE, Le mobilier métallique ferreux du sanctuaire de Corent : analyse taphonomique et fonctionnelle. Mémoire de licence (équ. Master II) en cours. Université de Lausanne, sous la direction de TH. LÜGINBÜHL et M. POUX
- 2004 R. GUICHON, Les jetons en céramique du sanctuaire de Corent : analyse typologique, spatiale et fonctionnelle. Mémoire de Master (filière recherche) en cours. Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX
- 2004 M. OLIVE, La valorisation patrimoniale et touristique des sites et construction protohistoriques en terre et bois : l'exemple du sanctuaire de Corent (titre à préciser). Mémoire de Master (filière professionnelle) en cours. Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX
- 2003 A. ARMSTUTZ, L'architecture en bois du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Essai d'analyse et de restitution, d'après les structures en creux et les éléments d'assemblage en fer. Maîtrise universitaire, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2003 T. MATSUO, Les parures en verre d'époque celtique dans le Centre-Est de la Gaule (titre provisoire). Maîtrise universitaire, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2003 J. GASC, L'occupation du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) à l'âge du Bronze et au 1<sup>er</sup> âge du Fer à travers l'étude de la céramique. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de P.-Y. MILCENT et M. POUX.
- 2002 S. FOUCRAS, Une fenêtre sur le banquet gaulois. Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : étude de la faune issue des niveaux laténiens. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

- 2002 D. PASQUIER, La vaisselle laténienne du site de Coirent, Commune de Veyre-Monton (Puy-de-Dôme) : fouilles de 1992, 1993 et 2001. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2002 M. GARCIA, Le sanctuaire de Coirent (Puy-de-Dôme) : les fibules de l'enclos cultuel et les offrandes de parures en contexte de sanctuaires. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 1996 S. Faye, Les objets de parure et de toilette de l'oppidum de Coirent. Mémoire de maîtrise en Histoire Ancienne. Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II. Sous la direction de V. GUICHARD.

### Rapports de fouille et d'activité (ARAFa)

- 2004 Rapport 2004 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, J. GASC, G. VERRIER, Coirent – Festins et pratiques religieuses (IV). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2004 (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 2004.
- 2003 Rapport 2003 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, J. GASC, G. VERRIER, Coirent – Festins et pratiques religieuses (III). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2003 (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 2003.
- 2002 DEBERGE Y., POUX, M., PASQUIER D., GARCIA, M., MALACHER, F. Oppidum de Coirent, enclos 10325 (La Tène D2a). In : MENNESSIER-JOUANNET, C. (dir.), COLLIS, J., DEBERGE, Y., GARCIA, M., GUICHARD, V., LOUGHTON, M. MALACHER, F., M. ORENGO, L., PASQUIER, D., POUX, M., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2002, pp. 151-178.
- 2002 Rapport 2002 = M. POUX (dir.), S. FOUCRAS, M. GARCIA, J. GASC, Coirent – Festins et pratiques religieuses (II). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2002 (ARAFa), Veyre-Monton 2002.
- 2001 Rapport 2001 = M. POUX, Coirent – Festins et pratiques religieuses (I). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Coirent, Rapport de la campagne 2001 (rapport de fouilles inédit, ARAFA), Veyre-Monton 2001.
- 2001 DEBERGE Y., FAYE S., GUICHARD V., LOUGHTON M., MALACHER F., ORENGO L., PASQUIER D. – Veyre-Monton, oppidum de Coirent, niveaux d'occupations (La Tène D1b). In : Mennessier-Jouannet C., Collis, J., Deberge, Y., Guichard, V., Izac-Imbert, L., Loughton, M. Orengo, L., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2001.
- 1993 COLLIS J., DUNKLEY J., GUICHARD V., MENNESSIER-JOUANNET Ch., WATSON C. 1993 Fouille programmée de l'oppidum de Coirent. Rapport d'activité de l'année 1993, dans le cadre du programme de recherche sur « le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du fer » (ARAFa), 1993, p. 43-64.
- 1992 V. GUICHARD, J. COLLIS, Puy de Coirent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches « Auvergne Archaeological Survey » (Université de Sheffield) et « Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer » (ARAFa), Veyre-Monton 1992.

### Bibliographie annexe

- BARBIER A., BOUDIN R.-C., CHAIX L., DELIBRIAS G., et coll. (1981). — La grotte des Planches-près-Arbois (Jura), *Gallia préhistoire*, t. 24, p. 145-200.
- BORELLO M.-A. (1986). — *Cortailod-est, un village du Bronze Final. La céramique. Archéologie Neuchâteloise*, 2, 180 p., 78 pl., 47 fig.
- BOURGEOIS *et al.* (1999) – L. Bourgeois, S. Pain, P. Pallier, N. Vanpeene, M.-A. Charier in L. Bourgeois (dir.), *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 224 p. (DAF ; 77).

- BOUVER et BUCHSENSCHUTZ (1983) – M. Bouyer et O. Buchsenschutz, « La chronologie du village celtique des Arènes, à Levroux (Indre) » in Collis, Duval et Périchon (ed.), *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes foréziennes, St Etienne, 1983.
- BRUN P., MORDANT C. (1988). — *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, actes du colloque international de Nemours, 1986. Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France n° 1, Ed. A.P.R.A.I.F. Nemours, 775 p.
- CANNY et DILLY (1997) – D. Canny, G. Dilly in E. Mantel (dir.), *Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine Maritime)*, Berck-sur-Mer, 1997 (Nord-Ouest Archéologie 8).
- CHAPOTAT (1970) – G. Chapotat, *Vienne gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte Blandine*, Lyon, 1970.
- CHERTIER B. (1988). — Contribution à la notion de Civilisation des « Champs d'Urnes ». Le style céramique « Rhin-Suisse-France orientale » et sa présence dans les nécropoles champenoises. In : BRUN P., MORDANT C., dir. *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1, p. 241-250.
- COLIN, A. (1998) – A. Colin, *Chronologie des oppida de la Gaule non-méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'Age du Fer*. Paris : MSH, 1998, 200 p. (DAF ; 71)
- COLLIS J., DUNKLEY J., GUICHARD V., MENNESSIER-JOUANNET C., WATSON C. (1993). — Fouille programmée de l'oppidum de Corent. *Rapport d'activité de l'année 1993*, dans le cadre du programme de recherche sur «Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer» (Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne), p. 43-64. (Conservé à Mirfleurs).
- DAUGAS J.-P, VITAL J. (1988). — Eléments du Groupe Rhin-Suisse-France orientale dans le Massif Central français (Auvergne et Forez). In : BRUN P., MORDANT C. (dir.) *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1, p.425 à 428.
- DEBORD (1996) – J. Debord, « Les fibules de Villeneuve-saint-Germain », *Revue Archéologique de Picardie* 1-2, 1996, p.99-151.
- ETLLINGER (1973) – E. Ettliger, *Die römischer fibeln in der Scheiwz*, Bern, 1973.
- FAUDUET (1983) – I. Fauduet, « Les fibules des oppida du Centre de la Gaule » in J. Collis, A. Duval, et R. Périchon (ed.), *Le deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes foréziennes, St Etienne, 1983, p.255-277.
- FAUDUET (1993) – Les temples de tradition celtique. Editions Errance, Paris 1993.
- FAUDUET et POMMEET (1985) – I. Fauduet et C. Pommeret, « Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuits-saint-Georges (Côte d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est* XXXVI, 1985, p. 61-116.
- FAUDUET et ALBERT (1976) – I. Fauduet et J. Albert, « Les fibules d'Argentomagus », *Revue Archéologique du Centre de la France*, XV, 1976, p. 43-74.
- FEUGERE (1985) – M. Feugère, *Les fibules de Gaule méridionale de la conquête à la fin du Vème siècle*, supplément n°12 à la *Revue Archéologique de Narbonne*, 1985, 509 p.
- GARCIA, M. (2002) – M. Garcia, *Le sanctuaire de Corent, les fibules de l'enclos cultuel, les offrandes de parure en contexte de sanctuaires*, mémoire de maîtrise inédit, Université Lyon2, 2002.
- GARDETTE G. (1992). — *Un habitat du Bronze Final à Lignat (Puy-de-Dôme)*, rapport de fouilles de sauvetage programmé, nov. 1991-mars 1992, DRAC Auvergne, 2 tomes, 73 p., 122 pl.
- GASC J. (2003). — *L'occupation du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) à l'âge du Bronze et au 1<sup>er</sup> âge du Fer à travers l'étude de la céramique*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2002-2003, 163 p., 115 fig., 6 pl.

- GEORJON C., JALLET F., LOISON G. (2002). — Le néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes. In : 5<sup>ème</sup> rencontres méridionales de préhistoire récente, Auvergne et Midi, Clermont-Ferrand, Préactes, 8-9 novembre 2002.
- GOMEZ DE SOTO J., KEROUANTON I. (1991). — La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), le Bronze final III b. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 88, 10-12, p. 341-392.
- GRUET M., ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C. (1997). — *L'Age du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*. Antiquités Nationales, mémoire 3, 219 p. 53 pl.
- GUILLAUMET (1994) – J.-P. Guillaumet *Les fibules de Bibracte : technique et typologie*, édition augmentée, Dijon, 1994.
- JOLY D., MARCH R. (2003). — Etude des ossements brûlés : essai de corrélation de méthodes pour la détermination des températures. In : FRERE-SAUTOT M.-C. (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux âges des métaux*, actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 2000, p. 299-310.
- LERAT (1956) – L. Lerat, *Catalogue des collections archéologiques du musée de Besançon, II Les fibules gallo-romaines*, Les Belles Lettres, Paris, 1956 (Annales littéraires de l'Université de Besançon 2<sup>e</sup> série, Archéologie 3).
- MANTEL *et al.* 1997 – E. Mantel (dir.), P. Barbet, D. Canny, L.-P. Delestrée, S. Devillers, G. Dilly, A. Thuet-Dubois, S. Dubois, H. Guillot, C. Lepert, P. Méniel, N. Mahéo, M.-L. Merleau, B. Mille, Y.-C. Moesgaard, Le sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines » (Seine-Maritime), Nord-Ouest Archéologie 8, Berck-sur-Mer 1997.
- MARINÉ (2001) – M. Mariné, *Fibulas romanas en Hispania : La Meseta*, Anejos de AEspA XXIV, 2001.
- METZLER (1995) – J. Metzler, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, Band I*, Luxembourg, 1995, p. 178-308. (Dossiers d'archéologie du musée national d'Histoire et d'Art III).
- METZLER *et al.* (1999) – N. Metzler, J. Metzler, R. Bis, C. Gaeng et I. Villemeur, *Lamadelaide. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art VI, Luxembourg 1999.
- MILCENT P.-Y. (1998). — *Recherche sur le premier âge du Fer en France centrale*. Thèse de Doctorat, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, 2 volumes, 836 p., 152 fig., 248 pl.
- MILCENT P.-Y. (2004). — *Le premier âge du Fer en France centrale*, Mémoire SPF, 2 volumes, 718 p.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1988). — *La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard*. L'Age du Bronze en France, 4, Picard, 349 p., 108 pl., 96 fig.
- PHILIPPE (1999) – J. Philippe, *Les fibules de Seine et Marne du Ier siècle avant J.-C. au Ve siècle après J.-C.*, 1999 (Mémoires archéologique de Seine et Marne, 1).
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1988). — Vent d'Est et vent d'Ouest. Rhin-Suisse-France orientale et Bronze atlantique. In : BRUN P., MORDANT C., dir. *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1, p. 512-516.
- RYCHNER V. (1979). — *L'âge du Bronze final à Auvergnier, lac de Neuchâtel, Suisse. Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse*. Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (Cahier d'archéologie romande, 15-16).